

**Congo-Brazzaville, Djibouti, Tchad, Guinée Equatoriale :
les élections sans démocratie de mars et avril 2016,
et le processus de démocratisation du continent africain**

**Régis Marzin
journaliste indépendant**

Paris, 5 juillet 2016

<https://regardexcentrique.wordpress.com>

Sommaire

Introduction	3
1. Enjeu des processus électoraux en 2016 et pic des élections sans démocratie de mars et avril 2016	4
2. Guinée Equatoriale : le cas d'une mascarade extrême boycottée et sans enjeu.....	8
3. Congo-Brazzaville, Djibouti, Tchad : les démocrates tentent de faire avancer la démocratisation.....	9
Urgence et importance d'une analyse des processus électoraux détournés	10
4. Comparaison des processus électoraux des présidentielles au Congo-Brazzaville, à Djibouti et au Tchad.	11
5. République du Congo : mascarade violente à l'ancienne	13
5.1 Avant la présidentielle, le référendum et le 'coup d'état constitutionnel'	13
5.2 Processus électoral de la présidentielle en amont.....	16
5.3 Jour du premier tour et inversion du 'résultat'	18
5.4 Vers les législatives ? Quelles relations internationales pour le Congo Brazzaville ?.....	20
6. Tchad : timide avancée du processus de démocratisation malgré le coup d'Etat électoral ou statu quo?	22
6.1 Processus électoral en amont : loin du compte, un paradoxe de progrès dans une des pires dictatures d'Afrique	22
6.2 Le réveil de la jeunesse et d'une société civile organisée	26
6.3 Jour du premier tour	28
6.4 Dépouillement et inversion du 'résultat'	30
6.5 Quelles perspectives de démocratisation au Tchad après la présidentielle ?	34
7. Djibouti : aggravation de la dictature à l'ombre des bases militaires	37
7.1 Depuis les législatives de 2013, une dictature menacée par la présidentielle	37
7.2. Le 21 décembre 2016 : interruption du processus électoral et grand retour en arrière dans le processus de démocratisation.....	42
7.3 Face à une attaque trop violente, l'opposition déconcertée et déboussolée	45
7.4 Jour du premier tour et dépouillement : boycott et inversion de résultat décomplexée.....	48
7.5 Un pays abandonné aux militaires et dans une impasse géopolitique profonde	52
8. La réaction internationale des media et diplomates face aux inversions de résultats au premier tour	54
8.1 Les diplomates en flagrant délit d'incohérence dans leur approche des processus électoraux	54
8.2 Un traitement des grands media français superficiel et « sans surprise »	55
8.3 Méthodologie des trois coups d'Etat électoraux au premier tour.....	56
8.4 Trois coups d'Etat électoraux qui montrent les compromissions et les faiblesses des acteurs internationaux.....	57
9. Après le pic, la suite au second semestre 2016	58
9.1 Présidentielle du 27 août au Gabon	58
9.2 Présidentielle du 1 ^{er} décembre en Gambie	60
9.3 Présidentielle en République démocratique du Congo : 27 novembre ou après	62
Conclusion	65
Recommandations aux acteurs internationaux intervenant sur les élections en Afrique	66

Introduction

En Afrique, actuellement, en fonction de la nature des régimes, il est possible de prévoir en grande partie la qualité et la valeur finale des processus électoraux. L'étude du lien entre nature des régimes et qualité des processus électoraux sur 55 pays pendant 25 ans, fait apparaître que la nature du régime détermine la qualité d'un processus électoral¹. Mascarades électorales et dictature sont liées, comme processus électoraux corrects et démocratie sont liés. Il ne s'observe pas de présidentielles correctes en 'dictature', sans une 'transition vers la démocratie' préalable. La possibilité d'améliorer la qualité des processus électoraux ne bloquent pas sur les méthodes techniques mais sur l'absence d'acceptation par les pouvoirs des règles de la démocratie. L'inversion finale du résultat d'une élection est la conséquence de l'ensemble d'un processus détourné.

Avec, en 2016, entre 26 et 30 élections, apparaît un pic électoral continental équivalent de celui de 2011. Parmi les nombreuses présidentielles, une grande partie sont organisées dans des dictatures. 2016 pouvait être attendue comme une année décisive pour le processus de démocratisation continentale. Les démocrates s'efforçant d'obtenir le départ d'un dictateur voyaient cette année comme stratégique. Après les mascarades électorales du 18 février en Ouganda, les mois de mars et avril regroupaient quatre élections en dictature déterminantes, au Congo Brazzaville, à Djibouti, au Tchad et en Guinée Equatoriale.

L'étude d'un processus de démocratisation continentale pendant le pic électoral de 2016, nécessite de dresser un bilan de ces quatre processus électoraux. Ces quatre élections à elles-seules permettent d'observer l'évolution des méthodes des dictateurs, du rôle des démocrates, et des positions des acteurs internationaux.

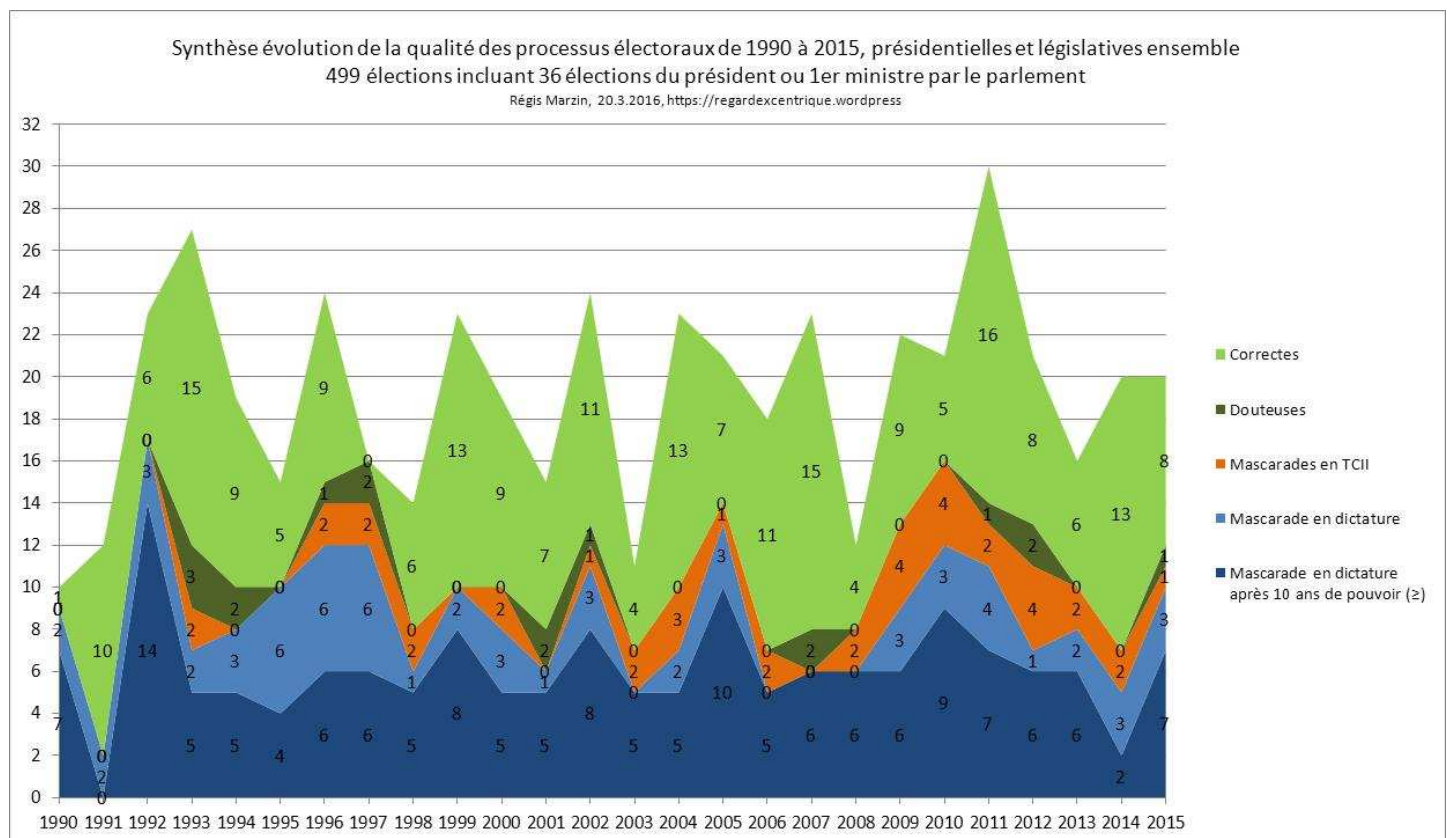
Ce dossier dresse un bilan à mi-parcours de l'année 2016 et intègre quelques données supplémentaires concernant le second semestre, pendant lequel auront lieu des présidentielles au Gabon, en Gambie et peut-être en République démocratique du Congo. Il alerte sur l'absence de soutien efficace de la démocratisation du continent africain et propose quelques recommandations.

Régis Marzin

¹ Régis Marzin, 30.3.16, 6.3.3, Prévission de la qualité des processus électoraux en 2016
<https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>, Graphiques : <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/#jp-carousel-5539>, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/#jp-carousel-5540>

1. Enjeu des processus électoraux en 2016 et pic des élections sans démocratie de mars et avril 2016

En Afrique, s'organiseront en 2016 entre 26 et 30 élections en fonction des délais qui apparaîtront² : au maximum, 16 présidentielles, 13 législatives en 2016 et 1 président élu par un parlement, en Somalie. La question de la qualité des processus électoraux se pose dans deux catégories de régimes sur trois, les deux catégories non-démocratiques, celle des dictatures et celle des pays intermédiaires ou plus complexes, entre 13 et 17 scrutins, soit à peu près la moitié. Dans les pays de la catégorie 'Transition démocratique, complexe, intermédiaire et indéterminé (TCII)' définie dans l'étude 'Après 26 ans de démocratisation, dictature et démocratie bientôt à l'équilibre en Afrique'³, cela concerne 3 scrutins en Centrafrique et en Somalie. Dans les dictatures stables, sont prévues au total, entre 9 et 13 élections, avec ou sans la RDC, avec ou sans les législatives au Tchad et au Gabon.



Elections en dictatures stables en 2016:

Date	Pays	Processus électoral	Prévision qualité
18 février	Ouganda	Présidentielle et législatives	Mascarade
20 mars + 10 avril	Congo Brazzaville	Présidentielle	Coup Etat constitutionnel + mascarade
8 et 22 avril	Djibouti	Présidentielle	Masc. <u>Processus détruit 21.12.15</u>
24 avril	Guinée Equatoriale	Présidentielle	Mascarade totale en amont
10 avril + 9 mai	Tchad	Présidentielle	Mascarade
27 août	Gabon	Présidentielle	Mascarade probable, pouvoir faible
20 novembre ?	Côte d'Ivoire	Législatives	Mascarade probable, pouvoir <10ans
27 novembre ?	Congo Kinshasa	Présidentielle et législatives	Reportées ? + limite 2 mandats
1 ^{er} décembre	Gambie	Présidentielle	Mascarade probable
2016 ou 2017 ?	Gabon	Législatives	Mascarade probable
2016 ou 2017 ?	Tchad	Législatives	Mascarade probable

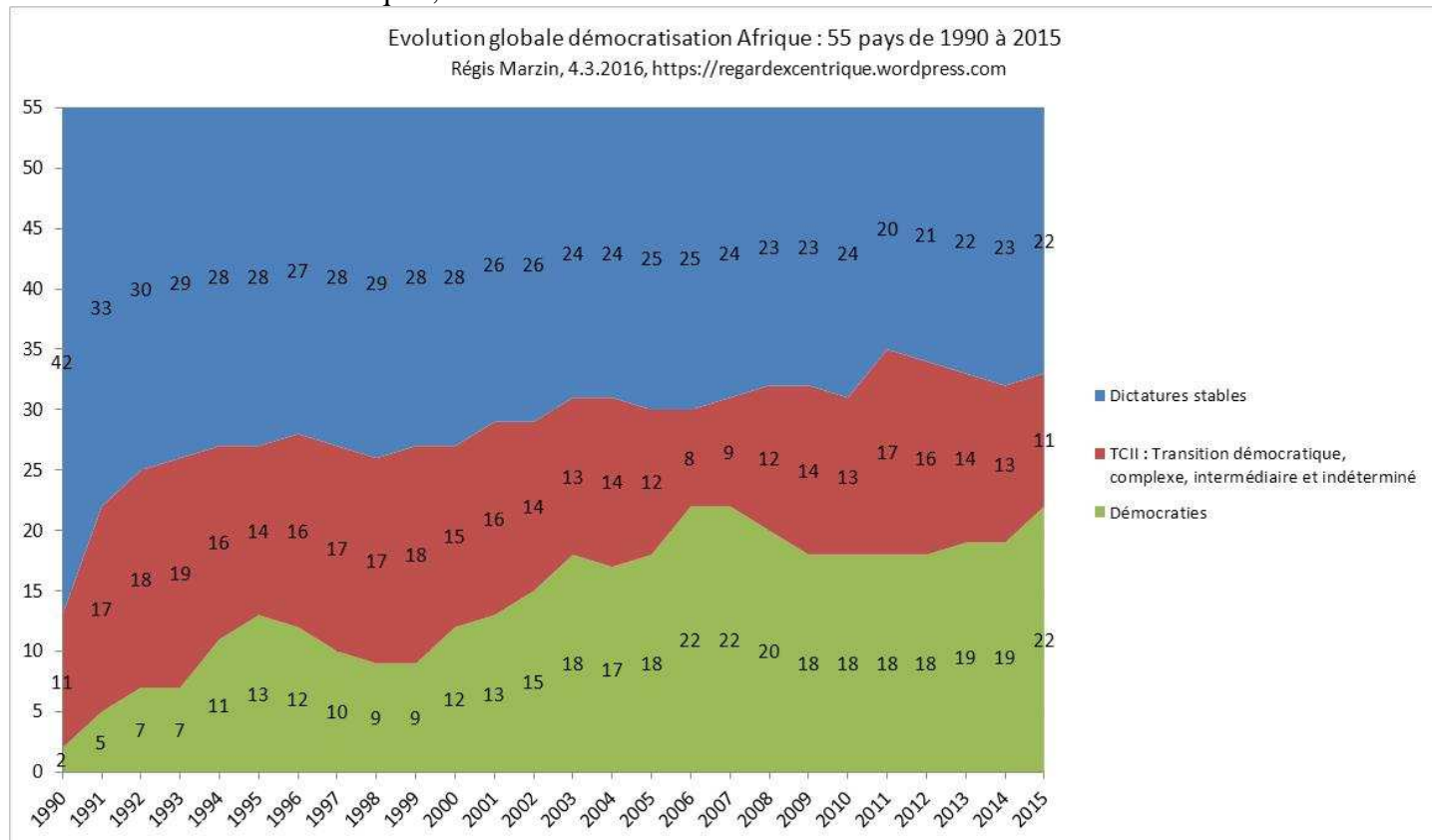
² avec la présidentielle en RCA organisée surtout en 2015, avec ou sans les 2 élections en RDC et les législatives au Tchad et Gabon
<https://regardexcentrique.files.wordpress.com/2012/08/160303syntheseagendalectionsafrique2015-2016limitationnombremandats.pdf>

³ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

Elections en 'Transition démocratique, complexe, intermédiaire et indéterminé' (TCII) en 2016

Date	Pays	Processus électoral	Prévision qualité
27.12.15+14.2.16	Centrafrique	Présidentielle	Suite de conflit
14 févr +28 mars	Centrafrique	Législatives	Suite de conflit
août ?	Somalie	législatives+ PR par parlement	Suite conflit, mauvaises conditions

Les présidentielles auront plus d'influence sur le processus de démocratisation continental qui a progressé entre 1990 et 2005 avant de se bloquer, au niveau du nombre de démocraties.



Processus électoraux d'élection présidentielle en pays non-démocratique en Afrique en 2016 (7 ou 8)

Date scrutin	Pays	Président	Durée pouvoir	Remarque, situation
18 février	Ouganda	Yoweri Museveni	30 ans	
20 mars	Congo B	Denis Sassou Nguesso	32 (2x7+18)	<u>Coup d'Etat constitutionnel</u>
8 et 22 avril	Djibouti	Ismaël Omar Guelleh	17 + oncle 22	<u>Processus détruit le 21.12.15</u>
10 avril+9 mai	Tchad	Idriss Déby	26 ans	
24 avril	Guinée Equat.	Teodoro Obiang	37 ans	
27 août	Gabon	Ali Bongo	7 + père 42	
27 novembre ?	Congo K	Joseph Kabila	10 (2x5ans max)	Retardée en 2017 ?
1er décembre	Gambie	Yahya Jammeh	22 ans	

Les scrutins en RDC prévus le 27 novembre seront peut-être reportés en 2017. Ils peuvent être considérés pour l'instant en 'mascarade' dans les prévisions statistiques, malgré l'éventualité d'une bonne surprise en raison de la limitation à 2 mandats dans la constitution.

Prévisions des mascarades en 2016 : TCII et dictatures stable

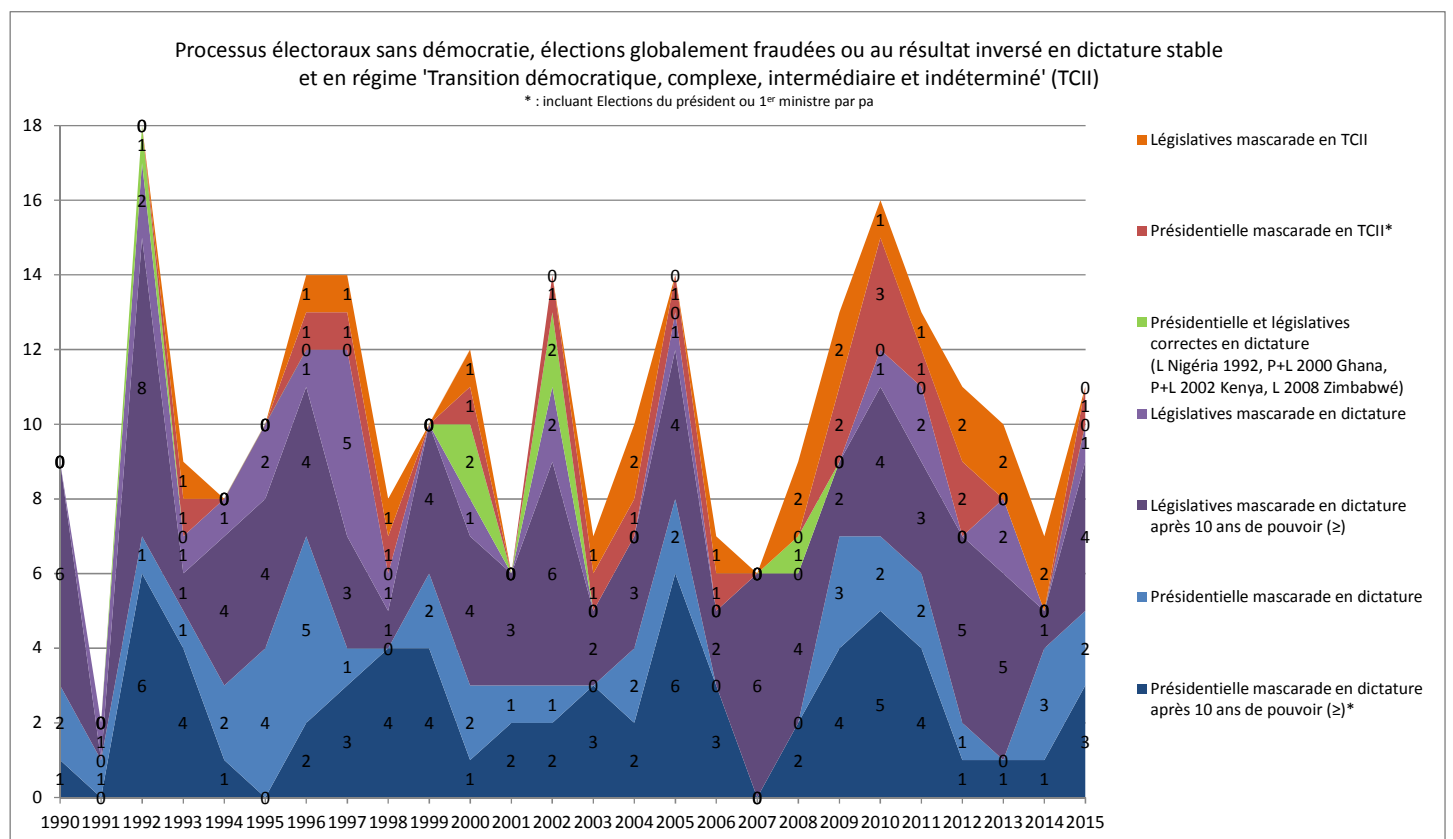
	Maximum	Minimum
Législatives mascarade en TCII (Somalie)	1	1
Présidentielle mascarade en TCII (Somalie) (1 ^{er} ministre élus par parlement)	1	1
Législatives mascarade en dictature de moins de 10 ans (Côte d'Ivoire)	1	1
Présidentielle mascarade en dictature de moins de 10 ans	0	0
Législatives mascarade en dictature après 10 ans de pouvoir (≥) (+/-RDC, Tc, Gb)	4	1
Présidentielle mascarade en dictature après 10 ans de pouvoir (≥)*(+/-RDC)	8	7
Total	15	11

Le critère de durée de pouvoir intervient dans le classement des processus électoraux en considérant le non respect de la ‘norme’ de 10 ans pour la durée d’un pouvoir présidentiel comme facteur aggravant.

Sauf surprises et reports, en 2016, entre 9 et 13 élections ‘mascarade’ en dictature stable (sans la Somalie en suite de guerre (TCII)) parmi 26 à 30 élections, viendront souligner la persistance des processus électoraux sans démocratie en Afrique.

En fonction de la nature des régimes et des dates de scrutins connues début 2016, il est possible de prévoir le un bilan de la qualité des processus électoraux en 2016 et de le comparer à celui de 2011⁴ :

	Présidentielles	Législatives	2016	2011
Correctes (démocratie sauf RCA TCII)	8 (dont RCA TCII)	6	14	16
Douteuses (en démocratie ou TCII)	0	1 (dont RCA TCII)	1	1
Mascarades en TCII (Somalie)	1 (par parlement)	1	2	2
Mascarades en dictature	0	1	1	4
Mascarades dictature pouvoir ≥ 10 ans	7 à 8 (? RDC)	1-4 (? RDC,Gb,Tc)	8-12	7
Sous-total ‘Mascarades’	8 à 9	3-6	11-15	13
Total	16 à 17	10-13	26-30	30



Source : RMarzin, 30.3.16, ‘Après 26 ans de démocratisation, dictature et démocratie bientôt à l’équilibre en Afrique’⁵

En comparant 2016 et 2011, il est possible de prévoir une régression par rapport à 2011, année comparable à 30 scrutins. Une partie de cette régression provient des 3 dictatures à mandats présidentiels de 7 ans (Congo Brazzaville, Guinée Equatoriale, Gabon). Au minimum, la démocratie au niveau processus électoraux n’a, au niveau des statistiques, pas progressé dans les dernières années, malgré les efforts des démocrates et des appuis internationaux. En 2017, le nombre de scrutins chutera et la tension sur les processus électoraux au niveau continental baissera pour 2 ou 3 années.

⁴ Régis Marzin, 30.3.16, 6.3.3, Prévision de la qualité des processus électoraux en 2016, tableau corrigé le 20 mai 2016

<https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

⁵ 6.3 <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

Le pic électoral en nombre de scrutins de 2011, le pic électoral de 2016 est déterminant. Les dictateurs concernés avaient intérêt à regrouper les scrutins pour limiter les critiques internationales, puisque les moyens de la presse, de la diplomatie, des organisations spécialisées en processus électoraux sont limités et a priori dimensionnés pour traiter un moins grand nombre de scrutin. Sans que l'on puisse dire si cela a été vraiment le cas, quatre dictateurs ont regroupé les dates de 4 scrutins sur un mois environ, ce qui n'est sans doute pas un hasard :

Date scrutin	Pays	Président	Durée pouvoir	Remarque, situation
20 mars	Congo B	Denis Sassou Nguesso	32 (2x7+18)	<u>Coup d'Etat constitutionnel</u>
8 et 22 avril	Djibouti	Ismaël Omar Guelleh	17 + oncle 22	<u>Processus détruit le 21.12.15</u>
10 avril+9 mai	Tchad	Idriss Déby	26 ans	
24 avril	Guinée Equat.	Teodoro Obiang	37 ans	

Second semestre :

27 août	Gabon	Ali Bongo	7 + père 42	
1er décembre	Gambie	Yahya Jammeh	22 ans	

Avec l'Ouganda en janvier, et si les scrutins du 27 novembre en RDC sont reportés, il ne restera que deux présidentielles en 2016, et le calendrier électoral en dictature ne sera plus chargé. Ainsi, la question de la qualité des processus électoraux dans les pays non-démocratiques en 2016, s'est jouée essentiellement entre mi-mars et fin avril. Il est possible de dresser un bilan des 4 élections qui ont fait le pic en dictature du pic électoral de 2016.

2. Guinée Equatoriale : le cas d'une mascarade extrême boycottée et sans enjeu

Une présidentielle a été organisée en Guinée équatoriale le 24 avril 2016, dans l'urgence et alors que les regards étaient encore tournés vers la République du Congo, Djibouti et le Tchad. Teodoro Obiang Nguema s'est fait réélire pour un quatrième mandat de 7 ans. Le résultat de 93,7% ressemble aux précédents, en 1996 : 97.85%, en 2002 : 97.06%, en 2009 : 95,76%. Le scrutin a été boycotté par toutes les oppositions réelles. Le processus électoral équato-guinéen est en dessous de toute norme démocratique, et personne n'a essayé de lui accorder une quelconque crédibilité⁶. S'il existe un enjeu au niveau du démarrage d'un processus de démocratisation, alors, il ne se situe pas dans la qualité du processus électoral de 2016, qui est nulle.

Un multipartisme a été formellement introduit en Guinée Equatoriale suite au référendum constitutionnel du 16 novembre 1991. Depuis le processus de démocratisation n'a pas avancé. Les conditions n'ont jamais été réunies pour des élections transparentes et crédibles. Depuis 1993, le président a à son actif 5 législatives et 3 présidentielles organisées en dehors des règles de la démocratie.

Les scores de Teodoro Obiang Nguema aux présidentielles illustrent sa fausse conception du multipartisme. Le Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE) au pouvoir se comporte comme à l'époque où il était parti unique. Le chef d'Etat contrôle une opposition soumise à ses exigences. Il empêche par la loi la création de certains nouveaux partis et crée lui-même des clones de parti d'opposition. Il influence l'organisation des opposants par la répression et privilégie certains acteurs à certaines périodes. Il tente de manipuler au travers de divisions ethniques. Pour la présidentielle de 2016, le pouvoir a tenté construire à nouveau une opposition faire-valoir.

Le processus électoral a été réduit au minimum et ne pouvait qu'aboutir à une victoire identique aux précédentes. Les quelques partis d'opposition encore 'crédibles' malgré beaucoup de difficultés à s'organiser, la Coalition restauratrice de l'Etat Démocratie (CORED), en exil et qui commence à s'implanter⁷, et le Parti de la Convergence pour la démocratie sociale (CPDS), ont appelé au boycott, après avoir constaté que le processus électoral n'apporterait rien de nouveau⁸. L'étude technique d'un processus électoral de ce type ne peut rien apporter, puisqu'il ne correspond pas à une avancée vers une démocratisation, comme l'a soulignée le 3 mai l'Union européenne en parlant d'« opportunité manquée pour la démocratisation du pays »⁹. L'Union européenne et la Guinée Equatoriale ne sont pas liées par l'Accord de Cotonou, puisque le pays ne reçoit pas d'aide européenne.

La Guinée Equatoriale est parmi les dictatures les plus violentes du continent. Comme chaque fois, le contexte autour du processus ne permettait pas d'aller vers une élection démocratique. Les conditions préalables indispensables à un processus électoral correct, absence de répression de l'opposition, dialogue inclusif avec une opposition crédible, état de droit préalable minimum - liberté de la presse, liberté de manifester, liberté de s'organiser pour la société civile et les partis politiques -, n'étaient pas réunies. Le processus électoral était déjà facilement complètement détourné en amont.

En plus de la désorganisation de l'opposition, comme en Tunisie avant la révolution, la répression généralisée a empêché la contestation sur le processus électoral. La liberté et la répression actuelles reflètent l'effet de 50 ans de répression et d'absence de libertés. Il n'y a pas beaucoup d'atteintes à la liberté de la presse puisqu'il n'y a pas de presse autre que celle officielle et contrôlée. Il n'y a pas non plus de forte répression de l'opposition visible comme dans d'autres pays parce que toute velléité d'échapper au contrôle est empêchée dès le départ. La société civile a été étouffée, interdite de représentation, d'expression. La population est dans l'impossibilité

⁶ <https://electionsafrique.wordpress.com/2016/04/20/guinee-equatoriale-lettre-ouverte-a-ue-et-aux-gouvernements-francais-espagnol-et-americain/>

⁷ <http://www.coredge.org/>

⁸ Les observations dont celle de l'Union africaine avec Yayi Boni et celle d'acteurs américains signalés par la communication officielle seront a priori inefficaces, inutiles, récupérées par le système dictatorial : <http://www.guineaecuatorialpress.com/noticia.php?id=7578&lang=fr>

⁹ Statement by Spokesperson on the Presidential Elections in Equatorial Guinea, http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2016/160503_01_en.htm

d'émettre des revendications. A l'approche de la présidentielle, Teodoro Obiang Nguema a fait venir des forces militaires du Zimbabwe¹⁰.

Le président qui ne veut pas risquer de prendre une retraite paisible sans craindre de perdre son impunité pour ses crimes, surtout concentrés dans la première partie de son règne, prépare la transmission du pouvoir à son fils, Teodoro Nguema Obiang Mangue dit Téodorin, en 2023. A la fin de son quatrième mandat, il aura 81 ans. En 2011, il a introduit dans la constitution une limitation à 2 mandats de 7 ans et un poste de second vice-président pour son fils.

La stagnation actuelle de la Guinée Equatoriale au stade du démarrage du multipartisme contribue à l'instabilité régionale déjà très forte en raison de la crise de la limitation du nombre de mandats dans les Grands Lacs et dans les deux Congos¹¹. Quand Teodoro Obiang Nguema essaiera de concrétiser la transmission de pouvoir monarchique vers son fils Téodorin Obiang Nguéma, le pays ne pourra sans doute pas échapper à une crise majeure.

En attendant cette crise, la distance continuera de se creuser entre le niveau de dictature équato-guinéen et les velléités de démocratisation des peuples dans la région. Même si la démocratisation de l'Afrique centrale n'est pas certaine, et même si elle sera difficile si elle progresse, la Guinée Equatoriale est tellement attardée que son équilibre n'est plus assuré. Derrière l'apparente solidité du système, l'avenir du régime est déjà incertain. Sans doute que cet avenir et les possibilités de contestation dépendent pour beaucoup de l'évolution des pays voisins, de la RDC en particulier, et des échanges avec ces pays voisins.

3. Congo-Brazzaville, Djibouti, Tchad : les démocrates tentent de faire avancer la démocratisation

La 'règle' est qu'il ne s'observe pas de présidentielle correcte ou simplement 'douteuse' en dictature, sans une transition vers la démocratie préalable. En 26 ans, il n'y a eu que deux exceptions à cette 'règle' des présidentielles en Afrique, deux cas d'alternances acceptées par des dictateurs : le 7 décembre 2000 au Ghana et le 27 décembre 2002 au Kenya, s'il l'on considère que la victoire de Pascal Lissouba les 2 et 16 août 1992 au Congo Brazzaville a été ensuite comme 'annulée' par la guerre de reconquête de Denis Sassou Nguesso entre 1997 et 1999. Même sans possibilité d'alternance, la qualité du processus électoral détermine la suite du processus de démocratisation nationale et le boycott est stratégiquement difficile. C'est pourquoi, dans la plupart des dictatures, malgré l'absence de possibilité d'alternance, les oppositions ont intérêt à participer à un scrutin, s'il permet de faire avancer ce processus de démocratisation, de mobiliser les populations, de gagner du terrain dans la liberté d'expression et la liberté de s'organiser.

Dans certaines situations, le choix entre boycott et participation n'est pas simple. La destruction des conditions nécessaires au processus électoral et du 'processus électoral' lui-même par Ismaïl Omar Guelleh le 21 décembre 2015, quelques semaines avant le scrutin, a poussé une partie de l'opposition djiboutienne à se reporter vers le boycott sans que cela ne soit une stratégie collective, avec un boycott complet. La participation d'une partie de la coalition Union pour le salut national justifie de continuer à s'intéresser au processus électoral d'un point de vue technique, même si celui-ci était totalement détourné.

L'absence de possibilité d'alternance, l'absence de possibilité de contestation face à des forces armées, pose fréquemment la question d'un arbitrage international. Comme les effets des missions d'observations correctes sont maintenant maîtrisés par les dictatures, et s'insèrent facilement dans des cercles vicieux, entre lâché de lest et reprise en main violente du processus électoral, de nouvelles manières d'agir sont testées. Cependant, la résistance des dictatures étant féroce, le constat global est actuellement celui d'un échec du soutien international à la démocratie en Afrique, en particulier un échec de la politique européenne. Dans ces circonstances, puisque l'influence étrangère reste liée à des intérêts commerciaux et militaires en dictature, ces intérêts étrangers sont

¹⁰ 20.3.16, boycott CPDS : <http://www.france-guineeéquatoriale.org/elections-presidentielles-le-principal-parti-dopposition-choisit-le-boycott/>

La coopération militaire entre les 2 pays date de 2004 : <http://www.news24.com/Africa/Zimbabwe/equatorial-guinea-troops-to-receive-training-from-zim-army-report-20151109>

¹¹ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/01/08/grands-lacs-entre-limitations-du-nombre-de-mandats-presidentiels-et-accords-de-paix/>

d'autant plus visibles et mal perçus, qu'ils ne sont en rien compensés par un soutien effectif à la démocratisation.

Pour certains pays, cela attire également l'attention internationale. Un enjeu important se situe à ce niveau et les oppositions obtiennent le meilleur comme le pire dans la description au niveau international des crises électorales, puisque le traitement international de l'information électorale dans les dictatures africaines est très peu fiable. Cependant l'enjeu principal reste national : si une défaite est inéluctable, la compréhension par la population de la nécessité de participer malgré une probabilité défavorable détermine la crédibilité de l'opposition en sortie de processus électoral.

Urgence et importance d'une analyse des processus électoraux détournés

La nature du régime détermine la crédibilité du processus électoral¹². Mascarades électorales et dictature sont liées, comme processus électoraux corrects et démocratie sont liés. Il ne s'observe pas de présidentielles correctes en 'dictature', sans une 'transition vers la démocratie' préalable. Deux exceptions en 25 ans en Afrique, deux cas d'alternances acceptées par des 'dictateurs', le 7 décembre 2000 au Ghana, et, le 27 décembre 2002 au Kenya, le confirment. L'absence de processus électoraux corrects, entre autres, définit la dictature : si une élection correcte était organisée, le régime tomberait, sans pouvoir survivre à une alternance.

La qualité des processus électoraux dépend beaucoup plus de la nature des régimes, que des données observables sur ces processus électoraux, mais, l'essentiel de ces processus électoraux se joue aussi en amont des scrutins en fonction du contexte. L'inversion finale du résultat d'une élection est la conséquence de l'ensemble d'un processus détourné. Bien que la nature du régime, si elle est non-démocratique, ne permette pas en pratique d'atteindre une qualité de processus électoraux suffisante pour générer des alternances, la qualité partielle des processus électoraux détermine la suite d'un processus de démocratisation et l'évolution d'un équilibre de l'Etat de droit. Par exemple, la manière d'inverser le résultat de présidentielle, peut déterminer en partie le déroulement de législatives et un futur équilibre entre partis d'opposition. Un progrès dans la qualité des processus électoraux reste essentiel même en l'absence d'alternance.

L'analyse par les partis démocratiques et les sociétés civiles des processus électoraux est importante pour la poursuite d'un processus de démocratisation. La vitesse d'analyse joue si les analyses interfèrent avec l'actualité et la présence d'un regard extérieur. Les trois présidentielles en question affichent plus de régression que de progrès, ce qui confirme l'absence de volonté des pouvoirs de laisser un processus de démocratisation avancer.

¹² 30.3.16, Régis Marzin, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

4. Comparaison des processus électoraux des présidentielles au Congo-Brazzaville, à Djibouti et au Tchad

La qualité d'un processus électoral dépend de la nature du régime, d'un historique, d'un contexte autour du processus électoral, un premier ensemble de critères 'contextuel et historique' qui peuvent être rassemblés en six critères : Durée du pouvoir, Violence du pouvoir, Nombre de mandats, Historique électoral, Méthodes principales de fraude précédentes, Liberté d'expression. La qualité d'un processus électoral se juge également en fonction de sa réalisation pratique, selon des étapes, qui peuvent se résumer en quatre étapes principales : Processus électoral en amont du scrutin, Candidatures et campagne, Déroulement du vote, Compilation des résultats et recours. Les processus électoraux congolais, djiboutiens et tchadiens, non totalement boycottés, peuvent être comparés en fonction de cette grille d'analyse simplifiée.

A. Contexte du processus électoral et historique

	Congo-Brazzaville	Djibouti	Tchad
Durée pouvoir	Depuis 1979, 37-5=32ans	Depuis 1999, 17 ans Oncle depuis 1977, 39 ans	Depuis 1990, 26 ans
Violence du pouvoir	Guerre de reconquête du pouvoir 1997-1999	Surveillance et répression constante des opposants	Historique de guerre au Tchad de 1990 à 2008
Historique électoral	Boycott de l'opposition après la guerre de reconquête du pouvoir de Denis Sassou en 97-99, qui suit l'alternance de 92-97.	Depuis 1999, 3 présidentielles et 3 législatives fraudées ou au résultat inversé. Boycott présidentielle de 2005, législatives 2008 et présidentielle 2011.	Depuis 1990, 4 présidentielles, 3 législatives fraudées ou au résultat inversé.
Nombre de mandats	Suppression limite 2 mandats en octobre 2015.	Suppression limite 2 mandats en 2010.	Suppression limite 2 mandats en 2004.
Méthodes principales de fraude précédentes	Répression en amont. Désorganisation opposition. Mauvais fichier électoral. Déséquilibre découpage électoral législatives 2012 Achat de conscience.	Législatives 2013 : Invention des résultats sans aucun Procès verbaux, inversion de majorité.	Désorganisation opposition, vote multiple substitution des Procès verbaux. Elimination Ibni Oumar Mahamat Saleh en 2008.
Liberté d'expression	Liberté de la presse minimale. Pas de liberté de manifester.	Liberté de la presse minimale. Droit de manifester obtenu en 2013.	Liberté de la presse minimale. Pas de liberté de manifester.

B. Etapes du processus électoral

	Congo-Brazzaville	Djibouti	Tchad
Processus électoral en amont du scrutin	Suppression limite 2 mandats avec massacre. Avancement de la date. Pas de correction du très mauvais fichier électoral. CENI sous contrôle. Aucune correction du processus électoral selon recommandations (ex.OIF) Ue a refusé d'observer.	Destruction de l'Accord cadre du 30.12.14 par attaque USN le 21.12.15. Emprisonnements et désorganisation de l'USN. CENI sous contrôle. Faible taux de retrait des cartes d'électeur. Liste électorale inaccessible Refus par IOG d'une mission expertise de l'Ue.	Ajout biométrie électorale selon l'accord de 2007 (Morpho) positif mais absence de transparence. Enrôlement de mineurs et étrangers. Gonflement certaines régions. Répression société civile. MissionExpertise Ue 2 mois. Ua seule observation internationale.

Candidatures et campagne	Répression empêchement de meeting. Disproportion des moyens.	Empêchement de l'USN de participer en tant qu'USN. Disproportion des moyens. Utilisation partisane de l'administration. Déséquilibre et censure à télévision nationale.	Exclusion de Ngarlely Yorongar. Disproportion des moyens. Coupure internet et réseaux sociaux.
Déroulement du vote	Coupure internet et SMS : isolement du pays et sortie de l'armée.	Empêchement de la surveillance des bureaux de votes par l'opposition par 'papiers' et force de l'ordre. Non-respect des procédures de dépouillement. Trucage des procès verbaux non signés. Achat de conscience. Faible participation.	Obligation des militaires de voter Idriss Déby, avec des disparitions. Au Nord : maximum de fraudes : délégués de l'opposition chassés, bourrages d'urnes et trucages de milliers de procès-verbaux, trafic de cartes d'électeurs ¹³
Compilation des résultats et recours	Passage au 1 ^{er} tour 60,39% Annonce officielle de faux résultats avant comptage. Aucun résultat officiel selon compilation des procès verbaux. Coupure internet pour empêcher vraie compilation. L'opposition avec 80% des procès verbaux donne Sassou Nguesso 4 ^e . Détournement de l'attention vers violente répression armée.	Passage au 1 ^{er} tour 87,07% Gonflement du nombre d'électeurs de par ajouts électeurs fictifs à compilation résultats. (incohérence des chiffres en pourcentage du nombre d'électeur) Compilation de résultats basés sur des procès verbaux fraudés (certains à 100% pour IOG) Procès verbaux non signés montrés à la télévision. Résultats non affichés sur les bureaux de votes.	Passage au 1 ^{er} tour 59,92% Résultats différents des Procès verbaux et de la Céni. Maximum de fraudes au Nord : entre 90 et 95% pour Déby dans 12 régions du Nord ¹⁴ . Au maximum, avec 100% au Nord, il a 42%. Intimidation militaire de la population du 21 au 22 avril (plusieurs morts). Internet et accès aux réseaux sociaux limité. SMS coupés du 9 au 23 avril et plus ¹⁵ . L'opposition avec les procès verbaux de 9 régions au Sud donne Idriss Déby 4 ^e .

Ces trois processus électoraux comportent plusieurs irrégularités qui participent à la modification de résultat final. Ils comportent un point commun principal, le trucage des résultats du premier tour, pour placer le président sortant au-dessus de 50%. Si les présidents sortants vont à un second tour, ces seconds tours les mettent face au regard des media et diplomates internationaux et face à la possibilité d'une normalisation du processus électoral¹⁶.

Au Congo-Brazzaville et au Tchad, les résultats partiels de l'opposition donne le président sortant quatrième et éliminé au premier tour. A Djibouti, Ismaïl Omar Guelleh a réussi à empêcher l'opposition de disposer de résultats et il n'existe aucune estimation de résultat valable, puisque le processus électoral a été comme 'détruit' en amont par la répression de décembre 2015.

¹³ http://www.liberation.fr/planete/2016/04/22/tchad-idriss-deby-reelu-pour-un-5e-mandat-sans-surprise_1447858

¹⁴ <http://www.rfi.fr/afrique/20160422-tchad-opposition-conteste-resultats-idriss-deby-itno-president-nord-politique>

¹⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20160423-tchad-internet-telephonie-mobile-perturbes-reseaux-sociaux>

¹⁶ En 2011, en RDC, Joseph Kabila a été accusé d'avoir corrompu les députés pour passer la présidentielle à un tour.

5. République du Congo : mascarade violente à l'ancienne

Au Congo Brazzaville, la question de la limitation du nombre de mandats présidentiels était, dans la période de 2014-2015, commune avec le Burundi, le Rwanda et la RDC¹⁷. Elle a poussé Sassou Nguesso à passer en force rapidement. En accélérant, le chef de l'Etat pouvait espérer isoler son pays des pressions internationales sur son voisin de Kinshasa, qui pourraient arriver puis aller en augmentant. Une des différences entre les deux pays était que la RDC dépendait beaucoup de la communauté internationale, tandis que le Congo Brazzaville était beaucoup plus autonome au niveau financier et militaire. Le processus électoral de la présidentielle a démarré par la suppression de la limitation du nombre de mandats, en dehors de la légalité constitutionnelle.

5.1 Avant la présidentielle, le référendum et le 'coup d'état constitutionnel'

La perspective du coup d'Etat constitutionnel avait été présentée depuis longtemps, au moins depuis l'été 2014¹⁸, dans cette dictature 'normale' en Afrique. C'est pourquoi, en 2015, dans les mois qui ont précédé le référendum, l'enjeu résidait beaucoup dans la capacité d'une opposition congolaise à résister au plan bien établi du chef de l'Etat, et à un degré moindre, dans les réactions internationales.

Avant le débat sur la limitation du nombre de mandats présidentiels au Burundi et au Congo Kinshasa, l'opposition à Brazzaville restait dans la continuité des boycotts entre 2002 et 2015, peu organisée, peu reliée à la population faute d'expérience électorale suffisamment récente et faute de leaders identifiés suffisamment populaire. Le processus de démocratisation, alors, était si peu avancé, que le boycott de la présidentielle aurait pu être envisagé par une plus grande part des opposants. Le débat sur la limitation du nombre de mandats présidentiels commun avec Kinshasa, faisait que le processus de démocratisation à Brazzaville pouvait redémarrer. A priori en 2015, à Kinshasa, la probabilité d'échapper à la modification constitutionnelle était assez importante, à Brazzaville, elle était faible. Mais, l'épisode burkinabé semble avoir changé la perception de la probabilité d'une victoire sur ce point. Il était soudain possible que des politiques et la population y croient et se stimulent mutuellement, les politiques ayant la responsabilité d'impulser un mouvement, et d'orienter vers une stratégie.

Fin 2014, début 2015, il y a eu une impulsion suffisante, mais, elle arrivait tard, quelques mois avant le référendum. Sans une mobilisation à Kinshasa, et sans une mobilisation internationale l'accompagnant, la probabilité de réussite de l'opposition à Brazzaville baissait. La stimulation du mouvement contre un 3^e mandat de Sassou Nguesso a été poussée par l'observation de Kinshasa, dans le bon et dans le mauvais sens. En partie, à certains moments, attendre que les choses se précisent à Kinshasa, de constater qu'il y avait assez de pression sur Kabila, pouvait être nécessaire. Les interactions étaient aussi nombreuses avec le Burundi en crise pour les mêmes raisons. La certitude de pouvoir et devoir abandonner sereinement la passivité des années de boycott est arrivée après ou pendant une décantation tardive, dépendante d'une crise plus large des constitutions des Grands lacs et au niveau de l'organisation interne des partis politiques.

Ce contexte poussait dès 2015 Denis Sassou Nguesso à accélérer. Dans le même temps, l'opposition a été renforcée par des personnalités récemment sorties du clan présidentiel qui ont attiré l'attention. Pour la première fois depuis 1999, le chef de l'Etat avait face à lui une opposition, qui pouvait lui résister et une population en attente d'une confrontation. Cependant, il fallait l'expérience du processus électoral pour que la composition de l'opposition se transforme. Cela a eu lieu ensuite dans les conditions les pires, sous la pression du pouvoir qui est largement intervenu dans ce processus de transformation de l'opposition.

Comme prévu très tôt par l'opposition qui ne pouvait rien empêcher, Denis Sassou Nguesso a rapproché les échéances électorales, sans considérer la détérioration de son image. Des faits similaires en Afrique ont montré que la détérioration pouvait n'être que provisoire. En tapant fort très tôt lors du référendum puis lors de la présidentielle, il renvoyait la population au traumatisme entre 1997 et 1999, et pouvait espérer limiter la contestation. Puisque la communauté internationale met le plus souvent la priorité sur le bilan des victimes en

¹⁷ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/01/08/grands-lacs-entre-limitations-du-nombre-de-mandats-presidentiels-et-accords-de-paix/>

¹⁸ 15.10.14, <http://regardexcentrique.wordpress.com/2014/10/16/en-2015-et-2016-la-limitation-du-nombre-de-mandats-des-presidents-africains-un-levier-pour-accelerer-la-democratisation/>

limitant la pression de soutien à la démocratisation, cela pouvait aussi passer. Il a réussi à aller jusqu'au bout du processus électoral de la présidentielle, en y ajoutant un message très violent dans le Pool pour terminer. La communauté internationale l'a indirectement suivi en se mettant la priorité sur le Burundi et la RDC. Le fait que les Etats-Unis aient le leadership dans la pression internationale a beaucoup joué, car les diplomates américains très actifs n'ont pas mis l'accent sur le Congo Brazzaville¹⁹.

Concernant la modification de la constitution, le 21 octobre 2015, en conférence avec le président malien IBK, François Hollande a créé la surprise en affirmant²⁰ : « le président Sassou peut consulter son peuple, ça fait partie de son droit ». Il ne s'agit pas d'un simple point de vue politique : d'un point de vue juridique, la réforme de la constitution maquillée en changement de constitution est anti-constitutionnelle et illégale, en plus d'être décidée pour convenance personnelle par un président depuis 31 ans au pouvoir.

Soit François Hollande était mal informé²¹ ou a commis une erreur, soit il se pliait aux 'pressions' de Sassou Nguesso. Sa conseillère Afrique, Hélène le Gal, après la mise au point de l'Elysée dans la soirée du 22 octobre sur la volonté de respect des constitutions²², alors que la protestation se répandait, a dans un message très peu formel à la campagne 'Tournons La Page'²³, orienté vers une espèce d'erreur de communication, une omission, du président, qui n'aurait pas pensé à l'évidence de devoir rappeler son discours de Dakar des 29 et 30 novembre 2014, alors que celui-ci serait encore dans toutes les têtes²⁴. Pourtant, le changement de point de vue du Parti Socialiste français qui passe, entre le 24 septembre, du « viol à la fois de la Charte de la démocratie de l'Union africaine et de la Constitution congolaise », et le 23 octobre, à une « organisation légale d'un tel référendum »²⁵, semble montrer que l'Elysée a insisté auprès du PS pour faire reconnaître un caractère légal à ce qui était anti-constitutionnel, après le correctif du 22.

François Hollande et Laurent Fabius, qui, lui, a reçu pendant le massacre le 21 octobre le Ministre des affaires étrangères congolais Jean-Claude Gakosso²⁶, accompagnés en France par le traitement étrangement édulcoré de l'information de RFI et de Jeune Afrique²⁷, ont tiré le débat vers le bas. Suite à la crise du Burundi, la question qui se posait sur le Congo Brazzaville était alors celle d'une application plus rapide et plus ferme qu'au Burundi de sanctions contre les organisateurs d'un coup d'Etat constitutionnel. En France, des organisations de société civile et politique française et africaine autour de la campagne Tournons la Page et du Collectif de Solidarité avec les luttes sociales et politiques, à Paris, avaient commencé depuis le 13 octobre un plaidoyer vers l'Elysée et vers l'Ue, sur la nécessité de menaces de sanctions rapides contre le régime congolais en raison du coup d'Etat constitutionnel et pas uniquement en raison d'atteintes aux droits humains²⁸.

Le vendredi 23 octobre, la tentative de l'Elysée de lancer un faux débat sur la légalité a brouillé le jeu diplomatique international. La communauté internationale est arrivée au jour du référendum sans avoir précisé que le résultat serait d'avance 'nul et non avenue'. Que ce soit volontaire ou non, le message de François Hollande et la rencontre des ministres des affaires étrangères le 21 octobre à Paris ont eu au moins quatre effets favorables à Sassou Nguesso : installer un doute sur le soutien international à la démocratie dans l'esprit des acteurs démocrates congolais, éviter que la question des sanctions contre le coup d'Etat constitutionnel n'intervienne rapidement dans le débat européen en lien avec les accords de Cotonou alors que se discutait le

¹⁹ Citations sur les limitations de mandats : <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/10/26/congo-brazzaville-contexte-geopolitique-nombres-de-mandats-et-constitutions-en-afrique/>

²⁰ Vidéo, 32min20 : <http://www.elysee.fr/chronologie/#e11217.2015-10-21.entretien-avec-m-ibrahim-boubacar-keita-president-de-la-republique-du-mali-3>, RMarzin, 26.10.15, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/10/26/congo-brazzaville-contexte-geopolitique-nombres-de-mandats-et-constitutions-en-afrique/>

²¹ La lettre du Continent a évoqué un désaccord avec Laurent Fabius et Jean-Yves Le Drian

²² <http://www.elysee.fr/communiqués-de-presse/article/evenements-en-republique-du-congo/>

²³ Réponse à Tournons la Page à disposition, « coup de couteau dans le dos » 22.10.15, <http://tournonslapage.com/republique-du-congo-communique-de-la-campagne-tournons-la-page/>

²⁴ F Hollande à Dakar : « Il peut y avoir des révisions de constitution mais quand elle a été adoptée par un peuple avec des règles pour les candidatures, il ne peut pas être question, à quelques jours d'un scrutin, de changer l'ordre constitutionnel ».

²⁵ Le communiqué du 23.10.16 semble avoir été enlevé du site du PS, <https://electionsafrique.wordpress.com/2015/10/22/congo-brazzaville-coup-detat-constitutionnel-et-coup-de-couteau-dans-le-dos/>

²⁶ <http://adiac-congo.com/content/diplomatie-jean-claude-gakosso-edifie-les-autorites-francaises-sur-le-processus-politique-au>

²⁷ « François Soudan, directeur de la rédaction (de JA) est marié à une nièce de Sassou Nguesso, Arlette Soudan-Nonault, membre du bureau politique du parti-État », <http://survie.org/billets-d-afrique/2015/250-octobre-2015-716/article/sassou-franchit-le-pas-5032>

²⁸ 15 octobre 2015, Lettre ouverte à François Hollande « Tournons la Page » demande une condamnation ferme par la France du coup d'État constitutionnel, <http://tournonslapage.com/republique-du-congo/>, 15 octobre 2015, Congo Brazzaville – Coup d'Etat constitutionnel – Lettre ouverte à l'Union européenne du , Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique, <https://electionsafrique.wordpress.com/2015/10/15/congo-brazzaville-coup-detat-constitutionnel-lettre-ouverte-a-lue/>

cas burundais²⁹, casser un potentiel consensus international juste avant l'arrivée sur place de l'émissaire de l'ONU Abdoulaye Bathily, empêcher une condamnation internationale univoque et préalable du referendum d'un point de vue qualité du processus électoral. Des victimes supplémentaires ont sans doute aussi été évitées, car le dictateur congolais semblait prêt à tout face à l'éventualité d'un soulèvement populaire, mais la diplomatie française ne s'est pas exprimée sur cette justification potentielle.

Entre le 22 et le 24 octobre, la mobilisation des congolais dans la rue, qui était alors très forte, a baissé. La répression était forte et les victimes nombreuses. La parole d'Hollande a joué. Les doutes ont augmenté sur la possibilité d'agir comme au Burkina Faso – sans préjuger de la valeur de la comparaison –, surtout qu'Hollande avait semblé favorable au départ de Blaise Compaoré. Les citations sur les constitutions et le nombre de mandats³⁰ mettent en évidence le côté très décalé et hors du réel de l'intervention du 21 octobre du président François Hollande, dans le contexte géopolitique africain. La rencontre de Laurent Fabius avec son homologue congolais a rappelé que Sassou Nguesso sait beaucoup de choses et le ministre français a été considéré comme un 'gardien du temple' de la Françafrique socialiste et de ses secrets inviolables³¹. Dans le contexte de crise et avec l'historique de la relation France – Congo Brazzaville, accepter de recevoir Jean-Claude Gakosso sans aucune précaution participait d'un choix politique. François Hollande a ainsi terni son bilan sur la démocratie en Afrique, comme il l'avait déjà terni en 2013 dans l'alliance avec Idriss Déby sans garanties sur la démocratie et l'Etat de droit au Tchad. Alors que s'oublie progressivement le début de la guerre au Mali et le conflit en Centrafrique, il a pris le risque de relancer en Afrique un rejet massif de la politique française.

Le 21 octobre, l'Union africaine a « exhorté à trouver, par le dialogue, une solution à leurs différences, dans le respect des instruments pertinents de l'UA, notamment la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. » Le 22 octobre, l'Union européenne, a appelé³² à un « dialogue inclusif », « seule voie pour rétablir un consensus large sur une question d'intérêt national que constitue une révision de la constitution » en ajoutant : « Ceci doit se faire dans le respect de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance³³ et des engagements pris dans le cadre de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). .. L'UE invite le gouvernement et toutes les parties prenantes à mettre en place urgemment les conditions permettant un tel dialogue qui devrait aussi aboutir à une meilleure gouvernance électorale en vue des prochains scrutins. » La médiation d'Abdoulaye Bathily, représentant de l'ONU, arrivé le 23 octobre à la demande de Ban Ki-moon, a été refusée par le pouvoir congolais.

La population, habituée aux mascarades électorales depuis 1997 et donc habitué aux boycotts, a réagi dans le sens du boycott du referendum. Le référendum du 25 octobre a été une mascarade électorale, pour laquelle des 'résultats' ont été inventés par le pouvoir: oui à 92,27% pour une participation de 72,45%. L'opposition parle de 10% de participation. Selon l'AFP, l'Élysée a indiqué le 27 octobre³⁴ « que les conditions dans lesquelles le référendum constitutionnel a été organisé dimanche au Congo « ne permettent pas d'en apprécier le résultat, notamment en termes de participation ». »

Denis Sassou Nguesso a réprimé les partis politiques et la société civile, a fait couper internet et SMS et exercé une surveillance des communications pour empêcher un bilan des victimes. Les arrestations se sont multipliées et ont continué plusieurs semaines³⁵. Un bilan partiel minimal des victimes des forces de l'ordre pendant la période autour du référendum, en particulier les 20 et 21 octobre, est de 46 personnes décédées dont 43 identifiées, 69 personnes blessées identifiées, entre 4 et 20 personnes disparues, un bilan qui a été transmis à la Cour pénale internationale, très peu réactive³⁶.

²⁹ 26.10.15 : [http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/10/26-burundi/?utm_source=dsms-](http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/10/26-burundi/?utm_source=dsms-auto&utm_medium=email&utm_campaign=Burundi%3a+1%27UE+demande+1%27ouverture+de+consultations+dans+le+cadre+de+1%27article+96+de+1%27accord+de+Cotonou)

[auto&utm_medium=email&utm_campaign=Burundi%3a+1%27UE+demande+1%27ouverture+de+consultations+dans+le+cadre+de+1%27article+96+de+1%27accord+de+Cotonou](http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/10/26-burundi/?utm_source=dsms-auto&utm_medium=email&utm_campaign=Burundi%3a+1%27UE+demande+1%27ouverture+de+consultations+dans+le+cadre+de+1%27article+96+de+1%27accord+de+Cotonou)

³⁰ Citations sur les limitations de mandats : <https://regardcentrique.wordpress.com/2015/10/26/congo-brazzaville-contexte-geopolitique-nombres-de-mandats-et-constitutions-en-afrique/>

³¹ 14.2.12, Survie, <http://survie.org/francafrique/gabon/article/laurent-fabius-prepare-t-il-de>

³² Bruxelles, 22/10/2015, http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2015/151022_04_fr.htm

³³ le Congo Brazzaville est signataire de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de l'Union africaine : <http://www.achpr.org/fr/instruments/au-constitutive-act/ratification/>

³⁴ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/10/27/congo-paris-ne-reconnait-pas-les-resultats-du-referendum-constitutionnel_4798006_3212.html

³⁵ Certains sont toujours emprisonnés : Paulin Makaya ou Modeste Boukadia, entre autres

³⁶ estimation supplémentaire « 46 à 65 personnes décédées, 69 à 100 blessées, 4 à 20 disparues. » Collectif Solidarité avec Luttes Sociales et Politiques en Afrique, <https://electionsafrique.wordpress.com/2015/12/17/congo-b-bilan-du-coup-d-etat-constitutionnel-doctobre-2015-en-republique-du-congo-et-demande-d-une-mission-denquete-internationale/>

Les Nations-Unies n'ont pas voulu agir véritablement au Congo Brazzaville et le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies n'a pas répondu à la demande d'enquête sur les violations des droits humains lors du processus électoral à l'instar de ce qui a été envisagé pour le Burundi le 14 décembre 2015³⁷. Du 8 au 10 février 2016, a eu lieu à Brazzaville la Conférence régionale africaine d'Interpol sur la « criminalité transnationale », inaugurée par les « hauts responsables du Congo »³⁸. Sassou Nguesso semblait alors avoir réussi à 'effacer' au niveau international le bilan du massacre du référendum, pour pouvoir aller vers la présidentielle.

En outre, le référendum a provoqué les premières manifestations depuis la guerre en 1997. Le pouvoir a donc montré qu'il n'acceptait aucunement un droit de manifester.

5.2 Processus électoral de la présidentielle en amont

Après le référendum boycotté, Denis Sassou Nguesso a accéléré le processus électoral sans chercher à donner l'illusion du moindre dialogue. Le 6 novembre, la nouvelle Constitution a été promulguée. Le 22 décembre 2015, il a annoncé l'avancement de la présidentielle de juillet au premier trimestre bousculant les opposants et ne leur laissant que peu de temps pour discuter sur une stratégie de candidatures. La date du 20 mars a été fixée début janvier, la date d'un éventuel second tour étant alors automatiquement fixée par la constitution au 10 avril³⁹.

En passant en force le 25 octobre 2015 par un référendum anticonstitutionnel et massivement boycotté, le président congolais avait montré qu'il imposerait pour la présidentielle un processus électoral bâclé, comme il l'avait toujours fait. La répression a suivi pour imposer le processus électoral⁴⁰. Il a communiqué sur sa volonté de gagner au premier tour, et cela reflétait la préparation de la fraude⁴¹.

A la demande des autorités congolaises, une mission d'évaluation technique avait été envoyée en décembre 2013 par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), pour proposer des améliorations dans la perspective des élections locales de 2014 et de la présidentielle 2016. Cette mission avait constaté que la gestion du processus électoral est essentiellement faite par le Ministère de l'intérieur. L'OIF a jugé nécessaire « la refondation de l'état civil » comme base de recensement électoral, et une « vérification paritaire du dénombrement » pour les circonscriptions avec anomalie statistique, et a préconisé, de « maintenir une concertation permanente », de « veiller à l'indépendance de l'audiovisuel public », d'« introduire la biométrie » et de « réformer et transformer la commission nationale d'organisation des élections en une structure indépendante, dotée de pouvoirs réels⁴² ».

Suite au référendum d'octobre 2015, il n'était plus question de ces recommandations. Les vagues concessions discutées sur le processus électoral étaient très secondaires. L'opposition n'a eu aucune possibilité d'influer sur l'organisation. La Commission nationale électorale indépendante (CNEI) était aux ordres du pouvoir, composée de 20 membres du Parti Congolais du Travail (PCT) et de 3 personnes de la 'société civile'. Les candidats d'opposition Okombi Salissa, Kolélas, Mokoko, Munari et Tsaty Mabiala ont créé une Commission technique électorale (CTE) pour « compiler l'ensemble des procès-verbaux et annoncer ses propres résultats »⁴³. L'enjeu était avant le scrutin déjà sur la compilation future des résultats, et pas sur la CENI ou le fichier électoral, parce que la population rejetait suffisamment et visiblement le président sortant.

Le fichier électoral ne permettait pas non plus une élection crédible. Selon le recensement à la base du fichier électoral de 2014, les départements du Nord sont devenus plus peuplés que ceux du Sud. Selon la Fédération

³⁷ 17.12.15, <https://electionsafrique.wordpress.com/2015/12/17/congo-b-bilan-du-coup-detat-constitutionnel-doctobre-2015-en-republique-du-congo-et-demande-dune-mission-denquete-internationale/>, <http://www.africa1.com/spip.php?article61618>, <http://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=16878&LangID=F>,

³⁸ <http://www.interpol.int/fr/Centre-des-m%C3%A9dias/Nouvelles/2016/N2016-006>

³⁹ 21 jours après, 2015 : article 27, http://www.ambacongo-us.org/Portals/6/pdfs/Projet_Constitution_10-10-2015.pdf, 2002 : article 59, <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Congo.pdf>

⁴⁰ 16.3.16, 20 mars au Congo Brazzaville : un vote sans espoir ?, <https://electionsafrique.wordpress.com/2016/03/16/congo-b-communique-20-mars-au-congo-brazzaville-un-vote-sans-espoir/>

⁴¹ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/07/presidentielle-au-congo-le-president-sassou-nguesso-se-voit-l-emporter-des-le-premier-tour_4877808_3212.html

⁴² Rapport de la Mission francophone d'information et d'évaluation dans la perspective des élections de 2014 et 2016 au Congo, document non public disponible sur demande auprès de l'OIF.

⁴³ explications de Charles Zacharie Bowao, coordonnateur de l'IDC-FROCAD, 9.3.16, <http://mwinda.org/fr/actualites/actualites-a-la-une/actualites/380-campagne-et-programmes-electoraux-ds-candidats-a-l-election-presidentielle>

des Congolais de la Diaspora (en France), « les départements septentrionaux ont vu en 7 ans leurs populations augmenter de plus de 143 299 et celles des départements méridionaux baisser de plus de 102 279 »⁴⁴ et « le nombre d'électeurs a baissé dans tous les départements de la partie Sud du Congo et a augmenté dans tous les départements du Nord, fiefs électoraux de Denis Sassou. Dans la même période, le département de la Likouala, l'un des plus enclavés et le moins peuplé est devenu celui qui a le plus grand nombre d'électeurs ». Une révision des listes électorales a eu lieu entre le 25 janvier et le 15 février 2016 et n'a pas permis un enrôlement correct et le fichier contenait « des électeurs fictifs, décédés, expatriés ou n'ayant pas l'âge de voter »⁴⁵.

Fin 2015, l'Union européenne (Ue), a tenté⁴⁶ « un dialogue politique structuré, dans le cadre de l'Accord de Cotonou, ... qui aborde les domaines politiques, de la justice et du respect des droits de l'homme ... les questions électorales (calendrier, cartes, listes, et prochaines échéances électorales) et la concertation nationale. » Le 19 février 2016, l'Ue a abandonné l'idée d'une mission d'observation électorale car⁴⁷: « les réformes introduites par la loi électorale du 23 janvier ... ne prennent pas suffisamment en compte les recommandations de la Mission d'observation électorale de l'Ue de 2002... ne semblent pas de nature à rassurer sur le caractère démocratique, inclusif et transparent de l'élection présidentielle anticipée au 20 mars 2016. ... l'anticipation du scrutin de 3 mois ne permettra pas une amélioration substantielle du fichier électoral, dont la qualité insuffisante risque d'affecter la crédibilité des résultats du vote. ... »

Denis Sassou Nguesso n'a tenu compte ni de l'avis de l'Ue ni de celui des Nations-Unies. Il a neutralisé l'envoyé spécial de l'ONU Abdoulaye Bathily, qui n'a eu droit à aucune écoute parce qu'il s'était déjà opposé sur la limitation du nombre de mandats. La Francophonie a envoyé comme observateur sur quelques jours, juste avant le scrutin, l'ancien président de transition burkinabé, Michel Kafando, pour collaborer avec l'envoyé spécial de l'ONU en Afrique Centrale, Abdoulaye Bathily⁴⁸, sans stratégie visible, et sans aucun effet. Michel Kafando, toujours pour l'OIF, a sans doute eu un rôle plus utile au Niger quasiment au même moment⁴⁹.

Côté France, le 7 mars, le Parti Socialiste a essayé de demander un report du scrutin, poussé par une partie de l'opposition, en vain⁵⁰. Dans une lettre datée du 11 mars 2016, le nouveau ministre des affaires étrangères français, Jean-Marc Ayrault a répondu à un député qui lui avait posé une question que la France partageait la position de l'Ue selon laquelle « les conditions ne lui semblaient pas réunies pour garantir la crédibilité des résultats du processus électoral ». Il est possible que Jean-Marc Ayrault ne soit pas globalement sur la position de Laurent Fabius.

L'option du boycott a été portée par une partie de l'opposition, dont Mathias Dzon, et cette partie de l'opposition, minoritaire, a, par la suite, assez logiquement, été moins entendue que l'opposition qui avait choisi de participer malgré les conditions désastreuses. L'opinion était largement contre Denis Sassou Nguesso et la problématique principale semblait déjà d'avoir probablement à démontrer la réalisation d'un futur coup d'Etat électoral, après le coup d'Etat constitutionnel. Les participants avaient aussi la possibilité de se montrer au regard de la population après les années de boycott.

Les candidats de l'opposition se sont présentés en ordre dispersé, 9 candidats mi-février, donc 6 de la coalition IDC-Frocad alors assez désunie, les plus visibles étant André Okombi Salissa et Parfait Kolélas. L'ancien représentant spécial auprès de la présidence de la commission de l'Union africaine, le général Jean-Marie Michel Mokoko, ne s'est affiché que début février, en démissionnant du poste de conseiller chargé des questions de paix et de sécurité du cabinet du chef de l'Etat⁵¹. Il est arrivé de Paris le 10 février, un peu à la manière de Pascal Lissouba revenant en février 1992 pour gagner en août 1992. Il a tenté de créer une surprise, un événement inattendu qui puisse faire sortir le processus programmé par le chef de l'état de son cours. Une

⁴⁴ 1.3.16, <http://www.fcd-diaspora.org/spip.php?article586>

⁴⁵ Général Mokoko, 4 mars 2016, <http://mwindi.org/fr/actualites/actualites-a-la-une/actualites/377-general-mokoko-je-lance-un-appel-a-n-accorder-aucun-credit-a-ce-scrutin-deja-pipe>

⁴⁶ par la voix du Chef de division Afrique Centrale du SEAE, <https://electionsafrique.wordpress.com/2015/10/15/congo-brazzaville-coup-detat-constitutionnel-lettre-ouverte-a-lue/>

⁴⁷ 19/02/2016 http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2016/160219_01_fr.htm

⁴⁸ 13.3.16 Michaëlle Jean, <http://www.rfi.fr/emission/20160313-francophonie-michaelle-jean-secretaire-generale-oif>

⁴⁹ <http://www.rfi.fr/afrique/20160321-niger-elections-presidentielles-ceni-chiffres-issoufou-hama-amadou-niamey-tahoua-bo>

⁵⁰ 7.3.16, <http://www.parti-socialiste.fr/republique-congo-parti-socialiste-souhaite-report-de-lelection-presidentielle/>

⁵¹ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/05/le-general-mokoko-quitte-denis-sassou-nguessou-avant-de-l-affronter-a-la-presidentielle_4860486_3212.html

partie de la population semble avoir bien accepté cette idée d'une surprise de dernière minute qui pourrait changer le cours de l'histoire en modifiant subitement le rapport de force. Les forces de l'ordre ont aussitôt commencé une répression destinée à le désorganiser, allant jusqu'à le faire interroger par la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) le 22 février⁵².

Les conditions de la campagne ont été très chaotiques. La répression démarrée au référendum ne s'est pas arrêtée. Le manque d'équité était patent. Le président sortant a fait campagne avec des moyens considérables alors qu'une partie des meetings des opposants étaient annulés. Les media d'Etat, télévision et radio ne parlaient quasiment pas de l'opposition.

5.3 Jour du premier tour et inversion du 'résultat'

Dans la logique des dictatures, il était peu probable que Denis Sassou Nguesso permette qu'un second tour soit possible alors qu'il se retrouverait face à une opposition qui pourrait s'unir. Même avec des fraudes en amont et le jour du vote, le président sortant était suffisamment rejeté par la population, pour qu'il soit impossible de passer au premier tour sans importantes fraudes. Il était prévisible qu'agirait fortement à la compilation ou à l'annonce des résultats, pour se rajouter des dizaines de pourcents.

Le scrutin a eu lieu le 20 mars, et, ce jour-là, l'enjeu s'est aussitôt déplacé sur la compilation des résultats. Le 21 mars, l'IDC Frocad annonçait le président sortant battu dans tout le pays⁵³. Le 22 mars, la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), annonçait, elle, « Denis Sassou Nguesso en tête du premier tour de la présidentielle avec 67% des voix », ce qui a été immédiatement repris par RFI sans précaution⁵⁴: « Denis Sassou Nguesso, au pouvoir à Brazzaville depuis 32 ans, arrive en tête du premier tour de l'élection présidentielle avec 67,02% des voix, selon des résultats provisoires et partiels de la CNEI, sur 72 des 111 districts et arrondissements du pays, hors Pointe Noire. Guy-Brice Parfait Kolélas est à 16,81%, et le général Mokoko à 7,50%. La participation s'élève à 65,74%. »

Par la suite, RFI est le plus souvent resté dans la reprise des discours officiels agrémentée de fausse dialectique sans enquête. Le 23 mars, en train d'enquêter, « l'envoyé spécial du Monde, Christophe Châtelot, ainsi que deux envoyés spéciaux de l'Agence France-Presse ont été agressés » par les forces de l'ordre⁵⁵. Le pouvoir congolais montrait qu'il était prêt à s'opposer à toute presse internationale trop curieuse.

Quatre jours après le scrutin, le 24 mars, la nuit, le ministère de l'intérieur a indiqué des chiffres de 60,39% pour Denis Sassou Nguesso, 15,05% pour Guy-Brice Parfait et 13,89% pour Jean-Marie Michel Mokoko, qui n'étaient pas basés sur un comptage vérifiable, ce qui n'a pas encore empêché RFI de les reprendre comme « résultats officiels »⁵⁶. Il s'agit visiblement d'un chiffre inventé, qui n'est pas un « résultat officiel », parce que ce n'est pas un résultat issu d'une somme de chiffres rattachés à des régions et à des bureaux de votes.

Le dictateur congolais n'a pas fait semblant de respecter quoi que ce soit des règles de la démocratie, il a montré la force de la police et de l'armée dans la rue. D'après la chercheuse Leslie Varenne, le 19 mars 2016⁵⁷, « Selon un militaire congolais, entre septembre et décembre 2016, il a recruté 8000 jeunes, plus une compagnie entière de Burundais, qu'il a mis à la disposition de la Garde Républicaine et de la police. » La presse congolaise a évoqué des mercenaires burundais, tchadiens et centrafricains à partir du référendum⁵⁸.

Comme autour du référendum, une coupure générale d'internet et des SMS était prévisible. Internet a été coupé⁵⁹. Les USA ont dénoncé cette coupure dès le 21 mars⁶⁰. Ainsi, tout a été fait pour empêcher l'opposition de rassembler les chiffres basés sur les Procès verbaux. La Coordination des Plateformes de l'opposition IDC et

⁵² 22.2.16, <http://www.rfi.fr/afrique/20160222-congo-brazzaville-mokoko>

⁵³ <https://www.facebook.com/zengamambu.congobrazzaville/photos/a.143402865842167.1073741825.109738852541902/532701203578996/?type=3&theater>

⁵⁴ <http://www.rfi.fr/> visible à 17h42 le 22.3, message commenté :

<http://www.rfi.fr/afrique/20160322-congo-brazzaville-election-presidentielle-premier-tour-resultats-denis-sassou-nguess>

⁵⁵ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/23/l-envoye-special-du-monde-agresse-a-brazzaville_4888848_3212.html#q0f87Y4YCVmZrehc.99

⁵⁶ <http://www.rfi.fr/afrique/20160324-presidentielle-congo-brazzaville-denis-sassou-nguessou-reelu-premier-tour>

⁵⁷ https://www.iveris.eu/list/articles_dactualite/160-afrique-centrale-la-poudriere

⁵⁸ <http://www.zenga-mambu.com/fiche.php?id=5628>, <https://brazzaville.fr/2015/10/congo-brazzaville-des-mercenaires-aupres-de-sassou-pour-des-basses-besognes-contre-les-opposants/>

⁵⁹ <https://rsf.org/fr/actualites/rsf-condamne-le-black-out-des-telecommunications-au-congo>

⁶⁰ <http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2016/03/254877.htm>

FROCAD a mis en place une Commission technique électorale (CTE) alternative, « dans le QG de campagne d'André Okombi, Salissa, dans celui de Guy Brice Parfait Kolelas et dans un troisième lieu, « tenu secret pour des raisons de sécurité »⁶¹, pour rassembler et compiler les Procès verbaux.

Le 24 mars, le 'général' Jean-Marie Michel Mokoko, se pensant arrivé en tête a déclaré⁶² « Chers compatriotes, je vous demande de vous lever pour barrer la route à l'arbitraire. Je vous demande de réclamer votre vote confisqué et volé. Cette victoire est la vôtre. Vous avez massivement rejeté celui qui prétend avoir gagné cette élection dès le premier tour. » Ce jour-là à Paris, son avocat demandait à la communauté internationale d'appuyer le recomptage⁶³. Les forces de l'ordre ont alors encore plus essayé d'empêcher l'opposition et la CTE de travailler sur la compilation des résultats et ont interdit une conférence de presse le 25 mars⁶⁴.

Selon Charles Zacharie Bowao, alors porte-parole très actif de l'IDC-Frocad, du 24 ou 27 mars⁶⁵, « de nombreuses arrestations ont eu lieu. En particulier celles d'Anatole Limbongo Ngoka, coordinateur national des comités de soutien du Général Mokoko, Jean Nguouabi, directeur de campagne du Général Mokoko, Raymond Ebonga, ancien député, directeur de campagne adjoint d'André Okombi Salissa dans la Likouala en possession de fiches de résultats, Christine Moyen, chargée à la logistique de Mokoko. D'autres personnes également impliquées dans le travail de la CTE, sont elles portées disparues et notamment Anthyme Bahimina, 2ème Vice-Président de la CTE, .. Patrice Lagali, porte-parole de la CTE, convoqué par DGST, introuvable et injoignable. »

Le 29 mars, l'opposition relativement unie face au coup d'Etat électorale en cours a alors organisé une opération ville morte⁶⁶, alors que le général Mokoko se cachait.

La Commission technique électorale (CTE) a annoncé le 2 avril un « résultat » basé selon elle sur 80% des procès verbaux. L'impossibilité de rassembler l'ensemble des résultats correspond au climat de répression forte. Les forces de l'ordre ont encore empêché l'opposition de communiquer sur ses résultats pour mobiliser. Ces résultats partiels d'IDC et FROCAD donnent Denis Sassou Nguesso éliminé au premier tour, les deux retenus au second tour étant Guy Brice Parfait Kolélas avec 30,1% et Jean Marie Michel Mokoko avec 28,6%⁶⁷.

Guy-Brice Parfait Kolelas a déposé un recours devant la Cour constitutionnelle, sans suite, tandis que, selon RFI⁶⁸, « Jean-Marie Michel Mokoko, a adressé un courrier au ministère de l'Intérieur pour dénoncer l'absence de publication des résultats de la présidentielle au Journal officiel » et qu' « En conséquence, selon lui, le délai de cinq jours ouvrables réservé aux candidats pour déposer leur recours n'a pas encore commencé à courir. Il se réserve donc le droit de déposer à son tour un recours lorsque « la publication des résultats sera régulière ». » Le 4 avril, la Cour constitutionnelle aux ordres du Président a donné un chiffre 60,19% pour le chef d'Etat sortant sans preuve supplémentaire, sans addition de chiffres vérifiables. Le résultat inversé était imposé militairement, comme le résultat du référendum d'octobre 2015.

A partir de là, le dictateur n'a plus cherché qu'à montrer sa force et faire croire à des violences provoqués par des opposants, pour que le débat se déplace de la question électorale vers les questions de paix et sécurité, sachant que la communauté internationale privilégie constamment la responsabilité de protéger les populations, alors que le droit électoral international n'existe pas. Des affrontements ont eu lieu le 4 avril à Brazzaville, faisant 17 morts selon un bilan officiel,⁶⁹ et ont servi de prétexte à une répression démesurée dans le Pool⁷⁰, avec « des roquettes tirées à partir d'hélicoptères de l'armée »⁷¹.

⁶¹ <http://www.rfi.fr/afrique/20160322-congo-le-travail-commission-electorale-opposition-avance-bien>

⁶² https://www.opinion-internationale.com/2016/03/24/exclu-le-general-mokoko-arrive-en-tete-du-premier-tour-de-lelection-presidentielle-au-congo-appelle-le-peuple-a-se-soulever_42095.html

⁶³ <https://www.facebook.com/239275656235687/videos/vb.239275656235687/613653142131268/?type=2&theater>

⁶⁴ <http://www.jeuneafrique.com/313627/politique/congo-police-empêche-conference-de-presse-dopposants/>

⁶⁵ <http://www.matinlibre.com/index.php/international/item/6412-charles-zacharie-bowao>

⁶⁶ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/29/congo-l-opposition-se-felicite-du-succes-de-sa-journee-ville-morte_4891985_3212.html

⁶⁷ <https://www.facebook.com/CharlesZBowao/photos/pcb.1608390336153458/1608390179486807/?type=3&theater>

⁶⁸ <http://www.rfi.fr/afrique/20160401-congo-brazzaville-guy-brice-parfait-kolelas-recours-opposition-election>

⁶⁹ <http://www.rfi.fr/afrique/20160406-congo-brazzaville-quartiers-sud-brazzaville-vivent-ralenti>

⁷⁰ <http://www.rfi.fr/afrique/20160408-congo-brazza-bombardements-le-pool-une-diversion-selon-opposition-charles-zacharie->

⁷¹ <http://www.rfi.fr/afrique/20160409-congo-brazzaville-nouveaux-bombardements-armee-pool-pasteur-ntumi>

La communauté internationale, qui avait fait peu de cas du massacre du référendum, s'est saisi des massacres dans le Pool, dont on ne connaît pas le bilan des victimes⁷². L'Onu en particulier s'est impliquée à partir du 14 avril⁷³. Le représentant du secrétaire général de l'ONU en Afrique centrale, Abdoulaye Bathily, s'est déplacé dans le Pool début juin⁷⁴ pour le lancement d'une « mission humanitaire conjointe d'évaluation de la situation du Pool⁷⁵. » Abdoulaye Bathily a aussi rencontré Mokoko et Kokelas sans que l'on sache pourquoi⁷⁶.

L'investiture a eu lieu le 16 avril devant sept chefs d'Etats africains, les français-e-s, Cécilia Attias, Jean-Louis Borloo et Yamina Benguigui, le franco-béninois Lionel Zinsou⁷⁷. Elle a permis de constater une certaine tension avec la diplomatie européenne⁷⁸. Le 22 avril, le porte-parole du Ministère des affaires étrangères français a déclaré⁷⁹ : « Les conditions d'organisation du scrutin présidentiel au Congo, notamment la coupure des communications pendant l'essentiel des opérations de vote et de dépouillement, ne permettent pas d'en apprécier les résultats officiels. »

5.4 Vers les législatives ? Quelles relations internationales pour le Congo Brazzaville ?

L'UE aurait à tenir compte de la qualité du processus électoral si elle souhaite continuer la coopération européenne⁸⁰ en respectant l'accord de Cotonou et son article 96. Le SEAE a tenté d'insister sur la technique en déclarant le 21 mars⁸¹ : « il importe que le processus de dépouillement et de compilation des votes se déroule dans l'ordre et de façon transparente et vérifiable. » Puis, le 7 avril, Fédérica Mogherini, a indiqué⁸² : « Le processus post-électoral a été marqué par des atteintes aux droits de l'homme, arrestations et intimidations de l'opposition et des médias. Ceci met en question la crédibilité des résultats. » Le 8 avril, le Ministère des affaires étrangères français a recopié ce message, dans la base des déclarations françaises⁸³, semblant le reprendre à son compte, en l'absence de certitude sur le protocole.

La Haute représentante a ajouté qu'« En vue des prochaines élections législatives, le gouvernement du Congo et toutes les parties prenantes doivent assurer le respect des libertés fondamentales et s'engager afin qu'un scrutin transparent qui reflète la volonté du peuple puisse avoir effectivement lieu. Dans ce contexte, L'UE réaffirme sa disponibilité à continuer son dialogue avec le Congo. » Ce point de vue ouvrant directement sur les législatives, semble renvoyer à l'idée de la possibilité d'un processus de démocratisation par étapes, en acceptant des échecs très violents, sachant que le processus électoral suivant sera la suite d'un coup d'Etat électoral difficile à gérer pour l'opposition et la population.

Si l'Union européenne continue de discuter avec le pouvoir, les discussions ne sont pas spécialement publiques. Le 9 mai 2016, Denis Sassou Nguesso a essayé de chasser l'ambassadrice européenne Saskia de Lang⁸⁴. Le 17 mai, l'UE a « réitéré son soutien à sa diplomate en poste depuis 2014, assurant qu'elle jouissait « de la pleine confiance de Bruxelles » » et affirmé qu'elle était « disposée à poursuivre son dialogue et sa coopération avec le gouvernement » congolais.

La position européenne dans les mois qui viennent sera a priori en lien avec la position française. Une nouvelle polémique s'est déclenchée après que le Général Mokoko ait reçu la visite de l'ambassadeur de France bientôt en retraite. Selon Médiapart le 1^{er} juin⁸⁵, « Jean-Marie Michel Mokoko a reçu la visite de deux personnalités

⁷² <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/04/republic-of-congo-air-strikes-hit-residential-areas-including-schools/>

⁷³ <http://www.rfi.fr/afrique/20160414-congo-brazzaville-inquietude-onu-face-situation-pool>

⁷⁴ <http://www.rfi.fr/afrique/20160603-congo-brazzaville-visite-le-pool-representant-onu-afrique-centrale>

⁷⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20160609-congo-brazzaville-mission-evaluation-onu-pool-bombardements>

⁷⁶ Ce qui peut générer des rumeurs (?) : <https://n3k6.wordpress.com/2016/06/09/congoquand-sassou-cherche-a-briser-le-pacte-mokoko-kokelas-bowao-joue-au-gendarme/>

⁷⁷ https://www.iveris.eu/list/tribunes_libres/165-les-massacres-du-pool-et-la-politique-des-trois-singes

⁷⁸ <http://www.africaintelligence.fr/LC-/alerte-lc/2016/04/15/bruxelles-met-denis-sassou-nguessou-au-regime-sec-%2C108145712-ART>

⁷⁹ <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2016-04-22.html#Chapitre1>

⁸⁰ 11^e FED 105 millions d'Euros sur 5 ans, en priorité pour 'Eau et assainissement; sécurité alimentaire et nutritionnelle' : <http://lentreprenariat.net/business-news/ue-va-accorder-46-milliards-deuros-15-pays-africains-entre-2014-et-2020-d-tail-par>, http://www.eeas.europa.eu/delegations/djibouti/index_fr.htm

⁸¹ 21.03.16, Porte-parole SEAE UE : http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2016/160321_02_fr.htm

⁸² <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/04/07-hr-situation-in-congo/>

⁸³ <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2016-04-08.html#Chapitre11>

⁸⁴ <http://www.rfi.fr/afrique/20160519-brazzaville-depart-ambassadrice-union-europeenne-congo-saskia-lang>

⁸⁵ <https://www.mediapart.fr/journal/international/010616/lambassadeur-de-france-au-congo-se-fait-le-representant-de-sassou>

françaises : d'abord, dimanche 22 mai, celle de Jean-Yves Ollivier, un intime du potentat congolais et acteur bien connu des réseaux africains depuis les années 1980 ; puis, le lendemain, celle de l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, sur le départ après deux ans passés à Brazzaville. Tous deux sont venus lui faire passer le même message, comme l'a appris Mediapart : qu'il accepte sa défaite et permette ainsi à la France d'aller de l'avant dans sa relation avec le maître de Brazzaville. En échange de sa liberté... Contactés, le Quai d'Orsay puis l'Élysée confirment la visite de l'ambassadeur. Mais affirment catégoriquement que ses instructions étaient « claires » : il n'était absolument pas mandaté, dit-on à Paris, pour convaincre le général Mokoko de reconnaître le résultat des élections, mais pour s'enquérir de sa santé.»

Le 14 juin, Jean-Marc Ayrault a rencontré son homologue, Jean-Claude Gakosso, et a fait « le point sur la situation au Congo » sans qu'un compte-rendu soit fait de la rencontre. Le même jour, François Hollande a lui vu Alain Mabanckou pour parler de « dialogue »⁸⁶. La poursuite des actions en justice en France sur les Biens Mal Acquis pèse sans doute dans la balance⁸⁷, comme la perspective des élections en France en 2017. Par ailleurs, il est aussi difficile de prévoir quels rôles joueront l'ONU et Abdoulaye Bathily dans les mois qui viennent et dans l'optique des législatives. Pour l'instant, les réactions internationales restent sans fermeté, comme pour les massacres des Oromos en Ethiopie de fin 2015 et début 2016⁸⁸, toute l'attention semblant se porter sur la RDC.

Denis Sassou Nguesso, qui avait en Centrafrique tenté de redorer son image, est pour l'instant atteint au niveau diplomatique international. Alors que s'annonce l'augmentation des tensions à Kinshasa pour la démocratisation de la RDC en 2017, il ne serait pas étonnant que les législatives de 2017 soient aussi avancées. Le vieux tyran ne peut plus faire semblant de jouer le jeu des élections. La poursuite d'un processus de démocratisation pour l'instant bloqué à un stade peu avancé, dépendra aussi de la capacité de l'opposition à continuer d'avancer pour essayer de sortir d'une impasse où l'a placée le chef de l'Etat.

Les dictateurs obligent fréquemment des oppositions fragilisées par une 'défaite' à passer à un processus électoral suivant sans que la population n'ait de certitude sur la stratégie et puisse retrouver confiance. Le choix d'une transition de cette 'défaite' traumatisante vers un combat sur un nouveau processus électoral, très aléatoire lui aussi, est paradoxal, en apparence. Paradoxal est aussi le bilan du processus électoral de la présidentielle du 20 mars, en dehors des règles de la démocratie, mais qui a tout de même permis une évolution du Congo Brazzaville qui servira peut-être à la suite du processus de démocratisation. A priori et sauf surprise, Denis Sassou Nguesso n'est pas prêt à laisser les législatives se dérouler autrement que sous la forme d'une nouvelle mascarade.

⁸⁶ <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2016-06-15.html#Chapitre6>
<http://www.rfi.fr/afrique/20160615-mabanckou-demande-dialogue-sous-patronage-communaute-internationale-congo>

⁸⁷ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/04/sassou-nguessou-porte-plainte-contre-x-dans-l-affaire-des-biens-mal-acquis_4859004_3212.html,
http://afrique.lepoint.fr/economie/biens-mal-acquis-congo-la-suisse-entre-dans-la-danse-10-02-2016-2016822_2258.php

⁸⁸ HRW 16.6.16 : <https://www.hrw.org/fr/news/2016/06/15/ethiopie-la-repression-de-manifestations-fait-des-centaines-de-morts>, <http://www.rfi.fr/afrique/20160616-human-rights-watch-repression-manifestants-oromos-centaines-morts>, http://afrique.lepoint.fr/actualites/ethiopie-oromo-une-epine-dans-le-pied-d-addis-abeba-16-06-2016-2047070_2365.php

6. Tchad : timide avancée du processus de démocratisation malgré le coup d'Etat électoral ou statu quo?

Si jusqu'en 2015, le régime tchadien pouvait être classé comme le pire des ex-colonies françaises⁸⁹, pire que les régimes congolais et camerounais, c'est que la violence de la répression allait de pair avec l'absence de progression d'un processus de démocratisation. En termes de liberté relative en dictature violente, après l'élection du 10 avril, ce classement semble avoir évolué. Un début de libéralisation, encore légère, est apparu au Tchad, tandis qu'au Congo Brazzaville, Denis Sassou Nguesso écrasait son opposition 'à l'ancienne'. Au Tchad, la peur a diminué. Le processus de démocratisation, bien qu'indépendant d'une probabilité de départ du chef de l'Etat, semble s'être, provisoirement, débloqué.

Idriss Déby, l'ancien chef d'Etat major de l'armée tchadienne sous Hissène Habré, arrivé au pouvoir avec l'aide des services secrets français, n'a jamais été 'élu', réellement. Avant la présidentielle de 2016, il avait à son palmarès de mascarades électorales, 4 présidentielles, 3 législatives, et 1 référendum pour supprimer la limitation à 2 mandats présidentiels de la constitution. Après 25 ans de pouvoir, Idriss Déby est un spécialiste de la désorganisation de l'opposition, du vote multiple ou de la substitution des Procès Verbaux. Les conditions d'un démarrage de processus électoral, liberté d'expression, liberté de la presse, liberté de s'organiser pour l'opposition, n'ont jamais été accordées. Un des enjeux de la présidentielle se situait aussi au niveau de ces conditions contextuelles du processus électoral.

6.1 Processus électoral en amont : loin du compte, un paradoxe de progrès dans une des pires dictatures d'Afrique

En 2014 et 2015, le processus électoral a fait l'objet de débats conflictuels. La composition de la CENI a été discutée dans le Cadre national pour le dialogue politique (CNDP) peu apprécié par les opposants⁹⁰. L'opposition réelle était regroupée dans la Coordination des partis politiques pour la défense de la Constitution (CPDC). Mi-2014, le gouvernement tchadien s'est appuyé sur le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour engager la recherche d'un opérateur de biométrie. Le PNUD a lancé un « appel d'offres pour le recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation de l'étude sur la biométrie »⁹¹. La loi électorale a été modifiée⁹². Le PNUD sera ensuite assez peu visible. Fin mars, début avril 2015, une mission d'évaluation des besoins électoraux de l'institut 'Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa' est passée au Tchad, qui n'aura pas d'effet, puisque les recommandations n'étaient pas à la hauteur du niveau de dictature⁹³.

En novembre 2015, la santé d'Idriss Déby, 63 ans, s'est détériorée au point qu'il soit hospitalisé à l'hôpital américain de Neuilly en France. Ses adversaires ont un moment douté de sa capacité à mener campagne, jusqu'à ce qu'il se rétablisse quelques semaines plus tard. La maladie du président a accentué le rejet d'un cinquième mandat. L'événement a laissé un doute supplémentaire sur l'avenir du Tchad. Que se passera-t-il après Déby ? Si le processus de démocratisation est toujours bloqué à son point de départ, si l'Etat n'est fort que de son armée et par ailleurs très peu solide, est-ce que la passation de pouvoir à un successeur ne générerait pas une crise politique et militaire sérieuse ?

Le 18 mai 2015, le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la sécurité (GRIP) à Bruxelles publiait une note intitulée « Le Tchad: un hégémon aux pieds d'argile »⁹⁴ qui avait la particularité d'être une commande du Ministère de la Défense français. Cette note se concluait sur un avertissement : « L'échéance électorale de 2016 devrait immanquablement constituer l'un des catalyseurs potentiels d'une dynamique de rupture, dont les signes avant-coureurs peuvent être vus dans la grogne sociale de l'automne 2014, contre les pénuries pétrolières, et dans le mouvement de protestation des étudiants, au printemps 2015, contre le port obligatoire du

⁸⁹ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2012/08/06/relation-afrique-france-democratisation-et-independance-reelle/>

⁹⁰ <http://www.makaila.fr/2015/12/tchad-saleh-kezbabo-releve-les-rates-du-processus-electoral.html>

⁹¹ <http://french.peopledaily.com.cn/n/2014/0904/c96852-8778742.html>

⁹² http://www.alwihdainfo.com/Tchad-Nouveau-code-electoral--Djimmet-Bagaou-accuse-le-pouvoir-d-operer-un-passage-en-force_a18497.html

⁹³ <https://eisa.org.za/pdf/cha2015nam.pdf>

⁹⁴ http://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES_ANALYSE/2015/Notes%20DAS%20-%20Afrique%20EQ/OBS2011-54_GRIP_Note%2019_Tchad.pdf

casque pour les motocyclistes, en réalité dirigé contre le surenchérissement de la vie et l'absence de perspectives... Plus fondamentalement, la viabilité d'un modèle de stabilisation régionale sur des bases purement sécuritaires reste questionnable, en l'absence de réponses identifiables aux causes profondes de la radicalisation et de l'enrôlement des jeunes notamment dans les groupes radicaux... ». Si les militaires français commencent à diffuser des doutes sur la stabilité d'un allié historique, c'est a priori qu'il y a des raisons suffisantes de le faire. Sans être par principe motivé par la démocratisation – l'armée française ne semble pas l'être –, il est possible de constater qu'un risque d'instabilité existe au Tchad, en raison de la militarisation en dictature, sur laquelle l'armée française a une part de responsabilité.

L'Accord politique en vue du renforcement du processus démocratique au Tchad du 13 août 2007 portant sur l'organisation des élections, soutenu par Union européenne⁹⁵, n'a jamais été appliqué⁹⁶, mais, après le report des législatives de 2015, pour la présidentielle de 2016, Idriss Déby a accepté une partie de cet accord, consistant à introduire la biométrie électorale.

Pour le Tchad, dans les conditions actuelles d'accès au marché de la biométrie électorale en Afrique, plus politiques que commerciales, avec peu de respect des procédures d'appel d'offres, il était sans doute difficile d'échapper à un opérateur de biométrie français. Ces opérateurs français ne sont que deux, Morpho et Gémalto. Gémalto, qui a tenté sa chance au Tchad en 2014 aidée par la petite société BCA France⁹⁷, était en crise en Afrique après le scandale de son contrat trop cher au Gabon⁹⁸. Morpho, filiale de Safran, est proche de l'Etat français qui possède 15,4% du capital de Safran. L'entreprise était déjà présente dans les processus électoraux de plusieurs pays : Kenya, Madagascar, Mali, Mauritanie, et surtout Côte d'Ivoire. Elle est surtout connue pour avoir géré la biométrie dans une élection importante et très chère, la présidentielle de fin 2010 en Côte d'Ivoire, alors qu'elle se nommait encore Sagem sécurité. Laurent Gbagbo en parlait ainsi en 2014⁹⁹ : «Les Français ont mis la main, à mon insu, sur toutes les opérations de préparation des élections, par le biais de la Sagem, une société du groupe Safran. Je n'ai personnellement jamais été interrogé ni n'ai autorisé de contrat avec cette société. Charles Konan Banny, qui venait de devenir Premier ministre d'un gouvernement "d'union nationale", l'a fait dans mon dos... La filiale de la Sagem en Côte d'Ivoire était dirigée par Sidi Kagnassi. Il est malien et suisse. C'est lui qui a monté la magouille. Lui et ses gens allaient tout le temps à Paris.» Cela ne se comprend qu'en connaissant les pratiques de la Françafrique en Côte d'Ivoire, marquées par le poids de l'armée française. Le Tchad est l'autre pays d'influence maximale de l'armée française.

Après quelques polémiques initiales sur le choix de l'opérateur et sur le rôle d'Abakar Adoum Hagggar ou celui de l'expert béninois Clément Aganahi, expert ensuite récusé¹⁰⁰, l'arrivée de Morpho au Tchad en 2015 n'a pas vraiment été une surprise, parce que le marché de la biométrie en Afrique n'est pas organisé de manière transparente. Selon Ngarlejy Yorongar, Morpho n'a pas été choisi selon « un appel d'offre normal »¹⁰¹. Cependant, en dictature en Afrique, il n'y a pas d'appels d'offres normaux pour la biométrie¹⁰². La biométrie est en général, jusqu'à 2016, une concession d'un dictateur aux démocrates, qui ne disposent pas d'un rapport de force suffisant pour aller jusqu'à obtenir un appel d'offres 'normal', c'est-à-dire largement ouvert à des sociétés n'étant pas basées dans des Etats qui influent déjà sur le pays. Au Tchad, l'appel d'offre était prévu en février 2015 dans le chronogramme de la CENI¹⁰³. En entretien à Paris, le président de la Fédération action pour la République (FAR), qui a déjà connu un coup d'Etat électoral en 2001 lui enlevant sa victoire, a affirmé que « l'Etat français a imposé Morpho en violation des lois sur le marché public », et que « Morpho a fait selon la volonté du gouvernement français », comme « un mercenaire électoral ». Par ailleurs, Ngarlejy Yorongar

⁹⁵ http://eeas.europa.eu/chad/accord_politique_2007_fr.pdf

⁹⁶ 24.12.8, Coordination des Partis politiques pour la défense de la Constitution (CPDC) <http://ambenatna.over-blog.com/article-26159352.html>

⁹⁷ <http://www.guineepresse.info/index.php?id=10,15079,0,0,1,0>

⁹⁸ Dossier : <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/06/10/la-biometrie-electorale-en-afrique-dossier/>

⁹⁹ livre de François Mattéi "Pour la vérité et la justice / Côte d'Ivoire: révélations sur un scandale français", 2014

<http://www.linodrome.com/vie-politique/16748-gbagbo-fait-des-revelations-sur-banny>

¹⁰⁰ <http://www.makaila.fr/2015/03/tchad-lettre-du-depute-ngarlejy-yorongar-au-president-de-la-ceni.html>,

<http://www.makaila.fr/2015/04/la-ceni-recrute-un-professionnel-en-fraudes-electorales-au-tchad.html>

¹⁰¹ Entretien avec l'auteur à Paris, le 24.6.16

¹⁰² Dossier Biométrie R.Marzin : <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/06/10/la-biometrie-electorale-en-afrique-dossier/>

¹⁰³ <http://tchadinfos.com/politique/lecons-tchad-chronogramme-de-ceni-connu/>

aurait voulu une biométrie basée sur 10 doigts au lieu de 6, alors que cette exigence de pouvoir gérer 10 empreintes de doigts n'est pas fréquente dans les appels d'offre de biométrie électorale¹⁰⁴.

En 2015 et 2016, le contexte au Tchad était très différent de celui de la Côte d'Ivoire entre 2007 et 2010, l'influence du processus électoral par des français ne pouvait pas avoir un enjeu si essentiel que dans un pays divisé en deux. La biométrie allait être installée par une entreprise proche de l'armée française elle-même proche de l'armée tchadienne et de Déby. Morpho s'est vu attribué 'provisoirement' – et définitivement – le marché le 18 mai 2015¹⁰⁵, le même jour que la date de l'étude du GRIP. Le contrat a été signé pour 14,5 milliards de CFA, 22,14 millions d'Euros, pour 6 millions d'électeurs, soit 3,69 euros par électeur, ce qui est un prix bas. Le marché n'était pas trop lucratif et il y avait a priori un aspect politique dans ce contrat discret, sur lequel aucun commentaire n'a été fait.

Idriss Déby s'engageait avec une entreprise française proche du gouvernement français dans un domaine technique du processus électoral. Les aspects sécuritaires et électoraux se reliaient au travers du contrat, et l'influence française augmentaient discrètement sur cette relation entre aspects militaires et électoraux. En Afrique, très peu de projets de mise en œuvre de la biométrie dans des dictatures sont transparents. Parfois, il est même impossible de connaître le montant du contrat. La mise en œuvre de la biométrie au Tchad, pays sans presse libre pour enquêter, s'est réalisée sans grande transparence, avec trop peu de discussions avec l'opposition, qui s'est avéré ensuite déçue sur plusieurs aspects¹⁰⁶. La biométrie s'est surtout discutée entre Morpho, le gouvernement tchadien, et une CENI parallèle, composée d'« Abakar Adoum Haggar (trésorier de la Ceni réelle) et de militants du MPS », selon Ngarlejy Yorongar¹⁰⁷. Le bureau de la CENI parallèle était à la présidence. Son président, Jean-Pierre Royoumta Nadoumngar, ancien PLD, est très proche du pouvoir. L'opposition réelle y était très minoritaire. Morpho a travaillé avec la CENI parallèle sans transparence.

Pour l'essentiel, la fonction première de la biométrie a été installée correctement ou presque : l'enrôlement entre le 26 octobre 2015¹⁰⁸ et le 15 janvier 2016 en utilisant 2200 kits, des nouveaux électeurs et la suppression des doublons du fichier électoral, pour limiter les votes multiples. 6 260 000 votants ont été inscrits. Le chronogramme de la CENI de début 2015¹⁰⁹ prévoyait que « La liste définitive des électeurs serait publiée le 15 janvier 2016 » et qu'« entre le 21 janvier et le 5 mars 2016, (soient) produite(s) les cartes biométriques... (pour être) distribué(es) aux électeurs du pays du 10 au 31 mars 2016. »

Selon l'universitaire Marielle Debos¹¹⁰, « 6 millions de cartes ont été fabriquées en France avant d'être acheminées au Tchad ». Mais selon Ngarlejy Yorongar¹¹¹, « les cartes électorales n'ont pas été fabriquées en France, mais à Njaména » après qu'« Abakar Adoum Haggar ait installé une imprimerie ». Le reste de l'opposition n'a pas communiqué sur cette information qui correspondrait à une source de fraudes et qui doit donc être prise avec précaution. Le Porte-parole du candidat Saleh Kebzabo, Célestin Topona Mocgna, le 12 avril, a, lui, affirmé qu'« il y a eu impression et distribution des cartes d'électeurs, même le jour de vote, aux mineurs pour voter Deby »¹¹². Morpho a quasiment disparu du Tchad après la distribution des cartes électorales¹¹³.

L'opposition a dénoncé ce qu'elle appelle les « deux kits refusés ». Le premier correspond à l'absence de vérification biométrique lors de la distribution des cartes électorales, prévue dans une clause du contrat de Morpho non respectée selon Saleh Kebzabo. Ce contentieux n'apparaît pas dans d'autres pays où s'installe la biométrie. Le président de l'UNDR a indiqué à Paris le 30 mai¹¹⁴, que les cartes non distribuées avaient été données aux chefs de village et aux chefs militaires locaux.

¹⁰⁴ Cas rare de la Namibie en 2012 : 'ECN's initial specifications stipulated that the voter registration machines must be able to read ten fingerprints', <http://www.balancingact-africa.com/news/en/issue-no-593/computing/namibia-plot-thicken/en>

¹⁰⁵ <http://makaila.over-blog.com/2015/05/tchad-le-president-de-la-ceni-royoumbaye-nadoumngar-entretient-il-le-faux.html>

¹⁰⁶ 20.11.15, <http://www.makaila.fr/2015/11/memorandum-l-opposition-suspecte-l-operateur-morpho.html>

¹⁰⁷ 25.6.16 entretien avec l'auteur à Paris.

¹⁰⁸ <http://www.afriqueactualite.com/politique/afrique/4922-tchad-le-calendrier-de-la-presidentielle-loin-de-faire-l-unanime#.V2RssRK8o-g>

¹⁰⁹ <http://tchadinfos.com/politique/lections-tchad-chronogramme-de-ceni-connu/>

¹¹⁰ <https://theconversation.com/biometrie-au-tchad-nouvelles-technologies-et-vieilles-recettes-electorales-58394>

¹¹¹ 25.6.16 entretien avec l'auteur à Paris.

¹¹² <http://atelier.rfi.fr/profiles/blogs/presidentielle-tchad-point-de-presse-du-porte-parole-de-saleh-keb>

¹¹³ N.Yorongar, entretien avec auteur à Paris 24.6.16

¹¹⁴ Saleh Kebzabo, 30.5.16, Paris, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

Ajout et corrections (en gras) du 2.8.16 : L'opposition dénonce l'absence d'un deuxième kit, le jour du vote, un kit « authentification ». Le second kit correspond à l'absence de vérification biométrique le jour du vote. En Afrique la mise en œuvre de cette fonction **avec le scanner le jour du vote** est rare : pour l'instant, la vérification biométrique le jour du vote, n'a eu lieu que dans trois élections¹¹⁵. La première utilisation a été, au Ghana, lors de la présidentielle et des législatives des 7 et 28 décembre 2012 avec reconnaissance par scanner d'empreinte et code barre¹¹⁶, réalisée par la société GenKey. La seconde utilisation a été au Nigéria lors de la présidentielle et des législatives du 28 mars 2015, sans qu'une entreprise soit visiblement en charge de la biométrie puisque celle-ci semble avoir été correctement gérée par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). La troisième venait d'avoir lieu en Ouganda, pour la première fois en dictature, à la présidentielle et aux législatives du 18 février 2016, mise en œuvre par Smartmatic (UK, USA), n'empêchant pas des fraudes massives et une nouvelle mascarade électorale¹¹⁷. La vérification biométrique **avec le scanner** le jour du vote n'était jamais arrivée dans une dictature stable sans consensus sur l'organisation technique avant 2016 et les élections en février 2016 en Ouganda, et il était donc peu probable que l'opposition tchadienne l'obtienne. Par ailleurs, pour éviter de nouvelles violences post-électorales comme en 2007-2008, le Kenya et Morpho avaient essayé la vérification biométrique le jour du vote à la présidentielle et aux législatives du 4 mars 2013 mais avait échoué¹¹⁸. Morpho sortait donc d'un échec sur cette fonction technique.

Ajout du 2.8.16 après entretien avec Gali Gatta le 25.7.16 : Le député et candidat Gali Gatta précise que Morpho appelle « kit d'authentification (le jour du vote) » le lecteur de carte à puce le jour du vote sans scanner des empreintes. Selon lui, cette fonction était prévue, a été payée, mais n'a pas été déployée par Morpho. Il manquait donc un lecteur de carte à puce dans chaque bureau de vote pour vérifier les puces des cartes d'électeurs. Cette puce contenait l'identité et le bureau de vote associé à l'identité.

Saleh Kebzabo à Paris le 2 mars 2016 en entretien a indiqué : « La vérification biométrique à la récupération de la carte d'électeur (courant mars) était dans le contrat de Morpho mais cela ne va pas être appliquée. C'est la seule clause du contrat importante non appliquée... L'authentification le jour du vote était dans le budget de départ de la biométrie. Morpho n'a pas dit qu'elle ne pouvait pas le faire. » Une vérification biométrique le jour du vote aurait pu gêner le modus operandi d'Idriss Déby, qui aurait sans doute modifié sa méthode de fraude. Cependant, en dictature, la technique des processus électoraux se modifie en fonction de compromis liés à un rapport de force. Même avec les 2 kits refusés, la correction du fichier électoral a déjà été un pas important au niveau de la qualité du processus électoral, mais ce pas n'empêchait absolument pas un probable futur coup d'Etat électoral.

La mise en œuvre sur tout un pays de l'enrôlement des votants et la qualité technique de la solution d'enrôlement sont deux choses très différentes. En pratique, des problèmes se sont posés. Selon le chef de file de l'opposition, Saleh Kebzabo, des ministres et des dirigeants d'entreprises publiques et privées ont été mobilisés pendant le recensement électoral et ont distribué de l'argent. Le 20 novembre 2015, l'UNDR et d'autres partis, ont dénoncé « une pré-campagne du MPS, menaces et intimidations, trafic d'influence, achat de conscience, mobilisation de l'appareil d'Etat » et demander à la CENI de « rappeler Morpho à l'ordre »¹¹⁹.

Ajout du 2.8.16 après entretien avec Gali Gatta le 25.7 : Selon le député et candidat Gali Gatta, Morpho a basé l'enrôlement « sur une cartographie qui avait été manipulée par le pouvoir, avec dans la zone sud des cantons et des préfectures non-recensés » qui ont ensuite été oubliés. Ensuite, « les agents techniques n'ont pas bien appris à utiliser le matériel, ce qui a fait perdre des jours et a rendu le recensement approximatif ».

Selon Saleh Kebzabo, 200 000 mineurs ont dû être ensuite enlevés du fichier, des fraudes ont été organisées à l'aide de faux certificats de naissance, des réfugiés soudanais et centrafricains ont été enrôlés, à l'intérieur ou à l'extérieur des camps de réfugiés du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR)¹²⁰. Ngarlely Yorongar affirme, lui, qu'une grande quantité de doublons et mineurs ont été enlevés puis

¹¹⁵ Dossier Biométrie R.Marzin : <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/06/10/la-biometrie-electorale-en-afrique-dossier/>

¹¹⁶ identification biométrique automatisée ABIS : code barre sur carte électorale

¹¹⁷ Contacté par l'auteur de cette étude, Smartmatic a refusé de l'informer sur le prix du contrat.

¹¹⁸ <http://www.humanipo.com/news/4749/face-technologies-denies-supplying-faulty-voter-kits-in-kenya/>

¹¹⁹ <http://www.makaila.fr/2015/11/memorandum-l-opposition-suspecte-l-operateur-morpho.html>

¹²⁰ Saleh Kebzabo en conférence à Paris le 27.2.16 + <http://www.rfi.fr/afrique/20151228-tchad-saleh-kebzabo-appelle-dialogue-idriss-deby-pouvoir-etat-election>

réintégrés¹²¹. La population de plusieurs régions a été ainsi gonflée, d'un côté. Cependant, Marielle Debos considère que¹²² « certaines régions considérées comme des fiefs du président sont étrangement moins peuplées que quelques années auparavant », signe de progrès, d'un autre côté. Il y a eu un semble-t-il un progrès partiel, relatif, une limitation de la fraude par rapport aux précédents scrutins, mais des données plus précises manquent. L'opposition accuse aussi la Ceni d'avoir « refusé de communiquer sur les résultats du recensement »¹²³.

La Commission électorale nationale indépendante (CENI), 41 membres plus politiques que techniques, malgré la présence de la société civile et de l'opposition, était acquise au président de la république, dominée très majoritairement par son parti, le Mouvement patriotique du salut (MPS) et ses satellites. De faux petits partis 'alliés', plus de cent, sont financés par le pouvoir, pour donner une impression positive à l'étranger. Le 1^{er} avril, la société civile et surtout l'Union des syndicats du Tchad (UST) se sont retirés de la CENI, pour protester contre la répression.

Quatorze candidats sur 23 ont été retenus le 7 mars. Des candidats ont été exclus par le conseil constitutionnel, dont, pour des motifs saugrenus, « au motif de défaut de photo et défaut d'emblème »¹²⁴, Ngarlejy Yorongar, le leader du parti Fédération action pour la République (FAR). Celui-ci avait préparé cette élection en parcourant le Tchad pendant 5 ans. Après la présidentielle, il est très critique envers les autres opposants.

Environ un mois avant le jour du vote, une Mission d'Expertise Electorale européenne est arrivée. Ce type de mission est différente d'une Mission d'observation, elle est plus légère et peut se décider plus tardivement. Cette mission a été très peu publique, très peu transparente. L'Union européenne a signalé à la presse européenne sa présence seulement le 11 avril, sans donner de noms, sans préciser les objectifs, autre qu'un « suivi »¹²⁵. L'opposition reconnaîtra ensuite le sérieux de cette mission qui durera un mois et demi environ¹²⁶. Au 4 juillet, le rapport de cette mission n'est pas encore disponible publiquement.

Le parti au pouvoir, le Mouvement patriotique du salut (MPS) et l'armée contrôlent l'administration. La presse libre n'existe quasiment pas et les media publics ont fait campagne pour le président sortant. Selon Marielle Debos, « Dans les rues de N'Djamena, de grandes affiches annon(ai)ent avant le scrutin qu'Idriss Déby ferait 'un coup KO' »¹²⁷. Au premier jour de la campagne, le 20 mars, seul Idriss Déby a accepté de signer un document de bonne conduite proposée par le Haut Conseil de la Communication (HCC)¹²⁸.

Pendant la campagne, comme en 2011, quelques manifestations ont été autorisées, quand elle concernait uniquement la campagne, cette séparation entre manifestations de 'campagne' et autres manifestations est sans doute particulière au Tchad, car elle n'apparaît pas de manière aussi nette dans les autres dictatures en Afrique. Il y a eu une légère liberté acceptée sur quelques semaines, limitée et très encadrée, accompagnée de répression. Déby a fait des meetings. Dans les meetings de l'opposition, la parole a été beaucoup plus libre qu'en 2011, les slogans étant beaucoup plus durs contre Déby, la peur étant moins présente.

6.2 Le réveil de la jeunesse et d'une société civile organisée

Il y a quelques années, entre pauvreté et récupération du régime, la société civile tchadienne avait du mal à s'organiser. La liberté d'expression est restée minimale jusqu'en 2014-2015. Les manifestations étaient systématiquement interdites par les autorités¹²⁹ et en 23 ans, la seule manifestation mémorisée et médiatisée était un rassemblement de femmes le 11 juin 2001 devant l'ambassade de France à Ndjaména pour contester le processus électoral. Sous les yeux de l'ambassadeur de France, Jacques Courbin, celle-ci avait été rapidement

¹²¹ Entre 600 000 et 1 Ms selon lui, en entretien à Paris le 25.6.16, affirmation non reprise par autres opposants et à vérifier.

¹²² <https://theconversation.com/biometrie-au-tchad-nouvelles-technologies-et-vieilles-recettes-electorales-58394>

¹²³ Saleh Kebzabo, 2.3.16, Paris, entretien avec l'auteur,

¹²⁴ http://www.bbc.com/afrique/region/2016/03/160307_chad

¹²⁵ http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2016/160411_06_fr.htm

¹²⁶ S.Kebzabo, conférence presse Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

¹²⁷ <https://theconversation.com/biometrie-au-tchad-nouvelles-technologies-et-vieilles-recettes-electorales-58394>

¹²⁸ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/08/au-tchad-une-campagne-electorale-sous-haute-tension_4898521_3212.html

¹²⁹ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2013/12/16/tchad-2013-la-rehabilitation-impossible-dun-dictateur-notoire/>

dispersée à balles réelles et à l'aide d'une grenade, en faisant de nombreux blessés dont Jacqueline Moudeina, avocate principale des victimes du régime d'Hissein Habré¹³⁰.

La révolution de fin 2014 au Burkina Faso a été observée simultanément par une partie de la population et de la société civile. Même s'il n'y avait plus de débat sur la limitation du nombre de mandats au Tchad, la contestation d'un cinquième mandat a grandi, et s'est sans doute manifestée ensuite au travers de revendications diverses, certaines sociales, de la population la plus jeune. Plusieurs tentatives de manifestations ont eu lieu, très réprimées, y compris à balles réelles causant des morts. En 2015 et début 2016, Idriss Déby donnait l'impression qu'il n'hésiterait pas à faire tirer quel que soit le nombre de morts. Sur le modèle des autres mouvements citoyens en Afrique, une première coalition d'associations de société civile, 'Trop c'est trop' à tenter de s'organiser dès 2014, puis une seconde en 2015, 'Cà suffit !', chaque fois stimulée par la présence de l'Union des syndicats tchadiens (UST).

Le 8 février, le viol d'une lycéenne¹³¹ par des jeunes hommes issus de familles de hauts dignitaires du régime, a révolté la population tchadienne et provoqué des mouvements de contestation le 15 février. Deux manifestants ont été tués les 15 et 22 février. Cet événement imprévu a eu un impact symbolique qui a sans doute libéré la parole.

La société civile savait qu'une fois de plus le chef d'Etat n'était pas prêt à accepter les règles du jeu de la démocratie. Elle s'est mobilisée dans la non-violence contre le cinquième mandat, et le maintien au pouvoir à vie, par des opérations « villes mortes » le 24 février, synonyme de grève générale, puis une « journée sifflée », le 10 mars 2016¹³², symbolisant le coup de sifflet final. Idriss Déby a tenté d'empêcher la contestation d'autant plus que le processus électoral n'était pas crédible.

La société civile et les partis d'opposition, qui ne se mobilisaient pas ensemble mais entretenaient des liens, ont évité de faire prendre des risques à des manifestants, connaissant la violence des forces de l'ordre tchadiennes. Le 23 février, une marche organisée par les partis politiques a été interdite et Idriss Déby a sorti dans les rues de Ndjaména la Garde nationale et nomade, alors que des dizaines de milliers de lycéens s'apprêtaient à rejoindre la marche. La marche a été annulée. Le lendemain, la 'ville morte', organisée par le collectif 'Cà suffit !' a connu un succès populaire.

Le collectif 'Cà suffit !' a ensuite appelé à la grève à partir du mardi 29 mars et à une marche 5 avril¹³³. Craignant cette protestation inédite, le pouvoir a entrepris de neutraliser la société civile. Les forces de l'ordre ont arrêté le 23 mars le porte parole de la coalition 'Ça suffit !' et président de la Convention tchadienne pour les droits de l'Homme, Mahamat Nour Ahmat Ibedou¹³⁴, le leader du mouvement citoyen Iyina ('on est fatigué'), Nadjo Kaina Palmer, le secrétaire général de l'Union des syndicats du Tchad, Younous Mahadjir, et la porte-parole de la coalition 'Trop c'est trop', Céline Narmadji.

En France, le porte-parole du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), le 23 mars, s'est contenté à propos de ces arrestations de rappeler un timide « attachement au respect, partout dans le monde, de la liberté de manifester pacifiquement. »¹³⁵ La répression au Tchad se déroulait pourtant sous les yeux des conseillers militaires français, nombreux en raison de l'opération Barkhane, dont des coopérants militaires travaillant par exemple à une « politique de ressources humaines »¹³⁶.

Le caractère non-violent des leaders de la société civile était évident et le risque en termes d'image internationale était grand pour le dictateur, il a dosé la répression, évitant des condamnations et les neutralisant juste le temps qu'arrive le scrutin. Les emprisonnements étaient aussi comme une 'prise d'otage' pour empêcher tout autre mouvement de démarrer. Un procès a eu lieu le 7 avril où le procureur a requis six mois

¹³⁰ <https://www.hrw.org/fr/news/2003/11/10/tchad-le-directeur-de-la-police-judiciaire-relaxe-dans-laffaire-de-lagression-contre>

¹³¹ Zahara Mahamat Yosko, dite Zouhouira

¹³² <http://www.khabartchad.net/2016/03/le-je-siffle-donc-je-suis-alternance-le-10-mars-2016-extrait.html>

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/10/tchad-l-operation-sifflet-citoyen-pour-l-alternance-democratique-diversement-suivie_4880793_3212.html

¹³³ <http://www.rfi.fr/afrique/20160323-tchad-greve-emprisonnements-societe-civile-Iyina-suffit-deby>

¹³⁴ Egalement secrétaire général de la Convention Tchadienne de défense des droits de l'homme (CTDDH)

¹³⁵ <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2016-03-23.html#Chapitre1>

¹³⁶ Amiral Marin Gillier, 5.2.14, http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cdef/13-14/c1314033.asp#P8_269

d'emprisonnement ferme, avec délibéré le 14¹³⁷. Le 8 avril, la délégation de l'Union Européenne et les ambassades de ses Etats membres¹³⁸ ont indiqué que ce procès « risquait d'affecter le climat politique », ont « souligné l'importance d'une procédure transparente et équitable », appelé au « dialogue » et au « respect des droits fondamentaux que sont la liberté d'expression et le droit de manifester, consacrés par la Constitution tchadienne ».

Le 14 avril, selon la FIDH¹³⁹, les 3 membres de 'Ça suffit', Mahamat Nour Ibedou, Kaina Nadjo, Younouss Mahadjir, et Céline Narmadji de 'Trop c'est trop', ont été condamné-e-s à quatre mois de prison avec sursis et libéré-e-s. Le Dr. Allazam Albissaty Saleh, porte-parole intérimaire de 'Ça suffit', arrêté le 4 avril, est resté prisonnier et sera vers le 18 avril condamné à la même peine. Ainsi, par ces peines de sursis, Idriss Déby a neutralisé la société civile ponctuellement comme durablement sans être trop condamné internationalement.

Un autre changement constaté a été un mélange des origines géographique dans les contestations. Selon le journaliste Vincent Duhem de Jeune Afrique le 8 avril¹⁴⁰, « le mécontentement est économique, social et politique, et il n'est pas circonscrit à la capitale ou aux villes du Sud réputées frondeuses. Des manifestations sont régulièrement organisées à Faya-Largeau, dans ce Nord longtemps considéré comme acquis au pouvoir. La parole semble s'être libérée et les Tchadiens protestent aussi bien contre le coût de la vie que contre l'austérité budgétaire et la corruption. »

Pendant la campagne et dans les derniers jours avant le scrutin, l'armée s'est déployée dans tout le pays, paraissant vouloir empêcher des contestations qui pourrait tourner à un « soulèvement »¹⁴¹.

6.3 Jour du premier tour

Le premier tour de l'élection présidentielle a eu lieu le 10 avril. Le second tour était fixé au 9 mai. Un coup d'Etat électoral au premier tour était prévisible. Le 4 avril, le Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique, à Paris, dans un communiqué, écrivait¹⁴² : « Idriss Déby veut s'imposer au premier tour par des résultats fictifs et le déploiement de la Garde présidentielle et de la Direction Générale des Services de Sécurité des Institutions de l'Etat (DGSIE), comme Denis Sassou Nguesso vient de le faire en République du Congo. »

Le 6 avril, 7 candidats « ont signé un accord pour la sécurisation des votes et se sont engagés à soutenir le candidat de l'opposition qui parviendra au second tour » et ont créé « une coordination de l'opposition pour des élections transparentes, un organe parallèle chargé de la collecte et la diffusion des résultats »¹⁴³. Le jour du vote, il restait 13 candidats et non 14.

Les militaires, les réfugiés et les nomades ont voté le samedi 9. Le vote des nomades a été une première source de fraudes¹⁴⁴. Il s'agit de « communautés d'éleveurs, amenées à transhumer régulièrement, ... des citoyens qui n'ont pas la possibilité de voter dans leur lieu d'origine... 520 000 électeurs »¹⁴⁵.

Les militaires ont été poussés et presque forcés à voter Idriss Déby, selon Saleh Kebzabo¹⁴⁶, par « la surveillance des isoloirs », par « la récupération des bulletins » non utilisés. Le chef de file de l'opposition depuis le vote insiste sur le scandale¹⁴⁷ : des militaires ont été « battus, humiliés, arrêtés », certains ont été « libérés rapidement ou ont disparus des jours ou des semaines », et il y a eu « des assassinats » dont le nombre

¹³⁷ <http://www.rfi.fr/afrique/20160407-tchad-six-mois-prison-requis-contre-4-leaders-societe-civile>

¹³⁸ <http://www.ambafrance-td.org/Declaration-locale-de-l-UE-et-des-Etats-membres-representes-au-Tchad-lire>

¹³⁹ <http://www.omct.org/fr/human-rights-defenders/urgent-interventions/chad/2016/04/d23716/>

¹⁴⁰ <http://www.jeuneafrique.com/mag/315166/politique/tchad-grosse-fatigue-a-veille-de-presidentielle>

¹⁴¹ Saleh Kebzabo, 2 juin 2016, Paris, conférence IPDD, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/06/2-juin-2016-paris-congo-b-djibouti.html>

¹⁴² <https://electionsfrance.wordpress.com/2016/04/04/tchad-aporie-geopolitique-et-silence-international-avant-la-presidentielle/>

¹⁴³ <http://www.rfi.fr/afrique/20160406-presidentielle-tchad-opposition-s-organise-securiser-vote>

¹⁴⁴ S. Kebzabo, conférence presse Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

¹⁴⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20160411-election-presidentielle-tchad-bilan-positif-premier-tour-dysfonctionnements>

¹⁴⁶ S. Kebzabo, conférence presse Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

¹⁴⁷ <http://www.rfi.fr/afrique/20160419-tchad-disparition-militaires-torture-vote-deby>

reste inconnu. Cette affaire a eu beaucoup d'échos, le MAE français¹⁴⁸, les USA¹⁴⁹, Amnesty avec Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH)¹⁵⁰ suivent le sujet. La Convention Tchadienne pour la Défense des Droits de l'Homme (CTDDH) affirme¹⁵¹ « détenir des preuves formelles de ces disparitions et meurtres de militaires ayant voté pour des candidats de l'opposition ». Mi-mai, le Procureur de la République a ouvert une enquête. Quel qu'ait été la violence des moyens de pression, il est certain que les militaires ont été contraints en grand nombre de voter Idriss Déby.

Le dimanche 10, le jour du vote, SMS et connexions internet ont été coupées, « internet mobile le dimanche matin et l'internet fixe dans la soirée »¹⁵². Les communications sont restées perturbées au moins deux semaines et jusqu'à la publication des faux résultats provisoires¹⁵³. Le 11 avril, les autorités tchadiennes ont interdit aux envoyés spéciaux de TV5 Monde d'enquêter sur des bourrages d'urnes, selon Yves Bigot, le PDG de TV5 Monde. Reporters sans frontière a déclaré que ¹⁵⁴« les conditions d'une couverture pluraliste de ce premier tour n'ont pas été garanties aux citoyens tchadiens par les autorités, qui en sont pourtant les garantes. Des journalistes tchadiens de médias indépendants ont également eu des difficultés, dès la veille du scrutin, pour couvrir le vote anticipé des militaires et des nomades. »

Ajout du 20.9.16 : Un media étranger pour travailler avait par ailleurs besoin d'un visa et de 3 habilitations, celles de la CENI, du Ministère de la communication et du Haut Conseil de la Communication du Tchad. Les habilitations ont été retirées à TV5 monde, mais d'autres media avaient abandonné avant.

A partir du jour du vote, un décalage s'est créé au niveau fraude entre un 'Nord' de 13 régions et un 'Sud' de 7 régions ou de 9 régions dans un calcul ultérieur (sept régions du sud + Ouaddaï et Ndjamen). Au Sud, les partis d'opposition sont suffisamment présents et la population est également active pour empêcher les fraudes.

Selon les candidats de l'opposition, un maximum de fraudes se sont déroulées dans ces régions du Nord: «disparition (puis bourrage) de centaines d'urnes et de milliers de procès-verbaux (puis trucage), ... trafic de cartes d'électeurs »¹⁵⁵ qui s'ajoutent aux défauts du fichier électoral contenant mineurs et étrangers¹⁵⁶. Dans les régions du Nord¹⁵⁷, les délégués de l'opposition ont été chassés par les militaires et le MPS. Selon Saleh Kebzabo¹⁵⁸, « au Nord, dans la région de Déby, les délégués de l'opposition ont été renvoyés des bureaux de vote, les urnes volées, les procès-verbaux subtilisés, puis ils ont réapparu mystérieusement le lendemain. Le résultat : un taux de participation moyen de plus de 90 % au nord, et même 97 % dans un bureau ! ». Par exemple, le Parti pour les Libertés et le Développement (PLD), a accusé le Gouverneur de la région du Ouaddaï, Abadi Sair, « d'avoir déchiré les badges de ses délégués présents dans les bureaux de vote »¹⁵⁹.

La présence militaire était très visible. Il n'y a pas eu d'incident violent important. Et la CENI a pu commencer normalement le dépouillement. Des « sous-Céni » ont été installées, dont plusieurs à Ndjamen, recevant les procès verbaux et transmettant des synthèses à la CENI. Selon RFI¹⁶⁰, « les informations transitaient par plusieurs cellules, au niveau départemental, régional, puis national. »

Le 13 avril, la 'mission d'observation' factice de l'Union africaine¹⁶¹, une trentaine d'observateurs, a publié un rapport préliminaire¹⁶², qui, 'sans surprise', aidait le président de l'Union africaine en ne dénonçant rien d'essentiel et jugeant le scrutin « crédible et transparent »¹⁶³. Le texte conclut que « dans l'ensemble, l'élection

¹⁴⁸ 11 : <http://www.ambafrance-rsa.org/Quai-d-Orsay-Declarations-du-porte-parole-12-mai-2016>

¹⁴⁹ <http://www.rfi.fr/afrique/20160421-tchad-washington-implique-affaire-militaires-disparus-samantha-power>

¹⁵⁰ <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/04/tchad-il-faut-faire-la-lumiere-sur-le-sort-de-plusieurs-personnes-portees-disparues/>

¹⁵¹ <http://www.makaila.fr/2016/05/enquete-au-tchad-des-militaires-disparus-la-c-t-d-d-h-met-en-garde-les-autorites-judiciaires-contre-la-fabrication-de-boucs-emissair>

¹⁵² <http://www.rfi.fr/afrique/20160412-tchad-tv5-monde-interdit-filmer-presidentielle-envoyes-speciaux>

¹⁵³ <http://www.rfi.fr/afrique/20160423-tchad-internet-telephonie-mobile-perturbes-reseaux-sociaux>

¹⁵⁴ <https://rsf.org/fr/actualites/elections-presidentielles-au-tchad-les-journalistes-sous-pression>

¹⁵⁵ http://www.liberation.fr/planete/2016/04/22/tchad-idriss-deby-reelu-pour-un-5e-mandat-sans-surprise_1447858

Communiqué PLD 27.4.16 : <http://www.makaila.fr/2016/04/tchad-le-pld-appelle-a-la-resistance-toute-forme-d-oppression.html>

¹⁵⁶ <https://electionsafrique.wordpress.com/2016/04/04/tchad-aporie-geopolitique-et-silence-international-avant-la-presidentielle/>

¹⁵⁷ sauf dans la région du Ouaddaï qui a voté massivement PLD mais où le score de la CENI de Déby est pourtant donné à 92%.

¹⁵⁸ Le Point Afrique, 1.6.16, http://afrique.lepoint.fr/actualites/affaire-hissene-habre-saleh-kebzabo-ce-proces-a-un-gout-d-inacheve-01-06-2016-2043704_2365.php

¹⁵⁹ <http://www.makaila.fr/2016/04/election-au-tchad-tension-a-abeche-les-badges-des-delegues-du-pld-dechires-l-opinion-publique-alertee.html>

¹⁶⁰ <http://www.rfi.fr/afrique/20160413-tchad-resultats-election-contestee-undr-deby>

¹⁶¹ <http://reliefweb.int/report/chad/mission-d-observation-de-l-union-africaine-pour-l-lection-pr-sidentielle-du-10-avril>

¹⁶² <http://www.au.int/en/sites/default/files/pressreleases/28815-pr-moeua-en-republique-du-tchad-declaration-preliminaire-avril-2016.pdf>

¹⁶³ <http://www.rfi.fr/afrique/20160413-tchad-resultats-election-contestee-undr-deby>

présidentielle a donné l'occasion aux citoyens de choisir librement leurs dirigeants ». La date de sortie du rapport donne déjà idée du manque de sérieux d'une mission présente seulement du 6 au 14 avril¹⁶⁴, puisque ce rapport a été publié avant la fin du dépouillement. C'est l'ancien Président de Transition du Mali, Dioncounda Traoré, qui s'est sali les mains sur ce travail.

La condamnation par le chef de file de l'opposition de l'observation électorale de l'Union africaine est sans équivoque. Saleh Kebzabo la qualifie de mission inutile qui coûte cher pour rien, « choquante, insultante », précisant que le Tchad avait déjà connu de bonnes observations de l'Union européenne¹⁶⁵, et que les experts de l'Ue sont eux restés 55 jours, dont un mois avant, et ont écrit un rapport objectif, pas encore publié¹⁶⁶. Saleh Kebzabo connaît bien les missions de l'Ua : selon lui, jusqu'en 2008, le Parlement panafricain menait des observations, et il a participé à une mission du Parlement panafricain en 2008 au Zimbabwe qui a eu un effet positif puisque Mugabé a été obligé d'accepter une alternance au parlement¹⁶⁷, lors de l'une des 5 ou 6 élections ayant abouti à des alternances en dictature depuis 1990¹⁶⁸. Le leader tchadien explique que la commission de l'Ua a ensuite empêché ces missions parlementaires plus sérieuses de continuer¹⁶⁹.

Selon Ngarlejy Yorongar, l'ambassade des USA avaient prévu des observateurs qui devaient circuler dans le pays mais le gouvernement tchadien les a empêché de circuler¹⁷⁰.

Le 14 avril, le Front de l'Opposition pour la République le Changement et l'Egalité (FORCE), 14 partis soutenant la candidature de Saleh Kebzabo, ont décrit des fraudes¹⁷¹ : « les gouverneurs ou ministres en fonctions excluent soit les délégués des candidats, les emprisonnent, arrachent et dépouillent eux-mêmes le vote et en dressent procès-verbaux, délocalisent le démembrement de la CENI dans leurs cours, soit organisent les bourrages d'urnes, assistent aux travaux de compilation de résultats dans les démembrements de la CENI, etc. Il faut révéler au cas par cas les violations outrancières non exhaustives du code électoral dans ses dispositions fondamentales qui sont censés garantir la crédibilité de l'élection. Au moins sept de ces articles que nous relevons ici comme échantillon ont été violés délibérément par la CENI nationale et certains de ces démembrements mis à contributions pour accomplir le sale besogne. Et certains de ses bureaux de vote instruits par les démembrements de la CENI pour violer le secret du scrutin et altérer au suffrage des électeurs »

6.4 Dépouillement et inversion du 'résultat'

En comparaison avec d'autres pays, le dépouillement a été assez long, et la situation a peu évolué pendant une semaine après le jour du vote. La Ceni disposait de deux semaines pour proclamer les résultats provisoires¹⁷². Le 15 avril, l'opposition a fortement dénoncé le travail de la CENI réalisant « une falsification de résultats »¹⁷³. Le 17 avril, les délégués de l'opposition dans la CENI se sont retirés des opérations de dépouillement, en dénonçant le fonctionnement de la « CENI et de son organe technique, le BPE » et « l'illégalité du recensement des résultats »¹⁷⁴.

Le 18 avril, un témoin indique¹⁷⁵ que 120 Toyotas remplies de soldats sont partis de Njaména vers Moundou et d'autres villes du Sud, supposées très proches de l'opposition, pour empêcher des contestations.

¹⁶⁴ http://www.au.int/en/sites/default/files/pressreleases/27532-pr-declaration_darrivee_-_moewa_tchad_-_avril_2016.pdf

¹⁶⁵ S.Kebzabo, conférence presse Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

¹⁶⁶ http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2016/160411_06_fr.htm

¹⁶⁷ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2012/08/04/calendrier-des-elections-en-afrique/#zi>

¹⁶⁸ https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/#_Toc447135229

¹⁶⁹ 2 juin 2016, Paris, conférence de l'IPDD, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/06/2-juin-2016-paris-congo-b-djibouti.html>

¹⁷⁰ N Yorongar, entretien à Paris le 25.6.16

¹⁷¹ <http://www.makaila.fr/2016/04/tchad-conference-de-presse-des-allies-de-l-undr.html>

¹⁷² <http://www.rfi.fr/afrique/20160411-tchad-attente-resultats-election-presidentielle-chacun-fait-bilan-deby-ceni>

¹⁷³ <http://www.makaila.fr/2016/04/violation-flagrante-du-code-electoral-au-tchad.html>

¹⁷⁴ <http://wakili.over-blog.com/2016/04/tchad-presidentielle-2016-le-president-de-la-ceni-a-ete-contraint-d-annuler-la-proclamation-des-resultats.html>,

http://data.over-blog-kiwi.com/0/80/87/91/20160419/ob_4d2f3d_point-de-presse-representants-candidat.pdf

¹⁷⁵ Témoignage recueilli par le blogueur Makaila Nguebla

Les 18 et 19 avril, le scandale des militaires disparus a pris de l'ampleur¹⁷⁶ au point que l'ambassadrice américaine à l'ONU, Samantha Power, en parle avec Idriss Deby¹⁷⁷. Le 27 avril, une enquête sera ouverte¹⁷⁸ alors qu'Amnesty insistait¹⁷⁹.

Le 20 avril, six candidats de l'opposition, Laoukein Kourayo Médard (CTPD, maire de Moundou), Joseph Djimrangar Dadnadji (CAP-SUR), Gali Ngothé Gatta (UFD-PR), Saleh Kebzabo (UNDR), Mahamat Ahmat Alhabo (PLD) et Brice Mbaïmon Guedmbaye (MPTR) se sont unis¹⁸⁰ en dénonçant l'inversion à venir des résultats du premier tour de la présidentielle et un « hold up électoral »¹⁸¹. Ils ont indiqué que selon leurs résultats, Idriss Déby n'était pas qualifié au second tour¹⁸², et ont évoqué l'idée d'un « Gouvernement national du salut public » en cas de victoire d'Idriss Déby au 1er tour¹⁸³.

L'unité de ces 6 candidats s'est avérée solide par la suite. Des discussions préalables avaient eu lieu avant le 10 avril. Le 1^{er} tour leur a permis de vérifier qui parmi les 13 candidats se rapprochaient du pouvoir. Par ailleurs, c'est ce groupe qui s'est montré satisfait des candidatures multiples de l'opposition au premier tour, avant et après, parce que cela permettait de mettre un maximum de voix pour l'opposition grâce aux affinités entre certaines régions et certains candidats. En effet, cela semble avoir fonctionné parce qu'Idriss Déby avait moins de votants qu'en 2011.

Dans la soirée du 21, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a annoncé des résultats totalement improbables et issus d'une compilation de résultats de genre 'mascarade classique de dictature' : Déby Itno 61,56%, Saleh Kebzabo 12,80%, participation 76,11%. Saleh Kebzabo précisera plus tard qu'il y a eu une « CENI parallèle » du pouvoir¹⁸⁴, puisque même le président de la CENI ne savait pas que le 21, les résultats seraient annoncés. En France, l'AFP a aussitôt pratiqué la méthode « sans surprise » des media qui n'enquêtent pas sur les processus électoraux et reprennent les discours officiels des Etats dictatoriaux au milieu d'une dialectique superficielle¹⁸⁵. Dans les media français, le coup d'Etat électoral a été digéré et édulcoré dans cette dialectique superficielle, la première couche de mensonge étant ensuite impossible à enlever.

Ajout du 2.8.16 après entretien avec Gali Gatta le 25.7 : Selon le député Gali Gatta, « des faux procès verbaux ont été fabriqués par la CENI parallèle à la présidence » et « le Conseil constitutionnel qui devait envoyer des gens prendre les procès verbaux dans les bureaux de vote pour obtenir ses copies, s'est contenté des procès verbaux fournis par la CENI ». Ajout du 5.8.16 après conférence de Gali Gatta à Paris le 3.8.16 : Le député indique que « seuls les résultats régionaux ont été compilés » pour arriver au résultat national, sans que l'on puisse vérifier les additions au niveau local.

Ajout du 20.9.16 après entretien avec un 'observateur' : Comme indiqué dans le recours des opposants à la Cour constitutionnelle, la fraude massive a été basée sur le non respect de l'article 73 du code électoral qui stipule : « Au vu de tous les procès-verbaux des Bureaux de vote, le démembrement concerné de la CENI effectue le recensement des votes, en vérifie et publie les résultats ». Lors des élections précédentes, il y avait donc des compilations intermédiaires entre les bureaux de vote et la CENI au niveau des sous-préfectures et des préfectures, et d'après l'article 74, la CENI recevait aussi les Procès verbaux de tous les bureaux de vote. En 2016, seules les villes dominées par l'opposition ont pu procéder normalement, en se battant pour le faire, à la compilation et à la rédaction d'un « rapport signé par le Président et le Secrétaire dudit démembrement ». L'absence d'échelon intermédiaire au Nord a permis la fraude : les PVs ont été envoyés dans des caisses par avion, sous le contrôle de la CENI parallèle, mais ont fait un détour par le siège du MPS, où ils ont été remplacés par des faux. Il y a donc eu deux procédures de compilation, l'une conforme à l'article 73 avec des

¹⁷⁶ <http://www.rfi.fr/afrique/20160419-tchad-disparition-militaires-torture-vote-deby>, <http://www.rfi.fr/afrique/20160420-tchad-gouvernement-assure-militaires-disparus-vie-kebzabo>, <http://www.makaila.fr/2016/04/tchad-la-c-t-d-d-h-denonce-les-arrestations-massives-dans-les-rangs-de-l-armee.html>

¹⁷⁷ <http://www.rfi.fr/afrique/20160421-tchad-washington-implique-affaire-militaires-disparus-samantha-power>

¹⁷⁸ <http://www.jeuneafrique.com/321598/politique/tchad-incertitude-autour-sort-militaires-presumes-disparus-enquete-ouverte/>, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/30/tchad-vingt-trois-militaires-et-policiers-portes-disparus-depuis-l-election-presidentielle_4911472_3212.html

¹⁷⁹ <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/04/tchad-il-faut-faire-la-lumiere-sur-le-sort-de-plusieurs-personnes-portees-disparues/>

¹⁸⁰ <http://www.khabartchad.net/2016/04/tchad-l-opposition-denonce-le-resultat-de-la-ceni-et-prepare-un-gouvernement-de-salut-national.html>

¹⁸¹ <http://www.makaila.fr/2016/04/tchad-l-undr-ne-saurait-cautionner-une-forfaiture-et-ne-reconnaitra-aucun-resultat.html>

¹⁸² <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/2-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

¹⁸³ <http://www.makaila.fr/2016/04/tchad-l-opposition-menace-de-constituer-un-gouvernement-parallele-en-cas-de-victoire-du-mps.html>

¹⁸⁴ Conférence de presse à Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

¹⁸⁵ http://www.liberation.fr/planete/2016/04/22/tchad-idriss-deby-reelu-pour-un-5e-mandat-sans-surprise_1447858

compilations intermédiaires permettant le contrôle de l'opposition, et l'autre basée sur une interprétation abusive de l'article 74 pour permettre des remplacements par des faux PVs.

Au Nord, les scores de Déby ont été montés entre 92 et 95%, selon Saleh Kebzabo, « entre 83 et 98,8% » selon le PLD¹⁸⁶, malgré l'évidence de la défaite d'Idriss Déby dans certaines villes et régions. Dans le Ouaddaï, la CENI a attribué 91,7% à Déby et le PLD revendique 163 763 voix contre 47 872 pour Déby, en affirmant posséder les preuves au niveau des procès verbaux¹⁸⁷. Ajout du 20.9.16 : Selon un observateur bien averti, le score du candidat PLD Alhabeto a été baissé dans le Ouaddaï de 120 000 voix environ à 9 000 voix environ.

Le 22 avril, Saleh Kebzabo a déclaré à propos du Conseil constitutionnel¹⁸⁸ : « Le scénario qui a été mis en place, principalement dans les régions du nord, consistait à nous priver de ces moyens de preuves et ils sont arrivés à ce résultat. Et donc puisque nous n'avons pas les moyens de démontrer ce que nous disons, qui est pourtant vrai, nous ne voulons pas être ridicules devant le Conseil constitutionnel ». Le 29 avril, les cinq candidats ont en vain demandé l'annulation du vote au Conseil constitutionnel¹⁸⁹.

Le 29 avril, 5 candidats d'opposition parmi les principaux ont annoncé des résultats nationaux à partir des Procès verbaux dans 9 régions du Sud¹⁹⁰. Les résultats au Sud indiqués sont : « Saleh Kebzabo (UNDR) : 33,15%, Laoukein Kourayo Mbaiherem (CTPD) : 25,82 %, Mahamat Ahmad Alhabeto (PLD) : 14,89%, Idriss Deby Itno du MPS : 10,10 % ». A partir de ces résultats, ils ont fait l'hypothèse d'Idriss Déby à 100% dans les 13 régions du Nord, dans les provinces où l'opposition n'a pas les procès verbaux. Dans cette hypothèse, alors en fonction des Procès verbaux au Sud, son score ne serait au maximum que de 42,12%¹⁹¹, soit 35,62% + 10,1%(1-0,3562) = 42,12%, où 35,62% est le pourcentage d'électorat du Nord et 10,1% le pourcentage de votes de Déby au Sud¹⁹².

Au Sud, la population et les partis ont, en partie, réussi à empêcher les fraudes, le Sud contient presque deux tiers des votants, et le Nord un peu plus d'un tiers. Une partie des fraudes a donc eu lieu au Sud pour passer au-delà de 50%, visiblement, si l'opposition possède la plupart des procès verbaux, il s'agit a priori d'un gonflement du score d'Idriss Déby au niveau de la compilation à la CENI.

Selon Saleh Kebzabo, Idriss Déby ne pouvait en aucun cas être élu au premier tour¹⁹³ : « En fait, pas un candidat ne pouvait l'emporter au premier tour, mais Déby ne voulait pas de second tour où il n'aurait pas gagné. Nos décomptes le mettent en 4e position au premier tour avec 10 ou 11 % des voix¹⁹⁴. J'étais en tête avec 35 % des suffrages. » Si les résultats réels apparaissaient sur tout le territoire, dans l'hypothèse d'un président sortant en 4e position, le hold-up électoral pourrait donc être d'une gravité supérieure, ce que l'opposition ne peut cependant démontrer.

Après la proclamation des résultats par la CENI, des tirs en l'air ont été entendus dans tout le pays, toute la nuit, de toutes sortes d'armes y compris des canons, pas pour exprimer la joie mais pour faire peur et empêcher ainsi la contestation. D'après Saleh Kebzabo dans Le Point Afrique¹⁹⁵, « ... lors de la proclamation des résultats provisoires, l'armée s'est déployée dans toutes les villes et les bourgs et s'est mise à tirer, y compris à l'arme lourde, pour intimider les Tchadiens et empêcher toute protestation. » Mahamat-Ahmad Alhabeto, le candidat du Parti pour la Liberté et le Développement (PLD) indique que le 22 avril¹⁹⁶, après la communication des résultats

¹⁸⁶ <http://www.makaila.fr/2016/04/tchad-le-pld-appelle-a-la-resistance-toute-forme-d-oppression.html>

¹⁸⁷ <http://www.makaila.fr/2016/04/tchad-le-pld-appelle-a-la-resistance-toute-forme-d-oppression.html>

¹⁸⁸ <http://www.rfi.fr/afrique/20160422-tchad-opposition-conteste-resultats-idriss-deby-itno-president-nord-politique>

¹⁸⁹ <http://www.jeuneafrique.com/322030/politique/tchad-lopposition-demande-conseil-constitutionnel-linvalidation-de-reélection-didriss-deby-itno/>

¹⁹⁰ <http://www.makaila.fr/2016/04/idriss-deby-a-perdu-au-tchad-voici-les-vrais-resultats-electoraux-donnees-par-les-candidats.html>

<http://tchadpages.com/presidentielle-au-tchad-selon-les-resultats-de-lopposition-le-president-de-lua-idriss-deby-serait-elimine-des-le-premier-tour/>

¹⁹¹ 35,62% + 10,1%(1-0,3562) = 42,12% où 35,62% est le pourcentage d'électorat du Nord et 10,1% le pourcentage de votes de Déby au Sud, le communiqué des 5 candidats indique lui 45,72%.

¹⁹² Calcul à 45,72% de <http://www.makaila.fr/2016/04/idriss-deby-a-perdu-au-tchad-voici-les-vrais-resultats-electoraux-donnees-par-les-candidats.html>, corrigé à 42,12% : <https://electionsafrique.wordpress.com/2016/05/04/congo-brazzaville-djibouti-tchad-le-cercle-vicieux-des-processus-electoraux-sans-democratie/>

¹⁹³ Le Point Afrique, 1.6.16, http://afrique.lepoint.fr/actualites/affaire-hissene-habre-saleh-kebzabo-ce-proces-a-un-gout-d-inacheve-01-06-2016-2043704_2365.php + 2.5.16, par téléphone à conférence de presse avec Abdel-aziz Koullamallah, directeur adjoint de campagne de Laoukein Medard Kourayo, Maire de Moundou, (CTDP), <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/2-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

¹⁹⁴ <http://tchadpages.com/presidentielle-au-tchad-selon-les-resultats-de-lopposition-le-president-de-lua-idriss-deby-serait-elimine-des-le-premier-tour/>

¹⁹⁵ Le Point Afrique, 1.6.16, http://afrique.lepoint.fr/actualites/affaire-hissene-habre-saleh-kebzabo-ce-proces-a-un-gout-d-inacheve-01-06-2016-2043704_2365.php

¹⁹⁶ 14.6.16, Paris, Tchad après l'élection présidentielle ?, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/06/14-juin-2016-paris-tchad-apres.html>

fictifs par la CENI, quand les forces de l'ordre ont tiré massivement toute la nuit pour dissuader la contestation, il y a eu des morts et des blessés. Il précise, qu'une soixantaine de blessés sont arrivés dans un hôpital de Ndjaména, qu'il a eu connaissance d'au moins 2 mort-e-s, et que ce sont des balles perdues qui ont provoqué morts et blessés. Le 25 avril, d'après l'AFP¹⁹⁷, les opposants ont accusé l'armée d'avoir « blessé et tué des innocents dans leur sommeil », « dénombrant au moins deux morts et plusieurs dizaines de blessés à N'Djamena, deux morts à Bongor (sud), deux morts à Moundou (sud) et un mort à Abéché (est) », au moins 7 morts au total.

Cinq des six candidats unis sont allés le 1er mai à Moundou, pour désamorcer un début de violence suivi de répression¹⁹⁸.

La soirée du 3 mai, le Conseil constitutionnel a 'confirmé' le score fictif du président sortant à 59,92%¹⁹⁹ et « a rejeté pour vice de forme le recours collectif déposé par Saleh Kebzabo, Joseph Djimrangar Dadnadji, Mahamat Ahmat Alhabo, Laoukein Kourayo Médard, Brice Guedmbaye Mbaimona et Gali Ngothé Gatta »²⁰⁰. L'opposition a aussitôt tenté d'organiser une journée ville morte le 5 mai qui a échoué faute de préparation²⁰¹.

Le ministre de la Défense français, décomplexé en Françafrique, Jean Yves Le Drian, a été reçu le 29 avril par Idriss Deby²⁰², pour parler de la lutte contre Boko Haram et de la coopération entre le Tchad et la France, et sans s'exprimer sur l'élection et sur les militaires disparus²⁰³. Ce voyage a confirmé le soutien officiel français au dictateur tchadien. Ce n'est que le 13 mai, qu'enfin le MAE français s'exprimera pour demander une « enquête des autorités tchadiennes » sur les disparitions²⁰⁴. Une enquête sera ouverte le 17 mai²⁰⁵. Puis le 20 mai, Jean-Marc Ayrault a rencontré à Paris son homologue M. Moussa Faki²⁰⁶. Fin mai, les journaux ont repris un moment les propos d'Human Right Watch sur les complicités françaises avec Hissène Habré dans les années 80²⁰⁷ mais HRW aussi a étrangement oublié de parler du Tchad en 2016.

L'Union européenne est restée silencieuse sur le coup d'Etat électoral au Tchad, alors qu'elle s'est impliquée pour le Congo Brazzaville.

Début mai, Idriss Déby a aussi enregistré et affiché des félicitations²⁰⁸ des dictateurs Denis Sassou Nguesso, Paul Biya, Ali Bongo, Oumar El Béchir, Abdelaziz Bouteflika mais aussi des présidents élus démocratiquement, Roch Marc Christian Kaboré (ainsi que Michel Kafando), Muhammadu Buhari, Macky Sall, Issoufou Mahamadou, Béji Caid El Sebsi, ce qui montre bien une certaine incohérence intellectuelle et un certain mépris général pour la démocratie, même de la part de démocrates, sachant que les guerres au Mali et au Nigéria ont mis plusieurs pays dans une dépendance vis-à-vis de l'armée tchadienne. Juste après, le 7 juin, le Niger sollicitera l'aide militaire du Tchad contre Boko Haram²⁰⁹, qui a décidé le jour même de l'envoi de troupes²¹⁰.

Le 9 mai, l'UNDR a dénoncé la répression et le climat de peur s'installant sur le Tchad, insistant sur les poursuites contre Evariste Miriami Dillah, le président de la Commission Technique de Centralisation et des Compilations des Résultats (de l'opposition)²¹¹ et sur le rôle de l'Agence Nationale de Sécurité dans cette répression²¹².

¹⁹⁷ <http://reliefweb.int/report/chad/tchad-lopposition-d-nonce-des-intimidations-apr-s-la-r-lection-de-deby>

¹⁹⁸ <http://www.makaila.fr/2016/05/tchad-plus-que-jamais-unis-les-leaders-de-l-opposition-solidaires-a-laoukein-medard-maire-de-la-ville-de-moundou.html>

¹⁹⁹ <http://www.jeuneafrique.com/322823/politique/tchad-lopposition-rejette-resultats-de-presidentielle-appelle-a-journee-ville-morte/>

²⁰⁰ <http://www.jeuneafrique.com/322664/politique/tchad-cour-constitutionnelle-confirme-victoire-de-deby-invalid-recours-candidats-de-lopposition/>

²⁰¹ <http://tchadpages.com/tchad-la-journee-ville-morte-a-degenere-en-violents-affrontements-entre-les-forces-de-lordre-et-la-population-a-lerre-dans-le-mayo-kebbi/>

²⁰² <http://www.journaldutchad.com/article.php?aid=9116>

²⁰³ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/05/11/le-silence-de-la-france-sur-le-sort-des-militaires-tchadiens-disparus_4917217_3212.html

²⁰⁴ <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2016-05-12.html#Chapitre1>

²⁰⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20160517-enquete-militaires-disparus-certains-manquent-encore-appel-tchad>

²⁰⁶ <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2016-05-20.html#Chapitre1>

²⁰⁷ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/05/31/le-rapport-de-human-rights-watch-qui-pointe-la-complaisance-de-la-france_4929659_3212.html#O4y7QW7uEFcqCOsS.99

²⁰⁸ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/05/31/hissene-habre-nos-responsables-n-ont-pas-voulu-savoir-ou-ils-ont-prefere-se-taire_4929673_3212.html

²⁰⁹ <http://tchadpages.com/trois-jours-apres-la-reelection-du-president-idriss-deby-aucun-message-de-felicitations-des-partenaires-historiques-du-tchad/>

²⁰⁹ <http://www.rfi.fr/afrique/20160607-boko-haram-mahamadou-issoufou-sollicite-aide-tchad-idriss-deby>

²¹⁰ <http://www.rfi.fr/afrique/20160608-attaque-boko-haram-bosso-le-tchad-envoie-troupes-niger>

²¹¹ <http://www.makaila.fr/2016/05/tchad-l-undr-denonce-un-climat-de-terreur-dans-le-pays.html>

²¹² <http://tchadpages.com/tchad-lagence-nationale-de-securite-ans-police-politique-du-regime-dans-le-collimateur-du-g6-de-lopposition/>

En résumé, le coup d'Etat électoral a été réalisé en 3 étapes de gonflement du score d'Idriss Déby. Une première phase de fraudes a consisté à manipuler le fichier électoral, malgré l'introduction de la biométrie. Cela ne semble pas avoir été l'étape essentielle. Puis, le jour du vote, son score a été artificiellement gonflé notamment au Nord, pour le rapprocher des 50% suite à l'éloignement des délégués de l'opposition, le bourrage des urnes et la falsification des procès-verbaux. Il semble que ce soit l'essentiel du gonflement du score. Enfin, dans la troisième phase, les résultats ont été modifiés lors de leur compilation par la CENI, afin de le faire passer au-dessus de la barre des 50%.

6.5 Quelles perspectives de démocratisation au Tchad après la présidentielle ?

Sans le nouveau coup d'état électoral d'Idriss Déby d'avril, Saleh Kebzabo ou Laoukein Kourayo Mbaiherem serait peut-être aujourd'hui président du Tchad. Quelles que soient les perspectives, une mascarade électorale en dictature, est, en Afrique, souvent suivie d'une phase de regret, de doute, de désenchantement, accentuée par la fatigue des leaders, par la poursuite de la répression. L'analyse d'une défaite peut ralentir le redémarrage d'un combat démocratique.

Les leaders de l'opposition ne sont pas infailibles comme l'a montré l'échec de la ville morte début mai. Une autre action a été objet de polémique²¹³, l'annonce d'un projet de Gouvernement de salut public, rapide, puis le retrait de cette idée à court termes. De passage à Paris²¹⁴, Saleh Kebzabo a repris cette idée dans la perspective des actions autour de l'investiture d'Idriss Déby le 8 août, suggérant une « intention », sachant que l'investiture sera l'occasion de réagir de manière adaptée. Il annonce en août des « actions pacifiques » contre le pouvoir et « un quinquennat d'enfer ».

Même si Jean-Yves Le Drian est passé à Njaména, selon Saleh Kebzabo, les réactions officielles françaises, européennes, et américaines ont manqué sur l'élection elle-même, et les représentations à l'investiture en août donneront une indication²¹⁵, éventuellement comme pour le Congo-Brazzaville.

Le président de l'UNDR précise²¹⁶ que quand l'opposition parle de « Gouvernement de salut national », il ne s'agit pas « de gérer le pays », mais de structurer l'opposition pour « une refondation politique », en lien avec « une jeunesse et une société civile combattive ». Une opposition s'est unie autour de 6 candidats qui pour « la première fois refuse un résultat »²¹⁷. Ce groupe a commencé à « rassurer la population ». Il prévoit de manière optimiste une « recomposition de l'opposition, une refondation politique », avec les nouveaux partis.

Au Tchad, en 2016, quelque chose d'essentiel a changé : la population ne supporte plus le chef de l'Etat. L'image de chef militaire stabilisant un pays d'ethnies diverses et parsemé de rébellions fait de moins en moins d'effet à mesure que s'éloigne 2008, en interne au Tchad, quand à l'extérieur cette image se renforce depuis 2013. Depuis début février et l'affaire du viol d'une adolescente, fille d'un ancien opposant, par des proches du pouvoir, la peur a commencé à « changer de camp ». De nombreux petits rassemblements ont lieu, les marchés deviennent des espaces de débat, où les origines régionales se mélangent. La jeunesse tchadienne commence à sortir dans la rue comme d'autres jeunes africaines. La culture démocratique s'enracine, la jeunesse est combattive, plus « éclairée et engagée », même si elle reste encore très peu structurée. La peur diminue, les gens n'ont plus peur de crier des slogans ou de qualifier Déby de voleur dans les meetings. Opposition politique et société civile ont également commencé à se repositionner l'une par rapport à l'autre.

En 2016, comme en 2011, une certaine liberté d'expression a été accordée mais uniquement pendant la campagne. Idriss Déby n'a pas concédé le droit de manifester, mais les opposants prévoient des manifestations²¹⁸. Le devenir proche du Tchad dépend également du pouvoir d'achat, des tensions sociales, des grèves.

²¹³ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/06/02/en-afrique-la-dangereuse-tentation-des-gouvernements-paralleles_4931558_3212.html

²¹⁴ S.Kebzabo, conférence presse Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

²¹⁵ S.Kebzabo, conférence presse Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

²¹⁶ 2 juin 2016, Paris, conférence de l'IPDD, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/06/2-juin-2016-paris-congo-b-djibouti.html>

²¹⁷ S.Kebzabo, conférence presse Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

²¹⁸ S.Kebzabo, conférence presse Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

Dans un pays de culture guerrière assez marquée, chaque échec d'un processus électoral peut être la source d'une relance de lutte armée. Après la suppression du nombre de mandats en 2005, les rébellions s'étaient multipliées, compliquant encore la poursuite du processus de démocratisation. En février 2008, en éliminant physiquement son principal opposant, le mathématicien Ibni Oumar Mahamat Saleh, alors porte parole de la Coordination des Partis politiques pour la défense de la Constitution (CPDC), lors de l'attaque des rebelles, Idriss Déby avait bloqué le processus démocratisation. Ce processus est provisoirement maintenant reparti, même si cela n'apporte aucune garantie pour l'évolution vers une alternance.

Constamment dans les derniers mois, des informations ont circulé sur la possibilité de reprise d'une lutte armée, en particulier par le Nord, entre Soudan et Libye, sans que rien de solide ne se confirme encore. Depuis 2008, la lutte armée est en perte de vitesse, l'épisode en 2012, d'une tentative de passage du Soudan vers la Centrafrique pour revenir au Tchad a confirmé la faiblesse tactique des anciennes rébellions²¹⁹. Le chef de file de l'opposition tchadienne a indiqué le 30 mai que des mécontents ont rejoints des rébellions au Soudan, mais qu'il faut attendre quelques mois pour « voir si la tendance se confirme »²²⁰. L'effet de colère de la défaite des présidentielles aura bientôt disparu.

Quelque chose évolue aussi au niveau du vote géographique et en partie ethnique. Les candidats sont liés à des régions, mais un mélange commence à se faire²²¹. Le pouvoir d'Idriss Déby est basé sur une logique guerrière très ethnique difficilement adaptable à des élections à plus long terme.

Le Tchad ne peut plus être considéré comme une zone militaire et un réservoir de mercenaires pour des opérations de la paix. Le président de l'Union africaine en 2016 est resté très proche des militaires français. La lutte contre le terrorisme dans le Sahel lui a permis d'attendre du soutien en échange des services rendus aux gouvernements occidentaux. Depuis l'alliance militaire franco-tchadienne au Mali²²² et malgré l'aide d'Idriss Déby à la Séléka en 2013 en Centrafrique²²³, le soutien occidental aux démocrates tchadiens est resté conditionné aux stratégies militaires. Ce choix univoque met en danger la stabilité du Tchad à plus long terme. Le président tchadien actuel empêche le développement d'une culture démocratique structurée dans un pays marqué historiquement par les stratégies de lutte armée pour le pouvoir. Est-ce que « la phase amoureuse »²²⁴ dans la lutte contre le terrorisme entre Idriss Déby, Hollande, Le Drian et l'Etat-major de l'armée française est durable ? Ce n'est pas certain. Elle pose des problèmes de justification en France, maintenant aggravés par la visibilité du dernier coup d'Etat électoral, et à Bruxelles. Alors que le contrôle des flux migratoires européens s'organise, les incohérences de la politique européenne sont déjà dénoncées en Erythrée par le parlement européen. Pour le Tchad, à force de jouer constamment des arguments militaires, le déséquilibre des politiques devient de plus en plus visible.

Le 2 juillet 2016, le Conseil de l'Internationale Socialiste, réuni à Genève, a déclaré²²⁵ : « L'Internationale Socialiste considère que le régime actuel au Tchad n'a pas honoré ses promesses en matière de restauration des libertés et de la démocratie depuis sa prise de pouvoir en 1990. Qu'au vu des différents constats et rapports aussi bien nationaux qu'internationaux, les élections organisées au Tchad depuis 1996 sont à l'image de l'élection présidentielle du 10 avril 2016 ; elles ne sont pas démocratiques : ni libres, ni justes, ni équitables, ni transparentes et constituent bien évidemment des sources de conflits politiques et même armés. Le Conseil de l'Internationale Socialiste Souhaite vivement la stabilité politique du Tchad, une nécessité non seulement pour le développement durable du pays, mais également pour la préservation de la paix dans la sous-région en proie au terrorisme ces dernières années.»

Les diplomates et militaires peuvent être inquiets de l'après Déby, si la démocratie ne s'est pas installée avant sa mort. Derrière la puissance militaire se cache un état encore mal structuré, parce que le clan au pouvoir a

²¹⁹ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2014/03/05/influence-et-implication-didriss-deby-en-centrafrique-de-mi-2012-a-janvier-2014/>

²²⁰ S.Kebzabo, conférence presse Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

²²¹ S.Kebzabo, conférence presse Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

²²² Tchad 2013 : la réhabilitation impossible d'un dictateur notoire, 15.12.13, <http://electionsafrique.org/Tchad-2013-la-rehabilitation.html>

²²³ Influence et implication d'Idriss Déby en Centrafrique de mi-2012 à janvier 2014, 5 mars 2013,

<http://electionsafrique.org/Influence-et-implication-d-Idriss.html>

²²⁴ 2 juin 2016, Paris, conférence de l'IPDD, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/06/2-juin-2016-paris-congo-b-djibouti.html>

²²⁵ <http://www.makaila.fr/2016/07/geneve-le-conseil-de-l-internationale-socialiste-apporter-son-soutien-a-l-opposition-tchadienne-et-a-l-undr.html>

monopolisé l'essentiel de l'appareil d'Etat. Idriss Déby est contesté dans la rue depuis peu. La société civile et les partis arrivent à mieux s'organiser et à capter le mécontentement de la population. Une nouvelle inversion du résultat au premier tour s'inscrit dans un historique électoral depuis 1990 et le bilan d'Idriss Déby qui s'aggrave lui sera reproché ardemment. Le rapport de force va continuer de se durcir. Il y avait déjà des « villes mortes » et cela va sans doute continuer.

Les législatives ont été retardées depuis 2015. Elles pourraient avoir lieu début 2017 et dans cette perspective le vote réel de la présidentielle est « encourageant » pour les opposants²²⁶. Il pourrait y avoir une « coalition nouvelle et des listes communes ». Sont ensuite envisagées les élections locales. Malgré de légers progrès dans le processus électoral de la présidentielle, en particulier au niveau du fichier électoral, le processus électoral reste hors des normes démocratiques. D'un point de vue technique du processus électoral, est-ce que le fichier électoral pourra être amélioré et purgé? Est-ce que la société Morpho peut participer à améliorer le processus électoral des législatives en fonction de sa connaissance de celui de 2016 ou au contraire montrera-t-elle une attitude de soutien implicite à la dictature?²²⁷ Est-ce que l'opposition pourrait progresser dans son contrôle du scrutin au Nord? Pour les législatives, une inversion de résultat global, une inversion de majorité par rapport à une élection démocratique, pourrait comme dans les précédentes mascarades, être basée sur le découpage électoral fortement déséquilibré en Nord et Sud.

La Mission d'Observation électorale européenne de 2011 avait particulièrement souligné la disparité du découpage électoral²²⁸ : « La formule retenue²²⁹ a abouti à des divergences de représentativité significatives entre circonscriptions. Nonobstant la possibilité de correctifs pour les régions très étendues et peu peuplées ainsi que le fait que les principaux acteurs politiques ont accepté de concourir sur cette base, les divergences sont de telle ampleur qu'elles mettent en question la conformité avec les recommandations internationales en la matière, telles que découlant des commentaires du Comité des Droits de l'Homme de Nations Unies sur l'article 25 du Pacte International relatif aux droits civils et politiques²³⁰. » En effet, selon les régions, le nombre d'habitants par siège varie entre 3 493 et 130 111.

Dans les années à venir, l'Afrique centrale sera progressivement de plus en plus soumise à la pression de la volonté populaire pour arriver aux départs des dictateurs²³¹. Pour la communauté internationale, une vision à plus long terme du Tchad exigerait d'aider à renforcer la démocratie et l'Etat de droit dès maintenant pour prévenir un conflit dans les années qui viennent. Un discours honnête sur la technique des processus électoraux serait la manière la plus simple de maintenir le processus de démocratisation en mouvement.

Entre autres, la réaction internationale entre la présidentielle et les législatives déterminera l'Etat du Tchad dans les années à venir. Avec du recul, d'un point de vue des processus électoraux, la présidentielle et les législatives ne sont pas séparables. Le caractère fictif de la victoire du président sortant transfère la pression sur les législatives. Si pour ces législatives, Idriss Déby agit en dictateur normal tout puissant, il renverra le problème à plus tard dans un pays dont la stabilité à plus long terme n'est pas assurée en raison de la faiblesse de l'Etat. Dans tous les cas, les acteurs tchadiens ont tellement appris d'un parcours très difficile qu'ils ont des ressources cachées, pleine de philosophie et d'optimisme, malgré les difficultés.

²²⁶ S.Kezabo, conférence presse Paris, 30.5.16, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/05/30-mai-2016-paris-tchad-conference-de.html>

²²⁷ Cf Côte d'Ivoire : V. Konan, *Fraternité Matin*, Abidjan, 3.6.16 sur la présidentielle de 2010 : « M. Bigot peut toujours aller procéder à son propre comptage puisque tous les documents de cette élection sont archivés dans les locaux de la Sagem (aujourd'hui Morpho-Safran) », http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/06/03/monsieur-bigot-allez-recompter-vous-meme-les-suffrages-de-l-election-de-2010-en-cote-d-ivoire_4933850_3212.html

²²⁸ p11 rapport MOE-UE 2011, http://www.eods.eu/library/FR%20CHAD%2027.05.2011_fr.pdf

²²⁹ Deux sièges sont attribués de plein droit à chaque circonscription pour un seuil de 135.000 habitants et au-delà de ce seuil un ou plusieurs sièges pour autant de fois qu'il y a de tranches supplémentaires de 50.000 habitants (article 2 de la loi organique n° 018/PR/2010 portant modification de la loi organique n° 022/PR/2000 fixant la Composition de l'Assemblée Nationale, le Régime des Inéligibilités et des Incompatibilités). La disposition précédente prévoyait un siège attribué à chaque circonscription pour une population inférieure ou égale à 50.000 habitants et au-delà de ce seuil un ou plusieurs sièges autant de fois qu'il y avait de tranches supplémentaires de 40.000 habitants. Dans l'un ou l'autre cas un siège était attribué au reste égal ou supérieur à 30.000 habitants.

²³⁰ 'Bien que le Pacte n'impose aucun système électoral particulier, tout système adopté par un Etat partie doit être compatible avec les droits protégés par l'article 25 et doit garantir effectivement la libre expression du choix des électeurs. Le principe "à chacun une voix" doit s'appliquer, et dans le cadre du système électoral de chaque Etat, le vote d'1 électeur doit compter autant que celui d'1 autre'

²³¹ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

7. Djibouti : aggravation de la dictature à l'ombre des bases militaires

7.1 Depuis les législatives de 2013, une dictature menacée par la présidentielle

Ismaël Omar Guelleh a succédé à son oncle Hassan Gouled Aptidon en 1999, alors qu'il assurait auparavant la fonction de chef des services secrets. Sa famille tient donc le pouvoir depuis l'indépendance de la France en 1977. La famille s'appuie depuis 1979 sur le parti Rassemblement populaire pour le progrès (RPP) intégré à partir de 2003 dans l'Union pour la majorité présidentielle (UMP).

Avant 2016, il a imposé à son peuple 3 présidentielles et 3 législatives fraudées ou au résultat inversé²³². Confrontée à des processus électoraux sans démocratie, l'opposition à la dictature a boycotté la présidentielle de 2005 (Guelleh 100%), les législatives de 2008 (UMP 65/65), et la présidentielle de 2011 (Guelleh 79,26%). En 2003, avec 62.73% des voix, l'UMP avait obtenu 65 sièges sur 65 ce qui est un indicateur du niveau élevé de dictature d'un point de vue électoral. En 2010, il a fait supprimer de la constitution par le parlement la limite de deux mandats de 5 ans.

L'opposition s'est unie dans l'Union pour le salut national (USN) juste avant les législatives de 2013. Ces législatives ont atteint le comble africain en terme d'inversion du résultat, puisque la majorité à l'assemblée a été complètement inversée en fonction de chiffres entièrement fictifs basés sur aucun procès verbaux issus des bureaux de votes. L'Union pour le salut national (USN) aurait dû remporter 52 des 65 sièges selon le président de l'USN, Ahmed Youssouf Houmed²³³. Malgré cela, Ismaël Omar Guelleh a obtenu un soutien diplomatique croisé franco-européen²³⁴ juste après la mascarade.

Auparavant, début 2013, l'affaire de l'assassinat du magistrat français Bernard Borrel et de son camouflage franco-djiboutien depuis 1995, n'a pas empêché un soutien discret lors des législatives²³⁵. L'ambassadeur de France à Djibouti, René Forceville a déclaré après le scrutin : « Mes homologues et moi-même n'avons constaté rien d'anormal ». Le secrétaire général adjoint du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), en charge de la politique militaire européenne, Maciej Popowski, a affirmé « avoir noté que les élections législatives du 22 février dernier se sont déroulées dans le calme et a appelé les partis d'opposition à renoncer à la violence ». Ces déclarations complémentaires ont constitué pour le régime djiboutien une validation implicite du hold-up électoral.

En dépit des corrections ultérieures visibles dans l'accompagnement de l'Accord-cadre du 30 décembre 2014, cette validation croisée franco-européenne de février 2013²³⁶ liée à des calculs militaires, en particulier en raison de l'opération Atalante, base de la construction de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) européenne, constitue l'une des causes de la détérioration de la situation politique en 2015 et 2016. Début 2013, l'Ue s'était refusée de mettre en danger son action militaire dans la lutte contre la piraterie maritime sévissant au large des côtes somaliennes, importante dans le démarrage de la PSDC²³⁷, et cette position avait permis au président de franchir le cap des législatives.

En 2013 et 2014, l'USN a refusé de siéger au parlement. L'inversion évidente du résultat et de la majorité a tout de même alerté les yeux avertis sur la gravité de la situation. L'Union européenne (Ue) a corrigé sa position suite à la désapprobation du parlement européen en juillet 2013²³⁸, en réclamant à partir de mai 2014 la

²³² <https://regardexcentrique.wordpress.com/2012/08/04/calendrier-des-elections-en-afrique/#411D>

²³³ <http://ard-djibouti.org/ahmed-youssouf-il-ny-aura-aucune-election-a-djibouti-sans-veritable-transparence-mondafrique-international-par-seidik-abba-80915/>

²³⁴ Régis Marzin, 11.5.13, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2013/05/11/la-mascarade-electorale-des-legislatives-a-djibouti-synthese/>

²³⁵ <http://ard-djibouti.org/lettre-ouverte-a-laurent-fabius-par-le-comite-de-soutien-a-lusn-en-france/>

²³⁶ 11.5.13, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2013/05/11/la-mascarade-electorale-des-legislatives-a-djibouti-synthese/>

²³⁷ « Après le 22 février, une vision militaire s'est imposée : dès début mars, le passage à Djibouti de Maciej Popowski, Secrétaire général adjoint du SEAE, directeur Politique de sécurité et prévention des conflits, venait assurer de son soutien le régime djiboutien en soulignant des progrès secondaires dans les processus électoraux, pour mettre l'accent sur « le rôle clé que Djibouti joue dans la lutte contre la piraterie maritime sévissant au large des côtés somaliennes » 'Djibouti : l'Ue abandonne-t-elle les démocrates pour considérer Djibouti comme une zone militaire ?', Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique, 20.1.14, <https://electionsafrique.wordpress.com/2014/01/20/communiqu-e-djibouti-lunion-europeenne-abandonne-t-elle-les-democrates-pour-considerer-djibouti-comme-une-zone-militaire/>

²³⁸ Résolution du Parlement européen du 4 juillet 2013 sur la situation à Djibouti

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P7-TA-2013-0334&language=FR&ring=P7-RC-2013-0347>

publication des Procès Verbaux des législatives²³⁹. Le pays est petit, les Procès verbaux étaient assez faciles à contrôler et l'USN avait réussi en partie à le faire. Le refus du pouvoir de les publier était un comme un aveu de coup d'Etat électoral.

Grâce à ce revirement de l'Union européenne, qui mettait l'accent sur une quasi-preuve de la défaite du président aux législatives, le régime était en danger. Les diplomates comme la population savaient cette faiblesse et pouvaient parler de l'électorat réduit du président qui ne lui permettrait pas de résister à une présidentielle. Ce niveau de reconnaissance même implicite de la communauté internationale par rapport à un dictateur jamais élu en Afrique est rare. Très souvent, à part dans certains cas, quand un dictateur s'impose par la force dans un coup d'Etat électoral, les acteurs internationaux se débrouillent pour ne pas condamner et parle plus hypocritement de la nécessité de dialogue et des recommandations pour améliorer les choses. L'affaire des Procès verbaux des législatives avaient été un pas vers une victoire possible de l'USN en 2016. En 2014, le président se voulait rassurant : « Encore deux ans et je m'en irai, mission accomplie »²⁴⁰.

En 2014, les diplomates européens et français ont accompagné une négociation entre l'USN et le pouvoir pour désamorcer les tensions électorales²⁴¹. Cette négociation a abouti le 30 décembre 2014 à un compromis très médiatisé, l'Accord-cadre : arrivée des 8 ou 10 députés de l'USN à l'Assemblée Nationale, ce qui constituait aussi un début d'abandon de la réclamation des vrais résultats avec 52 députés pour l'USN et le signe d'un compromis, « la mise en place de commissions de travail entre le gouvernement et l'opposition et le début des travaux sur les réformes politiques et institutionnelles conjointement proposées par les deux parties »²⁴², la promesse d'une CENI paritaire, la promesse d'un statut de l'opposition.

Une partie de l'USN, surtout le Mouvement pour le Renouveau Démocratique et le Développement (MRD), a pensé que l'accord n'était pas assez favorable à la coalition car n'offrant pas assez de garanties²⁴³. La personnalité du négociateur de l'USN, Ismaël Guedi Hared, a aussi fait débat. Il avait commencé par rencontrer Guelleh secrètement en juillet 2014²⁴⁴. Celui-ci est ensuite décédé le 23 septembre 2015 à l'hôpital du Val de Grâce à Paris, et son état de santé a joué après la signature de l'Accord-cadre. De la négociation de l'accord cadre datent un certain nombre de divergences dans l'USN.

L'USN signataire espérait pouvoir compter en 2015 sur des « mobilisations populaire, pour faire pression » en cas de difficultés²⁴⁵. Dès le 9 février 2015, Ismaël Omar Guelleh a envoyé un signal inquiétant. Dans un interview à Jeune Afrique, journal qui lui a été très favorable de 2013 à 2016, il s'est permis d'affirmer²⁴⁶ : « Pour la première fois, les Frères musulmans, qui se comportaient jusque-là comme une secte strictement religieuse, sont sortis du bois en lançant une sorte d'OPA sur l'Union pour le salut national [USN]. D'où les scores enregistrés par cette dernière, notamment à Djibouti-ville, et l'intransigeance des députés élus de cette formation, qui ont refusé de siéger à l'Assemblée nationale. » Ces mensonges grossiers indiquaient que le dictateur pourrait tenter de s'appuyer sur les influences militaires occidentales. Il s'agissait d'une menace sur l'USN de ne pas rester dans l'esprit de l'Accord-cadre. Pire, il poursuivait en disant : « À la Ceni doit revenir la préparation, le contrôle et la supervision des élections. Mais la gestion du processus électoral et la proclamation des résultats sont du domaine du ministère de l'Intérieur. »

En février, les discussions sur la CENI se sont très mal déroulées, comme l'a indiqué le représentant de l'USN en France, Maki Houmed-Gaba²⁴⁷ : « En marge de la négociation, le chef de l'État s'évertue à refuser des pans entiers du projet de loi sur la CENI préparé par l'USN et l'a exprimé brutalement dans le journal Jeune Afrique du 8 février. Il y a très clairement rejeté l'idée d'un processus électoral géré par la CENI, à laquelle doivent seulement revenir la préparation, le contrôle et la supervision des élections. » Mi-février, le ministre djiboutien

²³⁹ 30.5.14, conférence USN à Paris, <http://regismarzin.blogspot.fr/2014/06/30-mai-2014-paris-djibouti-dans-limpasse.html>

²⁴⁰ <http://www.rfi.fr/afrique/20160405-djibouti-presidentielle-enjeu-victoire-omar-guelleh-iog-mrd-usn>

²⁴¹ UE 23.12.15, http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2015/151223_01_fr.htm, Fr 30.12.14: <http://www.ambafrance-dj.org/Communique-relatif-a-la-signature>

²⁴² <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20141231153645/>

²⁴³ <http://www.rfi.fr/afrique/20141231-djibouti-debut-degel-entre-regime-opposition-usn-accord-cadre/>

²⁴⁴ <https://justpaste.it/usn-oui-igh-a-rencontre-iog>

²⁴⁵ <http://regismarzin.blogspot.fr/2015/01/24-janvier-2015-paris-djibouti-lusn.html>

²⁴⁶ <http://www.assajog.com/interview-exclusive-du-president-de-la-republique-de-djibouti-s-e-ismail-omar-guelleh-a-jeune-afrique/>

²⁴⁷ <https://fr-fr.facebook.com/maki.houmedgaba.9/posts/936373553049182>

des Affaires étrangères, Mahmoud Ali Youssouf, a rencontré et plusieurs ambassadeurs des pays membres de l'UE dans le cadre du dialogue politique lié aux accords de Cotonou.

Le 5 mars, Djama Meidal, délégué aux relations extérieures de l'Union pour le Salut national (USN), a déclaré à Paris²⁴⁸ : « Le régime ne tient pas ses engagements, et cela augure mal de la suite. C'est très risqué, cela peut entraîner des troubles, des révoltes populaires ... Une loi d'amnistie concernant les militants de l'USN - dont trois oulémas condamnés à la prison - et qui devait être votée immédiatement, n'a pas été présentée à l'Assemblée ... les élus locaux démis de leurs fonctions après les élections législatives de 2013 n'ont pas été réintégrés comme le pouvoir s'était engagé à le faire, ... (De surcroît, les travaux sur les attributions de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), qui doit assurer le contrôle des élections, n'aboutissent pas)... Ismail Omar Guelleh ne veut pas entendre parler d'une CENI indépendante, et de son côté, l'opposition n'a pas confiance dans le ministère de l'Intérieur ».

Pendant l'été 2015, le président de l'USN, Ahmed Youssouf Houmed, a passé plusieurs semaines en France à Quimper pour se soigner. Sur RFI, le 8 août²⁴⁹, il a dénoncé la non-application de l'accord-cadre et a indiqué, à propos de celui-ci : « Les points essentiels sont largement énumérés. Il y a les questions immédiates, il y a les questions un peu longues : le changement dans les institutions, la décentralisation, les statuts des partis politiques, la garantie des aller-venues et la liberté de s'exprimer dans les médias nationaux, à savoir la télévision, la radio, les journaux, chose dont nous sommes tous privés, tout le temps privés. Il faut faire renaître la confiance entre nous et les pouvoirs, et la paix dans le cœur pour tout le monde, pour aboutir à des élections démocratiques, transparentes et libres ». Le 11 août, en réunion publique à Paris, il a été précisé par l'USN²⁵⁰ : « si « Pas de CENI », alors « Pas d'élection ». Pour parvenir à mettre fin à ce régime, une mobilisation populaire pacifique par la rue est absolument nécessaire. » Le 8 septembre, le président de l'USN a répété²⁵¹ : « il n'y aura pas d'élection en 2016 dans le pays sans une commission électorale nationale indépendante (CENI) crédible. »

Courant 2015, l'attention internationale sur le processus électoral s'est relâchée, ce qui a modifié le contexte : avec le recul, a posteriori, il s'observe qu'Ismaël Omar Guelleh n'était, en 2015, pas suffisamment sous pression internationale pour que cela l'empêche de contre-attaquer pour tenter de revenir en arrière, à un stade du processus démocratisation où il ne risquerait plus de perdre le pouvoir. Le 9 février 2015, le dictateur a aussi obtenu que le ministre de la défense français Jean-Yves Le Drian vienne à Djibouti²⁵². Ils se sont vus en Jordanie le 19 avril sans aucune communication publique²⁵³. Fin mai, le président a menacé les USA d'une attribution d'une partie du terrain de leur base, à Obock, aux chinois²⁵⁴.

Jean-Yves Le Drian est venu à Djibouti le 27 juillet. Le 25 juillet, selon Ahmed Youssouf Houmed, le président djiboutien : « peut-être influencé par le passage du ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian, (a) répond(u) sous forme d'un courrier adressé à l'USN, aux députés et au parti au pouvoir (l'Union pour la majorité présidentielle, UMP) demandant à toutes les parties de reprendre le dialogue. » Mais, la Lettre du Continent, qui n'est pas spécialement défavorable à Ismaël Omar Guelleh, a indiqué « Lors de son entretien, le 27 juillet, avec le ministre français de la défense, Jean-Yves Le Drian, IOG a fait comprendre à son invité qu'il ne pouvait pas pousser les murs de son petit pays pour accueillir les Chinois et qu'il allait donc falloir partager l'espace. Il lui a ainsi demandé de libérer la caserne des Forces françaises à Djibouti sur l'îlot du Héron pour que le premier contingent chinois (environ 1 000 hommes) puisse s'y installer... IOG a donc définitivement choisi une alliance avec la Chine aux dépens de la France et des Etats-Unis. » Le président djiboutien est passé à Paris du 24 au 26 septembre 2015²⁵⁵.

²⁴⁸ <http://ard-djibouti.org/2015/03/07/>

²⁴⁹ <http://www.rfi.fr/afrique/20150804-djibouti-opposition-accord-cadre-ismail-omar-guelleh-usn-ahmed-youssouf>

²⁵⁰ <http://ard-djibouti.org/compte-rendu-de-la-rencontre-djiboutienne-du-11-aout-2015-a-paris-avec-la-direction-de-lusn/>

²⁵¹ <http://ard-djibouti.org/ahmed-youssouf-il-ny-aura-aucune-election-a-djibouti-sans-veritable-transparence-mondafrique-international-par-seidik-abba-80915/>

²⁵² <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20150209131100/diplomatie-ismael-omar-guelleh-djibouti-arm-e-fran-aise-diplomatie-djibouti-france-le-drian-ira-voir-guelleh.html>

²⁵³ <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2833p008.xml6/>

²⁵⁴ <http://www.africaintelligence.fr/LOI/politique-pouvoirs/2015/05/29/la-chine-deloge-les-americains-d-obock.108075598-ART>

²⁵⁵ <http://www.africaintelligence.fr/LOI/politique-pouvoirs/en-coulisses/2015/09/25/iog-rend-un-dernier-hommage-a-isma%C3%ABl-guedi-hared-a-paris.108093240-BRE>

La 'mise en concurrence' des influences franco-américaine et chinoise a continué de s'accroître à l'approche de la présidentielle, particulièrement début 2016. Une 'rumeur' basée sur des « sources non officielles »²⁵⁶ évoque pour le futur 10 000 militaires chinois, qui seraient face à 4000 américains. Plus concrètement, les contrats se sont multipliés avec la Chine qui organise sa « route de la soie », un « projet de 44 milliards d'euros » selon Le Monde, et construit à Djibouti une « zone franche de 48 km² pour le commerce Chine-Afrique » annoncée fin janvier 2016, tout comme « le port international de Doraleh et son terminal pétrolier, un oléoduc, des voies de chemin de fer et des routes vers l'Éthiopie »²⁵⁷. Pour la Chine, le marché proche important commercialement est celui de l'Éthiopie. Le 2 mars 2016 a été annoncé le début de la construction de la base chinoise²⁵⁸.

Le 29 mars, Guelleh a enfoncé le clou²⁵⁹ : « Sans infrastructures, Djibouti n'avancera jamais. Or aucun autre pays n'a accepté de financer notre chemin de fer, par exemple. Les Chinois ont prévu de délocaliser 85 millions d'emplois à travers le monde, dont 20 % en Afrique. Ils ont sélectionné quatre destinations principales sur le continent : l'Éthiopie, le Kenya, le Sénégal et Djibouti, ... Leur projet est d'installer chez nous des usines textiles et de composants électroniques. Les premiers emplois devraient être créés dès 2017. Dans le fond, ceux qui nous critiquent à ce sujet paient le fait d'avoir été aux abonnés absents quand nous les avons sollicités. Je pense en particulier aux investisseurs français, qui n'ont jamais pris en considération notre position géostratégique. La francophonie nous contraint, nous devons nous ouvrir à l'anglais »

La présidentielle de 2016 et les législatives de 2013 étaient liées par la continuité de l'alliance USN. Or, l'USN avait accepté de dépasser l'étape des législatives en fonction des discussions avec le pouvoir en 2014 mais aussi en fonction d'un léger 'parrainage' étranger des négociations. Ce parrainage n'engageait pas vraiment les fonctionnaires et diplomates internationaux, français, européens, de l'Union africaine, de l'ONU, jusqu'à l'obtention d'un résultat concret au niveau démocratie. A tout moment les arguments militaires d'un soutien du tyran pouvaient revenir sur le devant de la scène. Étant donné le poids historique et présent de l'influence militaire internationale variée, cela peut être pensé comme déterminant sans que l'on puisse correctement décrire toutes les modalités de cette influence sur le processus électoral. En dehors des rencontres entre Guelleh et Le Drian, et de l'argument de l'arrivée d'une base chinoise, cette influence se voit beaucoup plus dans le silence, les non-dits, l'absence de réaction face à une actualité dramatique. Elle se comprend surtout dans la logique stratégique d'Ismaël Omar Guelleh pour bénéficier d'arrangements avec les pays possédant des bases militaires.

Le président Ismaël Omar Guelleh s'appuie sur la position stratégique du pays, proche du Moyen-Orient et de la Somalie, et sur les bases militaires étrangères. Le loyer de la base française est de 30Ms€/an, l'aide publique française de 9Ms€/an, le loyer de la base américaine 57Ms€/an sur 20 ans à partir de 2014, l'aide européenne pendant le 11^e FED est de 105Ms€ sur 5 ans soit 21 Ms/an, le loyer de la base japonaise est de 27Ms€/an. Le total sans l'aide américaine, sans l'aide de la Banque Mondiale, sans l'aide par la coopération militaire française se monte à 144Ms€/an à comparer au budget de l'État de 655Ms€ en 2015, soit 22% et sans doute environ 25% avec les budgets de l'USAID, la Banque mondiale et la coopération militaire française. Le budget de l'État se monte à 36% du PIB en 2013²⁶⁰. Le chef de l'État est soutenu par son clan profitant des richesses, essentiellement celles issues du port servant pour l'Éthiopie et les loyers des bases militaires. Ce clan a besoin d'une alliance avec les pays payants les loyers, comme ces pays ont besoin de Djibouti.

Ismaël Guelleh a aussi profité de la « guerre contre le terrorisme ». A Djibouti les USA possèdent « sa deuxième plus grande flotte de drones »²⁶¹, utilisés « à la fois sur la côte somalienne contre les Chabab et à travers le détroit de Bab Al-Mandeb, vers le Yémen, l'Irak et au-delà. »

²⁵⁶ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/25/djibouti-tete-de-pont-de-la-chinafrrique_4853066_3212.html

²⁵⁷ <http://geopolis.francetvinfo.fr/la-chine-installe-a-djibouti-sa-premiere-base-navale-a-l-etranger-94953>, <http://les-yeux-du-monde.fr/ressources/26061-nouvelle-base-chinoise-au-djibouti-etat-des-lieux-et-perspectives-de-la-strategie-chinoise-du-collier-de-perles>, <http://www.agenceecofin.com/investissement/2201-35320-la-chine-va-construire-une-zone-franche-d-une-superficie-de-48-km2-a-djibouti>,

président chinois, Xi Jinping au Moyen-Orient du 19 au 23 janvier 2016 : <http://www.leconomistmaghreb.com/2016/01/26/moyen-orient-lentree-en-scene-de-la-chine-2/>

²⁵⁸ <http://fr.africatime.com/articles/djibouti-pekinn-annonce-le-debut-de-la-construction-de-sa-premiere-base-militaire>

²⁵⁹ <http://www.jeuneafrique.com/mag/311365/politique/ismael-omar-guelleh-djiboutiens-mont-interdit-de-partir>

²⁶⁰ Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique, Paris, 4.4.16 : 'Djibouti : terreur électorale à l'ombre des bases militaires et dans l'indifférence internationale', <https://electionsfrance.wordpress.com/2016/04/04/djibouti-terreur-electorale-a-l-ombre-des-bases-militaires-et-dans-lindifference-internationale/>

²⁶¹ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/04/1-heure-est-venue-de-liberer-le-peuple-de-djibouti_4895273_3212.html

Avant la présidentielle, certain que la communauté internationale accorderait sa priorité à sa politique militaire au Moyen-Orient par rapport à la démocratie et les droits humains à Djibouti, le président a fait venir le premier contingent d'une base militaire chinoise²⁶². Dans la même période, il a négocié l'ouverture d'une base militaire saoudienne²⁶³. En 2015, il s'est aussi rapproché du Yémen et du Qatar²⁶⁴. Selon la Lettre de l'Océan Indien, le 23 octobre 2015 : « les Saoudiens ont obtenu d'utiliser Djibouti comme base militaire pour faciliter leurs opérations contre les rebelles houthis au Yémen. » L'Arabie saoudite n'est pas connue pour faciliter le développement de la démocratie²⁶⁵.

Cette pression a fait planer un doute sur la volonté des français, américains, et européens, de voir Djibouti se stabiliser dans la démocratie. Les conditions du débat autour du processus électoral faisaient parler des divergences dans l'USN, quand les arrangements politico-militaires se discutaient dans l'ombre. Si par hasard le débat retournait dans la sphère militaire, l'argument de la 'théorie de la stabilité' version armée française, c'est-à-dire de la 'théorie de la stabilité des dictateurs contre les peuples' revenait. Cela est resté implicite à partir du 21 décembre 2015, quand la volonté du dictateur djiboutien de ne tenir compte d'aucune règle de la démocratie a paru évidente, et suffisante pour que rien ne change.

Puisque, courant 2015, Ismaël Omar Guelleh, poussé par son clan, a refusé de suivre l'Accord-cadre sur ses points principaux, le statut et le respect de l'opposition, une commission électorale indépendante paritaire, l'inquiétude grandissait sur la possibilité d'aller vers un processus électoral issu d'un dialogue inclusif. Le ministre des affaires étrangères français, Laurent Fabius, a pourtant laissé en 2014 et 2015, le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, décider de la politique française en Afrique et donc à Djibouti. Ce dernier s'est rendu à Djibouti le 27 juillet 2015, mettant en public l'accent sur les questions sécuritaires au moment où les questions électorales auraient dû s'imposer en priorité²⁶⁶.

Une responsabilité de soutien direct français à la dictature ne s'est pas fait sentir, mais le jeu de transfert de responsabilité de Laurent Fabius à Jean-Yves Le Drian correspond aux intérêts du dictateur djiboutien. Par défaut de politique de soutien du gouvernement français à la démocratie en Afrique, Ismaël Omar Guelleh a obtenu un soutien au travers de la logique du milieu militaire.

Il a aussi négocié en novembre 2015 le départ de l'ambassadeur de France Serge Mucetti, « 'accusé' auprès d'Ismaël Omar Guelleh par son homologue djiboutien à Paris, Ayeid Mousseid Yahya, de soutenir ouvertement l'USN et de faciliter la médiatisation en France de son porte-parole Daher Ahmed Farah, ainsi que d'aider l'USN à renforcer ses liens avec le PS français »²⁶⁷. Le 29 mars, dans Jeune Afrique, Guelleh a précisé : « TX (Abdourahman Mohamed Guelleh) était sous son influence (de Serge Mucetti), au point que cet ambassadeur était venu me voir pour me demander de le prendre dans mon gouvernement ! ... Ces derniers temps, il ne cessait de s'ingérer dans nos affaires, allant jusqu'à reprocher à l'ambassadeur de Chine l'aide que nous accordons ce pays. Il a clairement outrepassé sa fonction. .. L'ambassadeur a été très vite remplacé et si nous prenions ombrage de ce type d'incident, il y a longtemps que nous serions à couteaux tirés avec Paris. Ce n'est pas le cas.»

Ce rejet et ce départ ont accentué le déséquilibre côté français entre Affaires étrangères et Défense. Comme le soutien direct aux dictateurs est dénoncé et de moins en moins assumable, une responsabilité moindre se diffuse au travers du silence, de l'absence de réaction, et de la poursuite de transferts de responsabilité du politique vers le militaire. Un dictateur comme Guelleh maîtrise ce terrain et cherche les failles pour en profiter.

Le 20 novembre, la Fondation Jean Jaurès, proche du PS considérait, sous la plume de Paul Roba²⁶⁸ : « Le régime nuit aussi aux intérêts des partenaires de Djibouti. Ainsi, il trahit ses engagements envers les partenaires stratégiques occidentaux tels que la France, les États-Unis ou le Japon en se jetant dans les bras de la Chine rivale ou en faisant les yeux doux aux non moins rivaux Russes. Le président Guelleh ne cache pas son

²⁶² 18.3.16, <http://www.africaintelligence.fr/LOI/politique-pouvoirs/2016/03/18/l-implantation-des-militaires-chinois-se-precise%2C1081137604-ART>

²⁶³ 9.3.16, <http://www.medias-presse.info/larmee-saoudienne-installe-une-base-militaire-a-djibouti/50726>

²⁶⁴ <http://www.africaintelligence.fr/LOI/politique-pouvoirs/2015/11/06/face-aux-emirats-iog-retrouve-des-appuis-dans-le-golfe.108110152-EVE>

²⁶⁵ <http://www.franceinter.fr/emission-lenquete-daesh-autopsie-dun-monstre>

²⁶⁶ <http://www.defense.gouv.fr/ministre/prises-de-parole-du-ministre/prises-de-parole-de-m.-jean-yves-le-drian/allocution-de-jean-yves-le-drian-aux-forces-francaises-de-djibouti-lundi-27-juillet-2015>

²⁶⁷ <http://www.africaintelligence.fr/LOI/politique-pouvoirs/2015/11/20/du-rififi-entre-paris-et-djibouti.108112192-ART>

²⁶⁸ <http://www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Djibouti-quelle-situation-politique>

intention d'accorder une base militaire à la Chine, qui criblé déjà le pays de dettes, et d'assurer ainsi à Pékin une suprématie locale, que sa présence militaire renforcerait d'un statut de détentrice des principaux actifs djiboutiens si le pouvoir corrompu et incompétent de Guelleh ne parvenait pas à rembourser sa dette publique envers elle, hypothèse largement probable. .. Djibouti, où l'élection présidentielle prévue pour avril 2016 ne s'annonce ni libre ni transparente, encourt de lourds risques de chaos si le président Guelleh continue de mépriser et de museler l'opposition comme le peuple djiboutien. Avant qu'il ne soit trop tard, les puissances qui ont des intérêts à Djibouti, et particulièrement la France et les États-Unis, doivent prendre leurs responsabilités. Elles doivent user de leur influence auprès du président Guelleh et aider les Djiboutiens à échapper au scénario du pire. Dans une région qui brûle de toutes parts (Yémen, Somalie, tensions entre l'Éthiopie et l'Érythrée, etc.), et dans un pays à population fortement jeune et désespérée, le régime du président Guelleh, néfaste à tous égards et rejeté par l'immense majorité des Djiboutiens, constitue une menace, à la fois pour le pays et pour ses partenaires stratégiques, que la communauté internationale ne peut pas sous-estimer. » Mais, l'observation de la politique française en Afrique depuis l'arrivée d'Hollande au pouvoir, a montré que le gouvernement français n'écoutait presque pas le Parti socialiste ou ses satellites et écoutait beaucoup l'Etat-major de l'armée française très conservateur dans son fonctionnement avec les dictatures africaines.

Grâce à l'Accord-cadre du 30 décembre 2014, Ismaël Omar Guelleh a obtenu un délai, a amélioré son image, pour pouvoir affiner sa stratégie basée sur les arrangements autour des bases militaires et, bientôt, sur un choc violent.

7.2. Le 21 décembre 2016 : interruption du processus électoral et grand retour en arrière dans le processus de démocratisation

Depuis le début 2015, la répression et les atteintes aux droits humains continuaient à un niveau moyen grâce à l'Accord-cadre. Le niveau est monté à partir de juillet selon l'Observatoire Djiboutien pour la promotion de la Démocratie et des droits Humains (ODDH)²⁶⁹ : « arrestations arbitraires, détentions illégales, intimidations, placements abusifs en mandat de dépôt, harcèlements, séquestrations et tortures, condamnations abusives, ... sur les membres de l'opposition et de leurs sympathisants ».

Fin novembre 2015, après les attentats du Bataclan à Paris et de Bamako, le gouvernement djiboutien a publié un décret sur des « mesures exceptionnelles de sécurité ». Début décembre 2015, quand l'USN a voulu organiser des manifestations, elles ont été dispersées. Selon l'ODDH le 9 décembre²⁷⁰, « le summum de la violation de la liberté de circulation a été atteint lorsque les députés de l'opposition ainsi que le Haut Conseil de l'USN ont été stoppés, empêchés, intimidés voire violentés par les forces anti-émeute à l'entrée de la ville d'Ali-Sabieh le jeudi 3 décembre 2015 et le lendemain c'était autour de la ville de Dikhil que la délégation de l'USN, coalition de l'opposition a subi le même traitement, le vendredi 4 décembre 2015. Dans ces 2 villes pour empêcher la tenue des meetings de l'opposition, un impressionnant dispositif de sécurité a été déployé dans les rues pour dissuader la population. Les plus téméraires ont été dispersés par la force (gaz lacrymogènes, matraques, ...). Certains militants de l'opposition ont été arrêtés voire violentés avant d'être relâchés. »

Me Zakaria Abdillahi, président contesté de la Ligue djiboutienne des droits humains a commenté²⁷¹ : « La motivation est purement politique. L'Etat de Djibouti n'est pas menacé du tout, ni par les Shebabs, ni par d'autres terroristes. C'est donc un décret qui n'a aucun sens. C'est une manière de museler le peu de journalistes indépendants, les défenseurs des droits humains, et surtout l'opposition politique djiboutienne. L'objectif principal est d'empêcher des réunions, y compris privées, dans les locaux appartenant à l'opposition, ou à des syndicats ou à la société civile. » C'est alors que François Soudan, le rédacteur en chef de Jeune Afrique, s'est permis d'écrire le 3 décembre : « À Djibouti, les chancelleries des pays qui y possèdent des bases ou des facilités militaires sont unanimes à redouter le saut dans l'inconnu que représenterait son effacement du pouvoir (de IOGuelleh). » A Paris, après l'attentat du Bataclan et avant le rendez-vous sur le climat, le processus électoral djiboutien n'était certainement pas une priorité.

²⁶⁹ ODDH 20.9.15, http://www.alwihdainfo.com/DJIBOUTI-Un-accord-cadre-au-point-mort-et-une-repression-permanente_a23192.html

²⁷⁰ https://fr-fr.facebook.com/permalink.php?story_fbid=554036628081203&id=160093767475493&substory_index=0

²⁷¹ <http://www.rfi.fr/afrique/20151205-djibouti-gouvernement-opposition-guelleh>

Selon l'ODDH, le 10 décembre²⁷², « vers 11h 30 du matin, alors qu'ils étaient attablés sur la terrasse du Café-Restaurant l'Historil au centre ville de la Capitale, le Directeur de la Police Nationale, sorte de Chef d'Etat-major (colonel Abdilalhi Abdi Farah), a fait irruption, proférant des menaces verbales à l'égard des hauts responsables de l'opposition qui finiront par des agressions physiques. Lors de cette descente de la Police, certains responsables de l'opposition ont subi des blessures nécessitant des hospitalisations comme Ismaël Ahmed Assoweh, député et Said Houssein Robleh, lui aussi député, étudiant en 6^{ème} année de médecine et SG de la Ligue Djiboutienne des Droits Humains (LDDH). Ont été blessés aussi Houssien Robleh Dabar, père du jeune député Said Houssein et Mohamed Ahmed Youssouf dit Rabache. Même blessés certains d'entre eux seront arrêtés et placés en détention dans le centre de transit de Nagad avant d'être relâchés en début de soirée. C'est le cas du député Said Houssein Robleh et de son père Houssein Robleh ainsi que Kadar Mohamed Egueh, Faysal Mohamed Ibrahim et Ibrahim Ali Ahmed. »

En outre, selon Maki Houmed-Gaba, responsable de l'USN en France, le 13 décembre²⁷³, « le Secrétaire général de l'USN, Abdourahman Mohamed Guelleh, a été arrêté à son domicile par des agents de la police nationale et détenu une heure au commissariat du 2^{ème} arrondissement de la capitale. ...Le motif évoqué est l'enquête sur sa participation aux meetings interdits. .. Après ces arrestations, la police a de nouveau interpellé, à son domicile, ... le Cheik Guirreh Maidal Guelleh, président du MODEL et membre du Haut Conseil de l'USN. » Le 14 décembre, Daher Ahmed Farah, porte-parole de l'USN a également été arrêté puis assigné à résidence le 18 décembre²⁷⁴ puis harcelé²⁷⁵ au point que cela provoque une réaction du PS en France²⁷⁶.

Le 17 décembre, la journaliste d'Afrik.com, Assanatou Baldé, a constaté : « 38 membres de l'opposition sont toujours emprisonnés et tous ceux qui tentent de contourner la mesure sont violemment réprimés... La répression contre l'opposition prend de l'ampleur à Djibouti, surtout depuis que toute manifestation est interdite pour deux mois pour des raisons de sécurité. Une mesure prise le 25 novembre, au lendemain des attentats de Paris du 13 novembre. Le pouvoir a estimé qu'étant donné que la France avait ses bases militaires dans le pays, et qu'elle est visée par le terrorisme, il est trop dangereux de permettre des rassemblements dans la rue. »

Puisque les manifestations étaient la réponse programmée de l'USN à l'absence de respect de l'Accord-cadre dans la préparation de la présidentielle, après avoir refusé de mettre en place une Céli selon l'accord cadre, le dictateur a empêché toutes manifestations et rassemblements. Ainsi, il a utilisé de manière machiavélique et sans scrupule les attentats en France et au Mali pour commencer à détruire le processus électoral et préparer son coup d'Etat électoral.

Le 21 décembre 2015, trois mois avant le scrutin, le président a subitement interrompu très brutalement le processus de démocratisation, le processus électoral normal, et tout dialogue avec l'USN. Ce 21 décembre, la garde présidentielle et l'armée ont tiré sur les participants d'une réunion privée d'une communauté, faisant plusieurs dizaines de morts, au moins 27 morts selon la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH)²⁷⁷, sans compter les disparus²⁷⁸, 34 disparus selon la Ligue Djiboutienne des Droits Humains (LDDH)²⁷⁹.

En attaquant un groupe 'ethnique' précis, les Issa-Yonis Moussa, groupe dont fait partie l'homme d'affaires Abdourahman Mahamoud Boreh en conflit judiciaire avec l'état djiboutien²⁸⁰, et en provoquant lui-même des violences, le dictateur djiboutien se mettait en position pour faire jouer l'argument de la stabilité militaire, sensible pour les acteurs internationaux concernés, en particulier ceux possédant une base militaire.

Le même jour, la police a tiré sur les dirigeants de la coalition Union pour le Salut National (USN) en réunion. Le président de l'USN, Ahmed Youssouf Houmed, 75 ans, qui a été blessé et s'est retrouvé avec une fracture au

²⁷² https://fr-fr.facebook.com/permalink.php?story_fbid=555516931266506&id=160093767475493&substory_index=0

²⁷³ <http://www.afrik.com/djibouti-interdiction-de-manifester-on-casse-de-l-oppasant>

²⁷⁴ <https://fr-fr.facebook.com/lavoixdedjibouti/posts/1058734124157652>

²⁷⁵ <https://fr-fr.facebook.com/DjibNews/posts/558583310971514>

²⁷⁶ <http://www.parti-socialiste.fr/communiqués/djibouti-le-parti-socialiste-condamne-les-tentatives-dintimidation-de-responsables-de>

²⁷⁷ 23.12.15, FIDH et LDDH, sous signature Me Zacharia, <https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/djibouti/l-escalade-dans-la-repression-fait-au-moins-27-morts-a-djibouti>

²⁷⁸ LDDH sous la signature d'Omar Ali Ewado, 26 décembre 2015, <http://www.ldapdh.net/?p=1329>

²⁷⁹ LDDH sous la signature d'Omar Ali Ewado, 26 décembre 2015, <http://www.ldapdh.net/?p=1329>

²⁸⁰ http://www.alwihdainfo.com/Djibouti-contre-Boreh-La-Cour-d-appel-d-Angleterre-met-fin-a-l-inacceptable-saga-judiciaire_a35872.html

col du fémur, au point de devoir être opéré à l'hôpital militaire français Bouffard. Il est resté ensuite atteint physiquement et en grande difficulté pour participer à l'organisation de la présidentielle. L'ancien ministre Hamoud Abdi Souldan et le jeune député Saïd Houssein Robleh ont aussi été blessés par balle. Le secrétaire général de l'USN et maire de Djibouti, Abdourahman Mohamed Guelleh, a été arrêté, sans que l'on sache s'il avait été blessé ou torturé.

Le 29 mars, dans Jeune Afrique, Ismaël Omar Guelleh lui-même s'est plaint : « Le 21 décembre, M. Mucetti s'est permis d'évacuer lui-même, dans son propre véhicule, le député et l'ancien ministre, tous deux blessés, vers l'hôpital militaire français Bouffard, puis de nous interdire l'accès à ces deux personnes. » Le 24 décembre, les militaires français ont empêché les militaires djiboutiens de venir prendre de force les blessés à l'hôpital Bouffard²⁸¹. Du 21 au 29 décembre, « les forces de la police et de la gendarmerie du régime djiboutien ont stationné devant l'hôpital du Commandement des Forces Françaises Stationnées à Djibouti, opérant un filtrage musclé »²⁸². Les derniers jours de l'ambassadeur français Serge Mucetti ont été marqués par cette forte tension²⁸³.

D'autres membres de l'USN et le défenseur des droits humains Omar Ali Ewado ont été faits prisonniers sans charges²⁸⁴. Omar Ali Ewado de la LDDH, a été arrêté le 29 décembre 2015 et le siège de son organisation a été saccagé²⁸⁵. Le 17 janvier, il a été condamné à 3 mois de prison fermes, puis relaxé et libéré par la Cour d'appel le 14 février.

Le 11 janvier 2016 étaient retenus prisonniers²⁸⁶ : Abdourahman Mohamed Guelleh, secrétaire général de l'USN, Omar Ali Ewado, de la LDDH, Hamoud Abdi Souldan, ancien ministre, blessé le 21 décembre, Mohamed Abdi Farah, conseiller du Ministre de l'Intérieur, Chirdon Khaireh Chirdon, Directeur des Sports au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, Abdo Daher Miguil, professeur à l'Université, Abdourahman Houssein, cadre au Ministère de la Santé, Mohamed Ibrahim Waiss, journaliste et cadre de l'USN, pour les plus connus.

Abdourahman Mohamed Guelleh (TX), l'un des éléments importants de la mobilisation de l'USN et Hamoud Abdi Souldan sont restés « en mandat de dépôt à prison centrale de Gabode »²⁸⁷ jusqu'au 5 avril²⁸⁸ et ont donc été empêché de participer à la préparation de la présidentielle. Abdourahman Mohamed Guelleh a été accusé par Guelleh d'être le « cerveau » du 21 décembre²⁸⁹. Il ne dit pas le cerveau de quoi. Le député Saïd Houssein Robleh a fui et est arrivé en France le 17 janvier, comme réfugié politique. Le 19 janvier, le journal l'Aurore, mensuel de l'USN, a été suspendu pour deux mois et son co-directeur, Kadar Abdi Ibrahim, a été condamné à deux mois de prison avec sursis²⁹⁰.

Le 21 décembre, le président a montré sa volonté de s'imposer par la force et par une élection fraudée pour un quatrième mandat. C'est alors qu'une réaction internationale à la hauteur des événements s'est faite attendre. Un dictateur qui va jusqu'à tirer sur ses opposants puis les enferment est maintenant rare. Un scandale international aurait dû arriver. Mais, l'USN est alors restée très isolée, encore plus isolée que l'opposition congolaise confrontée elle-aussi deux mois avant à une forte répression.

²⁸¹ <http://www.africaintelligence.fr/LOI/alerte-loi/2015/12/24/face-a-face-tendu-entre-les-forces-francaises-et-djiboutiennes.108118918-ART>

²⁸² http://www.alwihdainfo.com/Djibouti-SORTIE-IMPOSEE-de-l-HOPITAL-BOUFFARD-pour-le-depute-d-opposition-SAID-ROBLEH_a26454.html

²⁸³ <http://www.mondafrique.com/a-djibouti-france-na-ete-a-hauteur-saïd-houssein-robleh/>

²⁸⁴ Plainte LDDH <http://www.lddh.net/?p=1354>, 8.1.16 FIDH : <https://www.fidh.org/fr/themes/defenseurs-des-droits-humains/djibouti-detention-et-harcelement-judiciaire-de-m-omar-ali-ewado>, ODDH 6.1.16 complétée par Mohamed Ibrahim Waiss, arrêté le 11.1.16 : <http://ard-djibouti.org/des-responsables-politiques-des-defenseurs-des-droits-humains-ainsi-que-des-simples-citoyens-toujours-en-mandat-de-depot-a-la-prison-centrale-de-gabode/>, <https://www.facebook.com/Union-pour-le-Salut-National-USN-160093767475493/?fref=nf>

²⁸⁵ Plainte LDDH déposée au bureau du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme de l'ONU : <http://www.lddh.net/?p=1354>

8.1.16 FIDH : <https://www.fidh.org/fr/themes/defenseurs-des-droits-humains/djibouti-detention-et-harcelement-judiciaire-de-m-omar-ali-ewado>

²⁸⁶ Liste du Communiqué de l'Observatoire Djiboutien pour la promotion de la Démocratie et des Droits Humains (ODDH) du 6.1.16 complétée par Mohamed Ibrahim Waiss, arrêté le 11.1.16 : <http://ard-djibouti.org/des-responsables-politiques-des-defenseurs-des-droits-humains-ainsi-que-des-simples-citoyens-toujours-en-mandat-de-depot-a-la-prison-centrale-de-gabode/>, <https://www.facebook.com/Union-pour-le-Salut-National-USN-160093767475493/?fref=nf>

²⁸⁷ ODDH 25.2.16, https://fr-fr.facebook.com/permalink.php?story_fbid=584660351685497&id=160093767475493&substory_index=0.

²⁸⁸ <http://ard-djibouti.org/communiqué-usn-lusn-reclame-la-liberation-de-son-secrétaire-général-et-de-lancien-ministre-des-affaires-musulmanes-et-des-biens-waqfs-21-02-16/>

²⁸⁹ <http://ard-djibouti.org/liberation-provisoire-du-secrétaire-général-de-lusn-abdourahman-mohamed-guelleh-et-du-docteur-hamoud-abdi-souldan-040416/>

²⁸⁹ <http://www.jeuneafrique.com/mag/311365/politique/ismaïl-omar-guelleh-djiboutiens-mont-interdit-de-partir>

²⁹⁰ <http://ard-djibouti.org/kadar-abdi-ibrahim-co-directeur-de-l-aurore-condamné-a-deux-mois-de-prison-avec-sursis-et-le-journal-suspendu-pour-deux-mois-19-01-16/>

Les violences ont provoqué assez peu de réactions internationales, en dehors de la réaction de l'Ue le 23 décembre²⁹¹ : « Il est important que toute la lumière soit faite sur ces événements et leurs responsables poursuivis. ... Un an après la signature de l'accord-cadre du 30 décembre 2014 entre le gouvernement et l'opposition, activement soutenu par l'UE, l'essentiel de cet accord reste encore à mettre en œuvre. Cela permettrait de renforcer la paix civile, d'ouvrir la voie à des réformes démocratiques et à une consolidation de l'Etat de droit, en particulier par la mise en place de mécanismes garantissant la transparence du processus électoral. » Les Etats-Unis ont condamnés²⁹² « les actes de violence » et « appelé à la libération immédiate des dirigeants de l'opposition » puis « exhorté le gouvernement de Djibouti à respecter les droits de ses citoyens à la liberté d'expression et de réunion pacifique et d'association ». Ces deux réactions auraient pu être suffisantes avant le 21 décembre, mais la gravité de l'attaque de ce jour aurait imposé une réaction encore plus forte de l'Union européenne et des USA, qui ensuite abandonneront devant la logique implacable de la stratégie du dictateur.

En dehors des réactions rapides de l'Ue et des USA, le massacre du 21 décembre 2015 et l'arrêt du processus électoral par la répression de l'Union pour le Salut National n'ont pas été condamnés. La libération des prisonniers politiques, en particulier d'Abdourahman Mohamed Guelleh et d'Hamoud Abdi Souldan, a été très peu demandée. Le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies actif sur le Burundi²⁹³ n'a rien fait²⁹⁴. La Cour pénale internationale qui a pris note du massacre n'a pas communiqué sur une action²⁹⁵. Il n'y a pas eu de pression sur le gouvernement djiboutien pour que soient respectées les libertés constitutionnelles, en particulier le droit de manifester, et les droits humains pendant la période électorale, ou pour exiger un dialogue entre gouvernement djiboutien et partis d'opposition de l'USN concernant le processus électoral, et pour exiger en particulier une compilation transparente et la publication de résultats détaillés vérifiables.

Le silence qui s'est installé pendant et après la période des fêtes de fin d'année a fait comprendre qu'une grande partie de la 'communauté internationale' intéressée abandonnait les démocrates djiboutiens à la pire situation. La FIDH a en vain demandé le 15 janvier, « une Commission internationale d'enquête pour faire la lumière sur le massacre du 21 décembre »²⁹⁶.

Début janvier 2016, l'ambassadeur de France, Serge Mucetti, rejeté par Ismaël Omar Guelleh, a été remplacé par Christophe Guilhou, ancien directeur de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme au sein de l'Organisation internationale de la francophonie. Le nouvel ambassadeur n'a, ensuite, pas eu un rôle visible.

A partir de là, l'USN ne pouvait qu'essayer de sauver ce qui pouvait être encore être sauvé, tenter de se maintenir dans une stratégie avec des ambitions réalistes et basses. Alors que la population rejetait fortement le dictateur, à partir du 21 décembre, une alternance devenait impossible. Ismaël Omar Guelleh mettait aussi à mort l'Accord-cadre du 30 décembre 2014 qui avait été soutenu par les diplomates internationaux²⁹⁷.

7.3 Face à une attaque trop violente, l'opposition déconcertée et déboussolée

Renforcé par le peu de réactions internationales, à un moment où, par ailleurs, il faisait venir des militaires chinois, Ismaël Omar Guelleh s'est montré décomplexé dans ses attaques contre l'USN. Il a cherché à détruire son unité et à attiser les divergences. L'essentiel a été l'impulsion du 21 décembre qui mettait en évidence les divergences internes à l'USN depuis la négociation de l'Accord cadre du 30 décembre 2014. D'une certaine manière, cette attaque violente donnait raison à ceux qui estimaient que l'Accord cadre n'avait pas apporté les garanties suffisantes après les législatives contre une autre partie de l'USN optimiste en raison des scores réels brillants de l'USN aux législatives.

²⁹¹ http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2015/151223_01_fr.htm

²⁹² <http://m.state.gov/md250858.htm>

²⁹³ à l'instar de ce qui a été envisagé pour le Burundi le 14 décembre 2015 :

<http://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=16878&LangID=F>, <http://www.africa1.com/spip.php?article61618>

²⁹⁴ Demande du parti français EELV le 25.12.16 : <http://eelv.fr/2015/12/24/djibouti-stopper-lescalade-meurtriere-impliquer-la-communaute-internationale/>

²⁹⁵ Lettre ouverte du Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique à l'ONU, l'UA, l'UE et l'Elysée, 11.1.16

<https://electionsafrique.wordpress.com/2016/01/12/djibouti-lettre-ouverte-a-onu-ua-ue-elysee-massacre-du-21-decembre-2015-et-arret-brutal-du-processus-electoral/>

²⁹⁶ <https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/djibouti/impasse-politique-et-intensification-de-la-repression-a-quatre-mois>

²⁹⁷ Communiqué USN 30.12.15 : <http://ard-djibouti.org/communique-usn-mise-a-mort-de-laccord-cadre-du-30-decembre-2014-et-dune-loi-anti-opposition-par-les-deputes-du-regime-30-12-15/>

Le 31 décembre 2015, suite à l'exclusion des députés de l'opposition, une loi instaurant l'Etat d'urgence pendant deux mois renouvelables a été adoptée en urgence par le parlement²⁹⁸. L'Etat d'urgence a empêché la vie politique. Ayant mis à mort l'Accord-cadre²⁹⁹, Ismaël Omar Guelleh s'est alors dirigé vers une présidentielle boycottée ou au résultat de nouveau inversé, alors qu'il ne disposait que d'un électorat réduit, d'après les résultats réels des législatives de 2013.

Le dictateur n'a pas permis au processus électoral de s'organiser. Le niveau de répression de l'opposition est devenu le critère principal discuté à la place des conditions techniques du processus électoral. Il a imposé un processus électoral en dehors des normes démocratiques internationales, déterminé par la répression de l'opposition et de la population et par le détournement d'un état d'urgence décrété à des fins personnelles.

Le 8 janvier, le président jamais élu a officialisé sa candidature à un 4^e mandat. Le dimanche 10 janvier 2016, les membres de la fausse 'Commission électorale nationale indépendante' (CENI), toujours régie par un décret de 2010, ont prêté serment devant le Conseil constitutionnel. Le vice-président et président par intérim de l'USN, Omar Elmi Khaireh a indiqué dans un communiqué³⁰⁰ : « En conservant et réactivant cette mal nommée CENI, le président Ismaël Omar Guelleh confirme clairement son choix de la mise à mort de l'accord-cadre signé avec l'USN, coalition des partis djiboutiens d'opposition. Cette confirmation, qui enterre de facto la création d'une vraie CENI, réforme phare et nécessaire de l'accord, intervient moins d'un mois après le massacre du 21 décembre 2015 à Buldhuqo et à moins de trois mois de l'élection présidentielle du 8 avril 2016. » Daher Ahmed Farah, le porte-parole de l'USN a indiqué³⁰¹ : « Notre position reste la même : pas de Ceni, pas d'élections. Ce sont en fait sous des casquettes différentes des gens fidèles au régime ».

L'USN s'est alors partagée entre partisans d'un boycott et partisans d'un candidat issu de l'USN³⁰². Du côté favorable au boycott, se trouvait le porte-parole de l'USN Daher Ahmed Farah, leader du Mouvement pour le Renouveau Démocratique et le Développement (MRD), une partie du Mouvement pour la démocratie et la liberté (MODEL), une partie de l'Union pour la Démocratie et la Justice (UDJ) et une partie de l'Alliance Républicaine pour le Développement (ARD). Le MRD a poussé la population au boycott de la présidentielle, puisque que, selon Daher Ahmed Farah « il n'y avait plus aucune chance après la fin de l'accord cadre »³⁰³. Contre le boycott se trouvaient le président de l'USN, Ahmed Youssef Houmed, également président de l'ARD, très affaibli physiquement au point de ne pouvoir participer correctement aux activités de son parti et de l'USN. Ahmed Youssef Houmed lui-même ne pouvait être candidat en raison d'une limite d'âge dans la constitution et de sa double nationalité. Ce constat a mis en évidence que l'USN ne s'était pas mis d'accord en 2015 sur une candidature unique, et n'avait pas assez avancé dans ce débat avant que Guelleh ne produise son choc.

En général en Afrique, ce n'est pas parce que les mascarades électorales sont prévisibles en dictatures depuis 1990³⁰⁴ et qu'il n'y a eu que deux ou 3 présidentielles correctes en dictature (Congo-B 1992 suivi d'un retour de Denis Sassou Nguesso en 1997, Ghana 2000, Kenya 2002), que les oppositions ne prennent pas la décision de participer. Les stratégies de boycott sont également très difficiles et problématiques, car, dans le boycott, la culture démocratique ne progresse pas, l'opposition ne se réorganise pas, le lien entre population et leaders de l'opposition ne se construit pas au travers d'une expérience, le processus électoral ne s'améliore pas techniquement. Pourtant, étant donné l'attaque violente du 21 décembre, la question du boycott se posait vraiment à Djibouti, et ne pouvait pas avoir de réponse simple. La focalisation sur la divergence de réponse à cette question a joué en faveur de la dictature qui portait toute la responsabilité sur la situation et sur la mascarade électorale en préparation, avec ou sans boycott.

²⁹⁸ <http://www.hch24.com/actualites/12/2015/djibouti-les-deputes-de-lopposition-exclus-definitivement-de-lassemblee-nationale-lors-de-la-seance-publique-de-ce-mercredi-30-decembre-2015/>

Le 24.11.15, un décret avait déjà décidé des « des mesures exceptionnelles de sécurité » : <http://www.hch24.com/actualites/11/2015/djibouti-legitimation-du-coup-detat-institutionnel-de-guelleh-de-djibouti-a-la-24eme-seance-du-conseil-des-ministres-de-mardi-24-novembre-2015/>

²⁹⁹ Communiqué USN 30.12.15 : <http://ard-djibouti.org/communiqu-usn-mise-a-mort-de-laccord-cadre-du-30-decembre-2014-et-dune-loi-anti-opposition-par-les-deputes-du-regime-30-12-15/>

³⁰⁰ https://groups.google.com/forum/#!topic/djiboutidiaspora2/p_mnkEfyZyw

³⁰¹ <http://www.rfi.fr/afrique/20160115-djibouti-opposition-prepare-boycott-presidentielle>

³⁰² Omar Elmi Khaireh (CDU) est soutenu par la direction de l'USN sans l'être par la plupart des partis de l'USN. Le 2^e candidat issu de l'USN, Mohamed Daoud Chehem (PDD) n'est plus considéré comme faisant partie de l'USN. Le MRD qui boycotte appelle à la 'ville morte' le 8 avril.

³⁰³ 2 juin 2016, Paris, conférence IPDD, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/06/2-juin-2016-paris-congo-b-djibouti.html>

³⁰⁴ https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/#_Toc447135217

Le ministre de l'intérieur a refusé la participation au scrutin à plusieurs partis de la coalition USN et a attribué le statut légal de plusieurs partis de l'USN à des membres corrompus. Par ses manœuvres, le président a exclu du scrutin la coalition d'opposition USN telle qu'elle s'était construite en 2013. Empêchée de participer sous sa forme solidifiée lors des législatives de 2013, elle s'est fortement divisée entre partisans du boycott, partisans d'une participation mais aussi en raison d'accusations de trahison de certains au profit du pouvoir. Après le débat sur le boycott, les partisans de l'USN acceptant d'aller au scrutin se sont divisés encore plus gravement.

Le 5 mars, après une certaine confusion concernant les récépissés de dépôt de candidature, ce qu'il restait de la précédente USN s'est retrouvée avec deux candidats : Mohamed Daoud Chehem, président du parti Parti Djiboutien pour le Développement (PDD) membre fondateur de l'USN, se présentant au nom de l'USN mais rejeté par l'essentiel de l'USN, et Omar Elmi Khaireh, président du parti Centre des Démocrates Unifiés (CDU) soutenu par le président de l'USN et de l'ARD Ahmed Youssouf Houmed et une partie de l'ARD. Le Haut conseil de l'USN a déclaré : « M.Omar Elmi Khaireh reste et demeure le seul et unique candidat de l'USN à l'élection présidentielle du 8 avril prochain ».

Le 11 mars, le Conseil national de l'ARD, a décidé que l'ARD ne participerait pas à l'élection et ne soutiendrait aucun candidat. Même l'ARD se divisait entre son président et son Conseil national. Cette situation complexe a renforcé les partisans du boycott dans les partis et dans la population. En réalité, le pouvoir djiboutien surfait sur la vague créée le 21 décembre. De fait, même si le processus électoral méritait encore d'être observé, la balance penchait à l'intérieur de l'USN comme de la population dans le sens du boycott. Aucune condition n'était présente pour un scrutin qui puisse échapper à un coup d'Etat électoral.

Cette logique à la fois très claire et paradoxalement brouillée a poussé les acteurs internationaux et les journalistes à ne pas s'intéresser aux fraudes et au coup d'Etat électoral « sans surprise » qui allaient suivre, malgré l'électorat très défavorable au président sortant. Le 5 avril, RFI titrait « Présidentielle sans enjeu à Djibouti siège de bases militaires étrangères »³⁰⁵ évoquant la division de l'USN, la répression, la « tolérance des grandes puissances ». Cependant, le 6 avril, le PS français a affiché son mécontentement en « s'inquiétant des conditions du prochain scrutin présidentiel »³⁰⁶ ce qui semble avoir légèrement influencé RFI le 8 avril³⁰⁷. Souvent, les processus électoraux sont perçus en exagérant l'importance du jour du scrutin et en négligeant le contexte, et dans quelques rares cas, c'est le scrutin qui perd de son importance.

Dans ce contexte de division de l'USN, la population qui en 2013 avait retrouvé l'espoir aussi au travers de l'union, ne pouvait qu'avoir des difficultés à se mobiliser et avoir peur de sortir dans la rue comme en 2013. En outre, le droit de manifester n'avait été concédé par la dictature que juste avant les législatives de février 2013, et la population en avait usé surtout en 2013 et 2014. L'attaque du 21 décembre laissait penser que le dictateur n'hésiterait pas à revenir sur le droit de manifester dans des conditions 'délicates' à tester.

La LDDH a constaté dans un rapport publié le 13 avril³⁰⁸ : « il s'est avéré que moins de 20% de la population djiboutienne étaient inscrits sur le registre électoral. Les djiboutiens ont boudé les retraits des cartes d'électeurs dans la grande majorité. Selon le chercheur français Christian Bouquet³⁰⁹, « Les pourcentages d'enrôlement sont très variables, et varient entre 25 % (d'électeurs par rapport à la population totale) en Côte d'Ivoire et à Djibouti à 55 % en Guinée et au Tchad. » Les équipes de la LDDH ont noté un très faible taux de retrait de cartes d'électeur dans la capitale et dans les régions de l'Intérieur malgré une forte campagne de sensibilisation menée par le Ministre de l'Intérieur (Spots radiotélévisés, distributions porte à porte etc.) ».

Le 12 mars, le Conseil constitutionnel a validé 6 candidatures, Ismaël Omar Guelleh, trois candidats indépendants, Djama Abdourahman Djama, Hassan Idriss Ahmed, Mohamed Moussa Ali, un faux candidat USN Mohamed Daoud Chehem, et le vrai candidat USN, Omar Elmi Khaireh. En violation de la loi, le 28 mars, le Conseil constitutionnel a refusé de permettre la vérification de la liste électorale.

³⁰⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20160405-djibouti-presidentielle-enjeu-victoire-omar-guelleh-iog-mrd-usn>

³⁰⁶ <http://www.parti-socialiste.fr/djibouti-parti-socialiste-sinquiete-conditions-prochain-scrutin-presidentiel/>

³⁰⁷ <http://www.rfi.fr/afrique/20160408-election-presidentielle-djibouti-observateurs-craintes-irregularites-guelleh>

³⁰⁸ <http://www.hch24.com/actualites/04/2016/djibouti-rapport-final-de-la-dddh-sur-lelection-presidentielle-mascarade-de-guelleh-du-8-avril-2016/>

³⁰⁹ <http://theconversation.com/les-elections-presidentielles-africaines-sont-elles-credibles-61596>

Entre le 21 décembre 2015 et le scrutin du 8 avril, les démocrates de l'USN confronté à la violence de la dictature djiboutienne n'ont eu que très peu de soutien. Côté français, Jean-Yves Le Drian a envoyé, les 8 et 9 mars 2016, le Chef d'Etat major de l'armée française, le général Pierre de Villiers à Djibouti³¹⁰. Le 18 mars, le nouveau ministre des affaires étrangères français, Jean-Marc Ayrault, s'est félicité d'un progrès entre l'Erythrée et Djibouti permettant d'«apaiser la situation dans la corne de l'Afrique, région fragile et en proie au terrorisme»³¹¹, déjà un signal par les éléments de langage employés favorable à un président aiguisant ses couteaux avant son coup d'Etat électoral.

Le 22 mars, Jean-Marc Ayrault et André Vallini, secrétaire d'Etat chargé du développement et de la Francophonie ont séparément reçu le ministre des Affaires étrangères djiboutien, Mahamoud Ali Youssouf. Jean-Marc Ayrault et ce dernier ont « évoqué le climat politique, à l'approche des élections »³¹², sans qu'aucune condamnation n'apparaisse. Le ministre a ensuite pu discuter avec le secrétaire d'Etat chargé du développement et de la Francophonie, André Vallini, sur le «développement social et économique», alors que le pays, dont les caisses sont alimentées par les loyers des bases militaires, avait sombré dans la dictature forte.

A partir du 21 décembre 2015, une élection présidentielle crédible et transparente n'était plus possible à Djibouti en avril 2016. Comme au Congo Brazzaville et au Tchad, le coup d'Etat électoral était facilement prévisible, comme l'indiquait le 4 avril, le Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique, à Paris³¹³ : « Au final, le président sortant pourrait tenter une inversion de résultat au moment de la compilation des Procès Verbaux, puisqu'il ne dispose que d'un électorat réduit, au second tour, ou directement en s'attribuant 50% au premier tour, comme Denis Sassou Nguesso vient de le faire. »

7.4 Jour du premier tour et dépouillement : boycott et inversion de résultat décomplexé

Dans les conditions extrêmes, il n'est pas possible de parler de campagnes réelles et de programmes des candidats. Aucun contre-pouvoir n'empêchait Guelleh de profiter de tous les moyens disponibles quand d'autres candidats subissaient la répression³¹⁴. Le 6 avril, une équipe de la BBC a été expulsée après avoir été arrêtée, avoir vu son matériel saisi et ses trois membres subir huit heures d'interrogatoire³¹⁵.

Selon la LDDH³¹⁶, « Les candidats de l'opposition nous ont déclaré que les conditions imposées par le Conseil Constitutionnel pour délivrer les autorisations ont éliminé beaucoup de leurs délégués. » Ces rejets ont été arbitraires. De nombreux délégués n'ayant pas eu d'autorisations ont espéré qu'ils pourraient tout de même assurer leur fonction et ils ont été refoulés par des forces de l'ordre le jour du scrutin.

Le premier tour de l'élection présidentielle djiboutienne a eu lieu le vendredi 8 avril, et le second tour était prévu le 22 avril.

Selon le président de l'USN dans un communiqué du 9 avril³¹⁷, « les forces de l'ordre ont investi les bureaux de votes et ont maltraité les délégués (de l'USN) qui ont parfois été emprisonnés ... A partir de 18h, (les délégués de l'USN) ont été exclus de la quasi-majorité des bureaux de vote et les dépouillements ont été effectués en présence seulement des délégués UMP (de Guelleh). Aucun représentant des candidats autre que ceux d'IO Guelleh n'a assisté au recensement général des votes au ministère de l'intérieur.»

Les procès verbaux étaient non-signés, falsifiables à volonté. Au contraire des législatives de 2013, Guelleh a réussi à empêché l'USN de surveiller les bureaux de vote et de repartir avec des procès verbaux sans fraudes.

³¹⁰ <http://www.defense.gouv.fr/ema/le-chef-d-etat-major/actualite/rencontre-avec-les-forces-francaises-a-djibouti>

³¹¹ <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2016-03-21.html#Chapitre1>

³¹² <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2016-03-23.html#Chapitre14>

³¹³ 4.4.16 : 'Djibouti : terreur électorale à l'ombre des bases militaires et dans l'indifférence internationale',

<https://electionsafrique.wordpress.com/2016/04/04/djibouti-terreur-electorale-a-lombre-des-bases-militaires-et-dans-lindifference-internationale/>

³¹⁴ 4.1.a rapport LDDH : <http://www.hch24.com/actualites/04/2016/djibouti-rapport-final-de-la-dddh-sur-lelection-presidentielle-mascarade-de-guelleh-du-8-avril-2016/>

³¹⁵ <http://www.bbc.com/news/world-africa-35971793>

³¹⁶ <http://www.hch24.com/actualites/04/2016/djibouti-rapport-final-de-la-dddh-sur-lelection-presidentielle-mascarade-de-guelleh-du-8-avril-2016/>

³¹⁷ <http://ard-djibouti.org/communique-usn-scrutin-du-08-04-2016-lusn-rejette-les-resultats-annonces-par-le-regime-et-declare-illegitime-la-pretendue-reelection-de-m-guelleh-09-04-16/>

Aux législatives, les Procès verbaux réels à disposition de l'USN avaient aussi démontré le faible électorat du président Guelleh. A la présidentielle, il y a eu aussi gonflement de la participation.

D'autres techniques de fraudes ont été constatées en particulier par la LDDH, qui dit avoir travaillé sans l'aide des ambassades³¹⁸ : « vote de réfugiés somaliens et éthiopiens, déplacement des bureaux de vote vers des centres isolés et acheminement des militaires, policiers gendarmes, gardes républicains et même gardes côtes qui vont y voter, bourrages des urnes », aux quelles se rajoutent les constatations de l'Ua³¹⁹ : « un bureau de vote dans un bureau de préfet, cadenas utilisés à la place des scellés ne garantissant pas la sécurité des urnes, votes multiples (pas de photos sur les cartes d'électeurs), dans 35% des cas pas de vérification de l'index des électeurs (encre), pas de vérification d'identité dans tous les bureaux, viols des procédure de dépouillement, non maîtrise des procédures dans 50% des bureaux de vote, procès verbaux non rédigés et signés par les membres des bureaux de votes et délégués des partis dans 25% des bureaux de vote, résultats affichés nulle part » et quelques autres constatations comme « la présence des forces de l'ordre de nature à entacher les résultats des élections » ou l'achat de conscience « entre 2500 et 5000FD le vote en faveur du Président sortant »³²⁰.

Niveau dépouillement, la LDDH a également constaté³²¹ : « Les équipes de la LDDH ont noté pour les dépouillements des régions de l'intérieur que ce sont seulement les délégués du Président sortant qui ont assisté en raison de l'absence des délégués de l'opposition. A Djibouti les équipes de la LDDH ont constaté que les délégués de l'opposition n'étaient ni en nombre suffisant et n'avaient ni la compétence requise pour la fonction de délégué. Par conséquent ils n'étaient pas en mesure de s'acquitter de leur tâche. Seuls les délégués de l'UMP aidés par les cadres de leur formation politique se sont imposés et ont accompli ce qu'ils voulaient. C'est à ce moment là que les équipes de la LDDH ont noté le gonflement des nombres des votants et le score attribué à chaque candidat, le nombre réel des votants était multiplié. »

Tard dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9, le site de la télévision rtd.dj a donné des résultats provisoires : « Nombre de votants 133356, taux de participation 68%, Ismaël Omar Guelleh 112258 / 86.68%, Omar Elmi Khaireh (USN) 9474 / 7.32%, Med Daoud Chehem 2959 / 2.28%, Hassan Idriss Ahmed 1805 / 1.39%, Med Moussa Ahmed 1982 / 1.53%, Djama Abdour. Djama 1029 / 0.79% ».

Toujours dans le communiqué du 9 avril, le président de l'USN écrit : « Les candidats aux élections ne disposent d'aucun document officiel et ne sont même pas destinataires des résultats déjà publiés par voix de presse. Devant cette situation, l'USN rejette catégoriquement les résultats de ce hold-up électoral. »

Les faux résultats ont aussi montré le gonflement progressif du fichier électoral. Selon la LDDH³²², « Au cours de la 1ere Semaine de la campagne, le Président de la « CENI » avait déclaré sur les antennes de la RTD que le nombre d'inscrits sur le registre électoral était un peu plus de 179 000 électeurs et vers la fin de la 2e Semaine le même Président de la CENI a déclaré toujours sur les antennes de la RTD que le nombre d'inscrits était désormais un peu plus de 187 000 électeurs et électrices. » La LDDH parle d'incohérences des chiffres en expliquant que le dépouillement a produit un gonflement par des électeurs fictifs, sans établir un calcul clair. Ce point aurait dû être explicité, il ne l'a pas été.

Côté France, le lendemain matin, samedi 9 avril, l'AFP a repris cette annonce de résultats totalement inventés³²³ sans critique et sans enquête, dans un style exprimant un mépris pour les démocrates africains, avec juste une remarque pour souligner que « les électeurs ont pourtant semblé boudé les urnes ». Les faux résultats se sont ainsi répandus³²⁴. RFI a repris à 8h56 heure de Paris ces fausses informations en insistant sur l'échec de l'USN qui a « offert un boulevard au président sortant » avec une touche d'ironie sur les « scores soviétiques », compréhensible mais aussi un peu déplacée³²⁵. La palme revient à RFI qui, dès le 8 à 23h42 en France a affiché

³¹⁸ 5 notes LDDH entre 8 et 9 avril : <http://www.ardhd.org/election.asp>

³¹⁹ http://au.int/en/sites/default/files/newsevents/reports/27519-rp-conclusions_preliminaires_de_la_moeua_en_republique_de_djibouti.pdf

³²⁰ Rapport LDDH : <http://www.hch24.com/actualites/04/2016/djibouti-rapport-final-de-la-ddh-sur-lelection-presidentielle-mascarade-de-guelleh-du-8-avril-2016/>

³²¹ <http://www.hch24.com/actualites/04/2016/djibouti-rapport-final-de-la-ddh-sur-lelection-presidentielle-mascarade-de-guelleh-du-8-avril-2016/>

³²² Malheureusement le reste du calcul de la LDDH est faux. <http://www.hch24.com/actualites/04/2016/djibouti-rapport-final-de-la-ddh-sur-lelection-presidentielle-mascarade-de-guelleh-du-8-avril-2016/>

³²³ <http://www.afp.com/fr/info/djibouti-le-president-guelleh-reelu-avec-86-des-voix>

³²⁴ Rapidement repris aussi par JA <http://www.jeuneafrique.com/depeches/316909/politique/djibouti-president-guelleh-reelu-86-voix/>

³²⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20160409-djibouti-ismail-omar-guelleh-reelu-president-quatrieme-mandat>

sur son site un court message : « Sans surprise, Ismaïl Omar Guelleh a remporté l'élection présidentielle de vendredi. Il dirige le pays d'une main de fer depuis 1999 et repart donc pour cinq ans. »

Dans l'espace francophone, entre AFP et RFI, un ton était donné n'orientant pas lecteurs et auditeurs à analyser la méthode du coup d'Etat électoral. Les 'résultats' inventés pour le coup d'Etat électoral étaient considérés comme impossible à remettre en cause, alors que rien ne les rattachait à une réalité.

Le premier résultat de 86,68% pour le président sortant correspond à des Procès Verbaux falsifiés lors du dépouillement sans témoin d'opposition³²⁶. Des procès verbaux ont été montrés à la télévision, un très grand nombre sans les signatures. Pour 42 bureaux de votes sur les 307 dont les Procès verbaux ont été publiés sur le site de la Radiodiffusion Télévision de Djibouti (RTD) sur 461³²⁷, il apparaît 100 % de taux de participation, 100% de suffrages exprimés et 100 % de votes pour Ismail Omar Guelleh. Ces procès verbaux qui montraient aussi la fraude ont ensuite été retirés d'internet³²⁸, de même que la page où le Ministre de l'intérieur annonçait le 8 avril les résultats factices.

Selon Daher Ahmed Farah, partisan du boycott, la participation réelle n'a été que de 20% et pas 68%³²⁹. L'ODDH a indiqué le 25 avril³³⁰ : « La très faible participation au scrutin et les multiples pressions subies par la population témoignent du recul des libertés et de la démocratie en République de Djibouti. » La LDDH a elle estimé la participation à « 9% de la population djiboutienne »³³¹.

Le 18 avril, le résultat indiqué par la Cour constitutionnelle de 87,07% pour Guelleh³³² correspond toujours aux mêmes Procès Verbaux falsifiés lors du dépouillement sans témoin d'opposition. La mascarade électorale en dictature est décomplexée. La compilation de faux résultats n'a pas de valeur et rien ne garantit qu'Ismaïl Omar Guelleh ait obtenu 50% au premier tour. Pour l'essentiel, le processus électoral a été totalement en dehors des normes, très marqué par la répression de l'opposition, et n'a aucune valeur démocratique. Le chiffre inventé de 87% semble avoir été monté à un niveau très élevé, pour qu'un débat sur le second tour soit impossible.

Pour l'occasion, l'Union africaine a joué une nouvelle fois son rôle de 'Syndicat des dictateurs et des démocrates silencieux'. Dès le 10 avril³³³, la Mission d'observation de l'Union africaine a « salué la République de Djibouti pour la bonne tenue de ce scrutin qu'elle juge inclusif, libre et suffisamment transparent pour être considéré comme le reflet crédible de la volonté du peuple djiboutien »³³⁴, affichant une nouvelle fois une complicité avec les mascarades électorales des dictatures. Les recommandations intéressantes en théorie et qui ne seront a priori pas suivies d'effets, renvoient vers un cercle vicieux. Elles permettent de faire passer la validation du coup d'Etat électoral par l'Ua.

Ici, c'est l'ancien Premier ministre du Mali, Soumana Sako, qui s'est sali les mains. Celui-ci a constaté : « l'absence des procès-verbaux qui doivent rendre compte du dépouillement bureau par bureau » avant de conclure à une élection « crédible »³³⁵. Daher Ahmed Farah partage l'avis du tchadien Saleh Kebzabo sur l'inutilité des fausses missions d'observation de l'Union africaine³³⁶. Il indique que celle de Djibouti a duré, comme au Tchad, moins d'une semaine, avec un regard sur 124 bureaux sur 456. Il se souvient aussi que la commission de l'Ua avait été saisie en 2013 après l'inversion du résultat des législatives, mais n'a jamais donné de suite.

³²⁶ Rapport LDDH 13.4.16 : http://www.ardhd.org/info.asp#article_16587, et rapport UA

http://au.int/en/sites/default/files/newsevents/reports/27519-rp-conclusions_preliminaires_de_la_moewa_en_republique_de_djibouti.pdf

³²⁷ La page web a ensuite été supprimée du site de la RTD, de même que la page de la première annonce du Ministre de l'intérieur.

³²⁸ Et conservés par ailleurs dans des sauvegardes par des membres de la société civiles.

³²⁹ 2 juin 2016, Paris, conférence IPDD, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/06/2-juin-2016-paris-congo-b-djibouti.html>

³³⁰ <https://www.facebook.com/lavoixdedjibouti/posts/1140089109355486:0>

³³¹ <http://www.hch24.com/actualites/04/2016/djibouti-rapport-final-de-la-lddh-sur-lelection-presidentielle-mascarade-de-guelleh-du-8-avril-2016/>

³³² <http://www.rtd.dj/index.php/16-activites-presidentielles/1808-le-president-du-conseil-constitutionnel-remet-les-resultats-definitifs-de-l-election-presidentielle-au-chef-de-l-etat>

³³³ http://au.int/en/sites/default/files/newsevents/reports/27519-rp-conclusions_preliminaires_de_la_moewa_en_republique_de_djibouti.pdf

³³⁴ Contredisant ses propres critiques, http://au.int/en/sites/default/files/newsevents/reports/27519-rp-conclusions_preliminaires_de_la_moewa_en_republique_de_djibouti.pdf

³³⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20160410-djibouti-ua-juge-presidentielle-credibile-malgre-irregularites>

³³⁶ 2 juin 2016, Paris, conférence IPDD, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/06/2-juin-2016-paris-congo-b-djibouti.html>

A propos des observations, le président du MRD, remarque³³⁷ que l'Ue n'a « jamais estimé une élection digne d'être observée à Djibouti », mais en 2013 avait envoyé des experts 3 mois qui avaient rédigé un « rapport accablant ». En 2016, Guelleh a refusé les experts de l'Ue, qui ont été acceptés au Tchad. A ce sujet, le président a indiqué le 29 mars dans une nouvelle interview de François Soudan : « Les experts sont des gens qui n'ont aucune responsabilité et qui produisent des rapports n'engageant qu'eux-mêmes »³³⁸.

Le 11 avril, les USA ont indirectement soutenu Guelleh en renvoyant vers l'observation de l'UA et à plus tard³³⁹. Parmi les autres réactions internationales timides, celle de l'Union européenne le 12 avril³⁴⁰, a hypocritement et presque ironiquement « relevé avec intérêt, dans ce contexte, les recommandations contenues dans le rapport préliminaire de la Mission d'observation électorale de l'Union Africaine ». Cette déclaration excessivement résumée et sans intérêt est aussi maladroitement et méprisante pour les démocrates. Elle ne peut que renvoyer à l'existence d'une priorité européenne mise sur l'utilisation du pays comme un lieu des bases militaires, si ce n'est pas à un suivisme de la politique française sous influence militaire.

Le 12 avril, le MAEDI français a été plus circonspect et sérieux : « Dans tous les cas (Tchad Comores Djibouti), nous appelons les instances électorales à consolider les résultats dans la transparence et à l'abri des pressions ». Le 15 avril, la Lettre de l'Océan indien a indiqué un fait assez mystérieux³⁴¹ : « les autorités djiboutiennes ont refusé de communiquer la méthode de calcul des résultats à l'UE et aux Américains. »

En avril, à Paris puis à Bruxelles, des femmes de la diaspora djiboutienne ont fait une grève de la faim pour dénoncer des viols de femmes par l'armée djiboutienne³⁴². Ces grèves de la faim avaient aussi pour objectif d'attirer l'attention sur la situation de Djibouti suite au coup d'Etat électoral.

Le 30 avril, selon Maki Houmed-Gaba, représentant de l'USN en France³⁴³, « Abdourahman Mohamed Guelleh dit TX, libéré le 5 avril 2016 après 4 mois de détention arbitraire et de traitements inhumains, et ayant bénéficié d'un non lieu du juge d'instruction en charge du dossier sur le massacre du 21 décembre 2015, (a été) empêché de voyager en France pour une visite médicale suite à un état de santé fragilisé par les traitements inhumains endurés au moment de son arrestation brutale et durant sa détention où les conditions étaient pénibles. »

Le 8 mai, à l'investiture, peu de représentants se sont déplacés, le 1er ministre japonais, le gouvernement chinois, l'Ua, et des représentants des pays voisins. Aux intérêts militaires, se juxtapose un certain fatalisme et de l'indifférence. Michaëlle Jean a mystérieusement et discrètement félicité Guelleh qui n'a pas compris cette discrétion et a pensé bon de l'afficher sur le site de la Présidence³⁴⁴.

Le 12 mai, sensible à l'égarement du SEAE de l'Ue, le parlement européen a voté une résolution (non contraignante) très importante résumant enfin correctement la situation terrible de Djibouti³⁴⁵ : « Le Parlement demande une enquête approfondie sur la transparence des élections d'avril 2016 à Djibouti, ... réitérant l'appel lancé par l'UE pour que les résultats de chaque bureau de vote lors des élections de 2013 et de 2016 soient publiés. »

Le parlement européen « exige une enquête complète et indépendante en vue d'identifier et de traduire en justice les responsables » du 21 décembre, « demande une enquête approfondie sur la transparence du processus électoral et des élections de 2016 à Djibouti; réitère l'appel lancé par l'Union pour que les résultats de chaque bureau de vote dans les élections de 2013 et de 2016 soient publiés », « se déclare prêt à suivre attentivement l'évolution de la situation à Djibouti et à proposer des mesures restrictives éventuelles en cas de non-respect de l'accord de Cotonou (2000), et en particulier de ses articles 8 et 9; demande, à ce titre, à la Commission de

³³⁷ 2 juin 2016, Paris, conférence IPDD, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/06/2-juin-2016-paris-congo-b-djibouti.html>

³³⁸ <http://www.jeuneafrique.com/mag/311365/politique/ismail-omar-guelleh-djiboutiens-mont-interdit-de-partir>

³³⁹ "We take note of the reports released by the Intergovernmental Authority on Development, the African Union, and others and the recommendations by the African Union on improving future electoral processes in Djibouti. We hope to work with the Government of Djibouti to advance those recommendations."

³⁴⁰ 12 avril, http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2016/160412_02_en.htm

³⁴¹ <http://www.africaintelligence.fr/LOI/politique-pouvoirs/2016/04/15/apres-le-plebiscite-les-couteaux-sortent-autour-d-iog.108145561-EVE>

³⁴² Femmes proches du FRUD, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/08/en-france-les-femmes-de-djibouti-ont-faim-de-justice_4898665_3212.html

³⁴³ <http://www.rfi.fr/afrique/20160502-djibouti-abdourahman-mohamed-guelleh-empeche-quitter-pays>

³⁴⁴ <http://www.presidence.dj/article.php?ID=219>

³⁴⁵ <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20160504IPR25768/Droits-de-l'homme-Crim%C3%A9-Gambie-et-Djibouti>

suivre également de près la situation » et a « invité instamment le Service européen pour l'action extérieure, la Commission, ainsi que leurs partenaires, à œuvrer avec les Djiboutiens sur des réformes politiques à long terme, ce qui devrait être notamment facilité par la relation étroite qui existe déjà, compte tenu du fait que Djibouti est un élément essentiel de la lutte contre le terrorisme et la piraterie dans la région, que le pays accueille en outre une base militaire et qu'il contribue à la stabilité dans la région. »

7.5 Un pays abandonné aux militaires et dans une impasse géopolitique profonde

Les fraudes du coup d'Etat électoral ont été très peu dénoncées. L'inaction des politiques et diplomates est facilité par la sous-médiatisation chronique de l'actualité djiboutienne et des malheurs djiboutiens par rapport aux autres pays africains, particulièrement en France, en lien avec une vision militarisée du pays. L'entêtement d'Ismaël Omar Guelleh à se maintenir a entraîné, comme lors des législatives de 2013, une communauté internationale passive et tournée par des calculs militaires, vers le cautionnement d'un arrêt de processus de démocratisation. En Afrique de l'Est, cet arrêt passe inaperçu parce que l'Afrique de l'Est, marquée par de nombreuses guerres depuis 1990, dans son ensemble, ne progresse pas vers la démocratie³⁴⁶.

La vision française de Djibouti comme zone militaire et le soutien à la dictature ont continué autour du nouveau coup d'Etat électoral. Comme le Tchad et la Côte d'Ivoire, Djibouti est un troisième pays où l'influence militaire française est déterminante et facilite le maintien ou le redémarrage de dictatures. L'influence de la politique de défense et sécurité et de ses acteurs, en particulier au Tchad et à Djibouti est prépondérante.

Après s'être inquiété du massacre du 21 décembre 2015, l'UE s'est comme découragée. Elle n'a pas entamé la procédure de consultation prévue dans l'accord de Cotonou, au niveau de l'article 96, ni engagé un dialogue comme indiqué à l'article 8. La coopération européenne³⁴⁷ continue après le coup d'Etat électoral.

La population djiboutienne a observé le printemps en Afrique du nord en 2011 et s'est fortement mobilisée pacifiquement suite à l'inversion du résultat des législatives de 2013. La mobilisation a été stoppée en 2016 par la volonté du dictateur d'empêcher un processus électoral correct. La population est pour l'instant surtout poussée à l'immobilisme et au fatalisme. Défendant, la stratégie du boycott à Paris le 2 juin 2016, Daher Ahmed Farah a présenté comme alternative face à une mascarade électorale la « conscientisation » de nouveau militants pour développer un potentiel d'action³⁴⁸.

Une partie de l'USN, restée compact autour de la participation à l'élection surtout, tente de se réorganiser. Un meeting a eu lieu le 10 mai qui a rassemblé assez peu de monde. Des rumeurs de passage de personnalité de l'USN au gouvernement ont circulé mais rien n'est arrivé. Le porte-parole, Daher Ahmed Farah a été remplacé par Abaté Ebo Adou. Le trésorier, Mohamed Daoud Chehem, faux candidat USN, a été changé³⁴⁹.

La communauté internationale et africaine est restée très silencieuse. Une vision conservatrice de Djibouti, associé au Moyen-Orient sans démocratie, dans les compromis avec la dictature, s'oppose à la volonté de la population djiboutienne. Dans la Corne de l'Afrique aussi, la paix ne s'installera durablement qu'en s'appuyant sur la démocratie et l'Etat de droit. Le clivage entre vision militaire et intérêt de la population, risque de pousser une partie de cette population, si ce n'est pas vers le désespoir, vers d'autres voies, en pratique et intellectuellement. En 2017 sont prévues des élections locales, en 2018 des législatives. La démocratisation de Djibouti étant provisoirement impossible, le pays s'installe dans une crise durable. Il y a risque de démotivation de la population à la perspective de ces scrutins.

Comme au Tchad, la géopolitique militaire et la lutte contre le terrorisme dans la Corne de l'Afrique conduisent à un soutien par défaut d'un régime non-démocratique sans mettre en cause la confusion entre la personnalité à un pouvoir et la fonction présidentielle. Un président non élu s'appuyant sur une armée et une police dont la

³⁴⁶ 3.3.2, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

³⁴⁷ 11^e FED 105 millions d'Euros sur 5 ans, en priorité pour 'Eau et assainissement; sécurité alimentaire et nutritionnelle' : <http://lentrepreneuriat.net/business-news/le-va-accorder-46-milliards-deuros-15-pays-africains-entre-2014-et-2020-d-tail-par>, http://www.eeas.europa.eu/delegations/djibouti/index_fr.htm

³⁴⁸ 2 juin 2016, Paris, conférence IPDD, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/06/2-juin-2016-paris-congo-b-djibouti.html>

³⁴⁹ Seuls les candidats à plus de 5% ont bénéficié d'un remboursement des frais.

fonction principale est d'empêcher la démocratie d'arriver, est par défaut préféré à tout changement démocratique. Face à cet aspect déterminant des influences étrangères et des bases militaires dans le maintien de la dictature, est-ce que l'opposition à la dictature djiboutienne arrivera à se faire entendre dans les années à venir ? Cela pourrait se compliquer avec l'arrivée progressive de l'armée chinoise à Djibouti et l'entrée de l'Éthiopie en juin 2016 au Conseil de sécurité des Nations-Unies³⁵⁰.

Djibouti pourrait être une porte d'entrée de la démocratie en Afrique de l'Est mais la communauté internationale et africaine en 2016, contrainte par la stratégie élaborée du pouvoir pour se maintenir, privilégie la glaciation d'un espace réservé aux bases militaires étrangères. La stratégie utilisée par le coup d'état électoral a mis en évidence la maîtrise par le dictateur du jeu de la mise en concurrence des puissances internationales influent sur Djibouti au travers des bases militaires.

Le rôle de la Chine en Afrique est souvent exagéré pour servir des intérêts, par exemple français. Ici, il s'agit d'un dictateur qui a utilisé la volonté d'une grande puissance arrivant en Afrique, la Chine, pour faire pression sur d'autres grandes puissances, les USA, la France et l'Ue, elles-mêmes assises entre deux chaises, associées historiquement à la dictature, mais gênée par cette alliance à cause de l'arrivée des chinois et de la dénonciation de cette collaboration avec une dictature, visible entre autres dans les positions du Parlement européen. En s'attribuant juste avant la présidentielle une position d'arbitre stratégique, le dictateur djiboutien poussait l'Ue, les dirigeants français et américains, à revenir à leur position des législatives de février 2013, déséquilibrée dans le sens des intérêts militaires.

Ismaël Omar Guelleh a parfaitement réussi à franchir le basculement d'un pays carrefour à 3 branches à un pays carrefour à quatre branches. Finalement, il a fait d'une pierre trois coups, introduire la Chine pour limiter les légères exigences françaises, européennes et américaines post-législatives, en se posant en arbitre de la concurrence militaire, diviser l'opposition démocratique, et continuer à régner en maître absolu sur sa 'propriété privée', sans espoir d'amélioration rapide pour les démocrates. En Afrique, les oppositions aux dictatures et les populations qui les soutiennent apprennent et se construisent aussi au travers des défaites.

³⁵⁰ <https://www.hrw.org/news/2016/06/29/dispatches-ethiopia-ascends-un-security-council-despite-dismal-rights-record>

8. La réaction internationale des media et diplomates face aux inversions de résultats au premier tour

8.1 Les diplomates en flagrant délit d'incohérence dans leur approche des processus électoraux

Devant un tel tir groupé d'inversion des résultats aux premiers tours, une réaction internationale face au sujet aurait pu être visible. Cela n'a pas été le cas. La stratégie des présidents a été confortée par le traitement au cas par cas de la presse internationale et des diplomates, reflet d'une absence globale de considération pour l'aspect technique des processus électoraux en Afrique.

Réactions	Congo-Brazzaville	Djibouti	Tchad
ONU	Critique silencieuse, envoyé spécial Bathily neutralisé depuis le référendum, réaction sur le Pool tardive ³⁵¹ .	Aucune réaction	Aucune réaction
UA	Silence	Soutien d'IO Guelleh au travers d'une mission d'observation ³⁵²	Soutien d'Idriss Déby au travers d'une mission d'observation ³⁵³
UE - SEAE + parlement	Refus CE envoi mission observation. SEAE : confrontation avec DSN sur compilation et résultats ³⁵⁴ . DSN demande départ de l'ambassadrice S de Lang ³⁵⁵ .	SEAE : timide demande de transparence valant priorité à collaboration militaire ³⁵⁶ + forte réaction du Parlement Européen contre IOG et indirectement contre le SEAE ³⁵⁷	Mission d'Expertise Electorale sans effet direct (rapport non publié) ³⁵⁸ Silence SEAE après 11.4.
OIF	Michel Kafando envoyé comme observateur quelques jours avant le scrutin sans stratégie.	Félicitations de M. Jean à IOG ³⁵⁹	Silence.
MAEDI et gouvernement français	Approche ambiguë depuis 'soutien' Hollande lors du référendum. Reprise réaction UE ³⁶⁰ , puis avis de non-reconnaissance des résultats ³⁶¹ .	Conflit entre ambassadeur et IOG contradictoire avec silence valant priorité à la collaboration militaire après passage de JY Le Drian en juillet 2015 et réception du MAE M. Ali Youssouf le 23 mars 2016 ³⁶² .	Silence valant priorité à collaboration militaire et demande enquête sur disparition des militaires ³⁶³ .

³⁵¹ <http://www.rfi.fr/afrique/20160414-congo-brazzaville-inquietude-onu-face-situation-pool>

³⁵² <http://www.rfi.fr/afrique/20160410-djibouti-ua-juge-presidentielle-credible-malgre-irregularites>,

http://au.int/en/sites/default/files/newsevents/reports/27519-rp-conclusions_preliminaires_de_la_moewa_en_republique_de_djibouti.pdf

³⁵³ Rapport préliminaire avant annonce résultats, http://www.au.int/en/sites/default/files/pressreleases/28815-pr-moewa_en_republique_du_tchad_declaration_preliminaire_-_avril_2016.pdf

³⁵⁴ <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/04/07-hr-situation-in-congo/>

³⁵⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20160519-brazzaville-depart-ambassadrice-union-europeenne-congo-saskia-lang>

³⁵⁶ Communiqué exceptionnellement non transmis aux journalistes : http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2016/160412_02_en.htm

³⁵⁷ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2016-0220+0+DOC+XML+V0//FR>

³⁵⁸ http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2016/160411_06_fr.htm

³⁵⁹ Message de MJean publié uniquement par la présidence djiboutienne : <http://www.presidence.dj/article.php?ID=219>

³⁶⁰ 8.4.16, <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2016-04-08.html#Chapitre11>

³⁶¹ 22.4.16, <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2016-04-22.html#Chapitre11>

³⁶² 23.3.16, <http://www.ambafrance-bi.org/Entretien-de-M-Jean-Marc-Ayrault-avec-son-homologue-Paris-22-mars-2016>

³⁶³ <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2016-05-12.html#Chapitre1>

L'effet général obtenu dans cette absence de règle de traitement diplomatique des processus électoraux, est que vingt-cinq ans après l'introduction du multipartisme, il reste convenu de faire comme si l'organisation d'élections était un critère suffisant de démocratie en se contentant d'émettre des réserves. Le 27 juillet 2015, Barack Obama, s'est, lui, permis devant l'Union africaine de dire que « La démocratie n'est pas seulement la tenue d'élections », ce qui semblait signifier qu'il fallait que les conditions de réalisation d'élections correctes devaient être réunies pour parler de démocratie³⁶⁴.

A Djibouti, Ismaël Omar Guelleh a fait intervenir l'influence et les intérêts chinois en plein processus électoral, ce qui empêche de bien cerner les positions française, américaine et européenne, tentant de s'équilibrer dans un paradoxe entre préservation des intérêts surtout militaires et agacement devant l'entrée en scène de la Chine.

8.2 Un traitement des grands media français superficiel et « sans surprise »

Les 3 élections se sont déroulées dans l'espace francophone marqué par les grands media français. En France, quatre media donnent le La à l'ensemble des media et peuvent influencer les réactions des politiques, au moment d'un scrutin. Deux dépendent de l'Etat français, RFI et l'AFP, et deux sont privés, Jeune Afrique et Le Monde. Globalement, la diversité des approches va de pair avec une absence d'enquête sur les processus électoraux.

Traitement	Congo-Brazzaville	Djibouti	Tchad
RFI	Complaisance avec DSN malgré quelques articles contradictoires. Reprise résultat officiel sans enquête³⁶⁵.	Peu d'intérêt pour l'élection. Méthode « sans surprise » = aussi « sans enquête » ³⁶⁶ .	Traitement correct équilibrée avec un certain intérêt mais pas jusqu'au bout du processus électoral.
AFP	Traitement équilibré ³⁶⁷ après l'agression d'un journaliste de l'AFP.	Manque de considération pour l'opposition en 2016³⁶⁸ malgré un entretien avec le président de l'USN à Paris mi-2015. Reprise des faux résultats sans analyse ni enquête le 9 avril.	Méthode « sans surprise » = aussi « priorité à la version officielle » et fausse dialectique³⁶⁹
Jeune Afrique	Globalement proche de DSN avec précautions. Attaque de Mokoko par vidéo sur putsch.	Proche d'IQG depuis 2013 : plusieurs interview peu critique proches de publiereportages³⁷⁰	Traitement correct ³⁷¹ sans aller jusqu'au bout des analyses.
Le monde	Forte confrontation avec DSN suite à l'agression d'un journaliste³⁷².	Absence d'intérêt pour l'élection, reprise de l'AFP.	Traitement correct avec peu d'intérêt ³⁷³ .

Après le week-end de vote à Djibouti et au Tchad, l'expression « sans surprise » a commencé à se répandre dans les media, le plus souvent en associant « réélu » et « sans surprise ». Le problème, c'est que les trois chefs d'Etat en question n'étaient ni élu en 2016, ni déjà élus depuis leur arrivée au pouvoir. Les régimes issus des partis uniques des années 80 se sont maintenus, et, en 2016 encore, les processus électoraux ont été détournés, comme les précédents. Les media pris dans l'urgence de l'actualité oublient souvent la profondeur historique.

³⁶⁴ <http://www.jeuneafrique.com/251355/politique/barack-obama-ethiopie-points-cles-de-discours-historique-siege-de-lunion-africaine/>

³⁶⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20160322-congo-brazzaville-election-presidentielle-premier-tour-resultats-denis-sassou-ngues>

³⁶⁶ Peu d'intérêt depuis le départ du dossier d'Olivier Roger, <http://www.rfi.fr/emission/20160410-sonia-le-gouriellec-science-politique-corne-afrique-somalie-terrorisme-shebabs>

³⁶⁷ <http://information.tv5monde.com/en-continu/congo-la-police-disperse-violemment-200-personnes-pres-d-un-bureau-de-vote-97310>

³⁶⁸ Constaté lors et après la conférence de presse du 5.2.16 à Paris, <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/02/5-fevrier-2016-paris-djibouti-massacre.html>

³⁶⁹ http://www.liberation.fr/planete/2016/04/22/tchad-idriss-deby-reelu-pour-un-5e-mandat-sans-surprise_1447858

³⁷⁰ <http://www.jeuneafrique.com/mag/311365/politique/ismael-omar-guelleh-djiboutiens-mont-interdit-de-partir/>

<http://www.jeuneafrique.com/324545/politique/djibouti-ismael-omar-guelleh-officiellement-investi-president/>

<http://www.jeuneafrique.com/depeches/316909/politique/djibouti-president-guelleh-reelu-86-voix/>

³⁷¹ <http://www.jeuneafrique.com/317363/politique/presidentielle-tchad-reseau-internet-coupe-sms-suspendus>

³⁷² <http://www.jeuneafrique.com/312885/politique/congo-brazzaville-journalistes-de-lafp-monde-agresses/>

³⁷³ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/22/le-tchad-sous-tension-apres-l-annonce-de-la-reelection-d-idriss-deby_4907322_3212.html

La ‘méthode sans surprise’ des media français en particulier étatiques équivaut en réalité à la reprise des résultats officiels, un traitement rapide et une absence d’enquête de terrain, une dialectique superficielle, et à une absence de considération pour les coups d’Etat électoraux au premier tour. Dans le doute, il est possible de se poser la question de l’intérêt des media à sous-traiter et mal-traiter les processus électoraux.

Le traitement de l’information au niveau international semble aussi « sans surprise », faute de considération pour les processus électoraux d’un point de vue technique. Les élections en dictature en Afrique sont surtout présentées selon la version de la communication officielle des Etats, en introduisant une seconde version apparemment dialectique mais reléguée au second rang, comme si en Afrique, la réalité du vote des électeurs, n’existait pas³⁷⁴. Cette dialectique met en scène les efforts des opposants face à un ennemi invincible, sans remettre en cause la version officielle. L’absence de considération pour les informations de l’opposition correspond à l’absence de suffisamment d’enquêtes de terrains pour vérifier les informations. Dans ces cas, certains journalistes ont considéré en priorité la version officielle et en secondaire la version de la réalité à mettre en évidence après enquête.

Comme la presse locale est très affaiblie par la répression dans ces 3 pays, les journalistes nationaux n’ont pas non plus beaucoup de possibilités. Sassou Nguesso s’est attaqué au Monde et à l’AFP qui semblaient vouloir enquêter. Au Tchad, en juin 2015, Idriss Déby s’était permis de faire frapper et d’expulser un envoyé spécial de RFI³⁷⁵. Ce genre d’expulsion continue de faire de l’effet à plus long termes, et cela explique peut-être que le président tchadien ait été ensuite moins bien traité par RFI que Sassou Nguesso, l’autre dictateur en compétition pour la première place de dictateur le plus violent des ex-colonies françaises.

Le pic des élections en dictature en Afrique de mars-avril 2016, a rappelé que les media français ont des difficultés pour enquêter ou trouver des moyens pour enquêter, des habitudes relationnelles avec des pouvoirs en place, des liens avec la diplomatie officielle françaises, et surtout une absence de considération pour la technique des processus électoraux, ou éventuellement un manque de compétence dans ce domaine.

8.3 Méthodologie des trois coups d’Etat électoraux au premier tour

	Congo-Brazzaville	Djibouti	Tchad
Déroulement du vote	(fraudes invisibilisées par l’invention totale des résultats par la suite)	Empêchement de la surveillance des bureaux de votes par l’opposition par ‘papiers’ et force de l’ordre. Non-respect des procédures de dépouillement. Trucage des procès verbaux non signés.	Au Nord : maximum de fraudes : délégués de l’opposition chassés, bourrages d’urnes et trucages de milliers de procès-verbaux, trafic de cartes d’électeurs ³⁷⁶
Compilation des résultats	Annonce officielle de faux résultats avant comptage. Aucun résultat officiel selon compilation des procès verbaux. Coupure internet pour empêcher vraie compilation. L’opposition avec 80% des procès verbaux donne Sassou Nguesso 4 ^e	Gonflement du nombre d’électeurs de par ajouts électeurs fictifs à compilation résultats. Compilation de résultats basés sur des procès verbaux fraudés (certains à 100% pour IOG) Procès verbaux non signés montrés à la télévision. Résultats non affichés sur les bureaux de votes.	Résultats différents des Procès verbaux et de la Céli. Maximum de fraudes au Nord : entre 90 et 95% pour Déby dans 12 régions du Nord ³⁷⁷ . Au maximum, avec 100% au Nord, il a 42%. L’opposition avec les procès verbaux de 9 régions au Sud donne Idriss Déby 4 ^e .
Faux résultat	60,39%	87,07%	59,92%

³⁷⁴ Les journalistes, en particulier français, donnent souvent l’impression d’être influencés par les positions de leur gouvernement. En France, l’AFP et RFI étatiques jouent un grand rôle dans le traitement de l’information électorale en Afrique.

³⁷⁵ 23.6.15, <http://www.rfi.fr/afrique/20150624-envoye-special-rfi-tchad-expulse-laurent-correau-journaliste>

³⁷⁶ http://www.liberation.fr/planete/2016/04/22/tchad-idriss-deby-reelu-pour-un-5e-mandat-sans-surprise_1447858

³⁷⁷ <http://www.rfi.fr/afrique/20160422-tchad-opposition-conteste-resultats-idriss-deby-itno-president-nord-politique>

Ce tableau résume les 3 méthodes d'organisation des trois coups d'Etat électoraux au premier tour. Denis Sassou Nguesso, Ismaël Omar Guelleh puis Idriss Déby ont inversé le résultat du premier tour avec des méthodes proches. Cependant, Denis Sassou Nguesso n'a pas pris la peine de bien maîtriser le jour du scrutin : il a tout détruit et tout changé ensuite lors de la compilation des résultats, qui s'est transformée en invention des résultats appuyé par l'armée dans la rue.

Ce sont donc surtout les méthodes du Tchad et du Djibouti qui sont identiques : empêchement de la surveillance des bureaux de votes, fraudes le jour du scrutin, faux procès verbaux, compilation des faux procès verbaux, fausses missions d'observation de l'Ua pour valider. Par contre le ressenti est différent : Ismaël Omar Guelleh est passé en force au niveau répression ce qui a détruit son image, alors qu'Idriss Déby a intelligemment appliqué la force juste nécessaire en gérant son image. Les conséquences aussi sont très différentes : l'opposition djiboutienne sort affaiblie du scrutin, alors que l'opposition tchadienne aura sans doute la possibilité de se réorganiser et de mobiliser plus facilement.

8.4 Trois coups d'Etat électoraux qui montrent les compromissions et les faiblesses des acteurs internationaux

Les dictateurs n'organisent pas les scrutins pour les perdre et ne veulent pas se confronter aux seconds tours. Les dictateurs ne sont pas capables de cacher leurs crimes électoraux qui sont largement visibles. Les diplomates et media n'ont pas su ou voulu réagir à la concomitance des 3 coups d'Etat électoraux. Le pic des élections en dictatures en Afrique de mars et avril 2016, met en évidence les compromissions de certains acteurs internationaux dans les dictatures africaines et les faiblesses d'autres acteurs internationaux dans le soutien de la démocratie en Afrique.

L'Union européenne, le Secrétariat général des Nations-Unies, le Conseil de sécurité des Nations-Unies et le gouvernement français – puisqu'il s'agit de trois pays ou il gardé une influence – n'ont pas condamné correctement les massacres à Djibouti et au Congo Brazzaville pour empêcher que ceux-ci détournent les processus électoraux, de faire assez de pression pour obtenir la libération rapides des prisonniers des partis politiques et de la société civile, d'obtenir des missions composées d'experts indépendants pour enquêter sur les violations des droits humains³⁷⁸, d'obtenir pour sortir des crises un accompagnement international des processus électoraux politique et technique. Le pic des élections en dictature de mars et avril confirme l'échec des politiques de soutien à la démocratie en Afrique, en particulier de la politique européenne, la plus engagée sur ce point.

Malheureusement, en l'état actuel, en 2016 au regard des missions d'observations soutenant les dictateurs, l'Union africaine ne peut être considérée comme un partenaire travaillant à la démocratisation de l'Afrique. Il est certain, qu'un jour, elle le deviendra, et peut-être assez vite si l'équilibre entre nombre de dictature (22 en 2016) et nombre de démocraties (22) en Afrique évolue en faveur des démocraties³⁷⁹. En attendant, la manière de se défaire de l'Union européenne sur l'Union africaine, même si elle est conforme aux principes de subsidiarité et complémentarité des institutions internationales, comme cela a été fait à Djibouti le 12 avril³⁸⁰, correspond à un abandon des objectifs de la politique européenne, qui n'a pas été correctement signalé aux électeurs européens qui paient les impôts pour financer l'aide au développement. La réaction de colère du parlement européen sur Djibouti est compréhensible. Au-delà, la faiblesse des Accords de Cotonou est visible.

Les institutions régionales africaines (CER) ne peuvent pas faire mieux que l'Ua car les blocs régionaux sont compacts au niveau démocratie ou dictatures. Afrique de l'ouest et australe sont suffisamment démocratisées pour avancer, mais Afrique centrale, de l'Est, et du Nord comportent trop de dictatures.

Il serait envisageable de « mettre au calendrier des négociations internationales sur le respect de la qualité des processus électoraux en Afrique, en particulier sur l'indépendance et le caractère inclusif et technique des Commissions électorales, la qualité des fichiers électoraux, la qualité de la compilation des résultats issus des

³⁷⁸ à l'instar de ce qui a été envisagé pour le Burundi le 14 décembre 2015 :

<http://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=16878&LangID=F>, <http://www.africa1.com/spip.php?article61618>

³⁷⁹ Régis Marzin, 30.3.16, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

³⁸⁰ 12 avril, http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2016/160412_02_en.htm

Procès verbaux, la possibilité de contestation légale auprès de Cours indépendantes incontestables, et la mise en œuvre d'accompagnements internationaux mixte politique et technique »³⁸¹.

Au Tchad et à Djibouti, les politiques militaires empiètent largement sur les politiques générales censées intégrer le soutien à la démocratie. Les derniers coups d'Etat électoraux soulignent le besoin, s'il se fait sentir, d'une redéfinition des politiques européennes et françaises, qui rééquilibre les trois grands pôles, politique de défense et sécurité, politique de développement économique et politique de soutien à la démocratie et à l'Etat de droit, dans le sens d'un soutien accru à la démocratie.

Il reste quelques élections en dictature en 2016, au Gabon, en Gambie et peut-être en RDC pour voir si l'Union européenne, le Secrétariat général des Nations-Unies, le Conseil de sécurité des Nations-Unies et le gouvernement français, souhaite progresser dans le traitement des questions électorales en Afrique, et prendre position sur l'absence d'alternance et de qualité des processus électoraux.

9. Après le pic, la suite au second semestre 2016

Puisque la qualité d'un processus électoral dépend de la nature du régime, d'un historique, d'un contexte autour du processus électoral, même si l'on peut anticiper sur des processus électoraux sans démocratie dans les dictatures, ces processus électoraux pourraient amener des changements partiels ou majeurs selon les pays.

Le calendrier électoral africain en dictature au second semestre 2016 concerne entre 3 et 5 pays.

Date	Pays	Processus électoral	Prévision qualité
27 août	Gabon	Présidentielle	Mascarade probable, pouvoir faible
20 novembre	Côte d'Ivoire	Législatives	Mascarade probable, pouvoir <10ans
27 novembre ?	Congo Kinshasa	Présidentielle et législatives	Reportées ? + limite 2 mandats
1 ^{er} décembre	Gambie	Présidentielle	Mascarade probable
2016 ou 2017 ?	Gabon	Législatives	Mascarade probable
2016 ou 2017 ?	Tchad	Législatives	Mascarade probable

Il y a très peu de discussions sur les législatives au Gabon et au Tchad, qui pourraient facilement être reportées. La situation en RDC est plus incertaine, car le calendrier est fortement contraint par les enjeux politiques. Trois élections sont très probables : la présidentielle du 27 août au Gabon, les législatives du 20 novembre en Côte d'Ivoire, et la présidentielle du 1^{er} décembre en Gambie. Ce dossier ne traite que des présidentielles et ont été considérés les 3 présidentielles, le 27 août au Gabon, 1^{er} décembre en Gambie, 27 novembre en RDC malgré un possible et même probable report en 2017.

9.1 Présidentielle du 27 août au Gabon

Il n'y a eu aucune alternance au Gabon de famille de président et de parti au pouvoir depuis 1967, ce qui place le pays en tête du classement du nombre d'années sans alternances cumulées au niveau président et parlement en Afrique : 104 ans au total, 49 ans pour la famille Bongo et 55 ans pour le PDG (ex BDG).

Pays sans alternance depuis 1990 et de dictature à forte longévité de président et de parti :³⁸²

14 pays sans Swaziland, Egypte et Mauritanie, avec Zimbabwe.

Pays	Président	Arrivée	Durée	Parti	Arrivée	Durée	Somme
Gabon	Ali Bongo et Omar Bongo	1967 / 2009	7 +42=49	PDG (BDG)	1961	55	104
Togo	Faure Gnassingbé et Gnassingbé Eyadéma	1967 / 2005	11 +38=49	RPT-UNIR	1969 (1967)	47 (49)	96
Cameroun	Paul Biya	1982	34	RDPC	1960 (UNC)	56	90
Congo B	Denis Sassou Nguesso	1979, 1997	37-5=32	PCT	1970	46	78

³⁸¹ Djibouti : lettre ouverte à l'ONU, l'UA, l'UE et l'Elysée : massacre du 21 décembre 2015 et arrêt brutal du processus électoral, <https://electionsafrique.wordpress.com/2016/01/12/djibouti-lettre-ouverte-a-onu-ua-ue-elysee-massacre-du-21-decembre-2015-et-arret-brutal-du-processus-electoral/>

³⁸² 5.3.1 <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

Angola	José Eduardo dos Santos	1979	37	MPLA	1975	41	78
Djibouti	Ismail Omar Guelleh et Hassan Gouled Aptidon	1977 / 1999	17 +22=39	UMP (RPP)	1979 (1977)	37 (39)	76
Guinée Eq.	Teodoro Obiang Nguema	1979	37	PDGE	1979 (1987)	37	74
Zimbabwe	Robert Mugabe	1987	29	Zanu-PF	1980	36-5=31*	60
Ouganda	Yoweri Museveni	1986	30	NRM	1986	30	60
Soudan	Omar El-Beshir	1989	27	NCP	1989 (NIF)	27	54
Tchad	Idriss Déby	1990	26	MPS	1990	26	52
Erythrée	Isaias Afwerki	1993	23	PFDJ	1993	23	46
Gambie	Yahya Jammeh	1994	22	APRC	1997 (1994)	19 (22)	41 (44)
RDCongo	Joseph Kabila et Laurent désiré Kabila	1997 / 2001	15 +4=19	MP (PPRD)	2006 (1997)	10 (17)	29 (36)

Le Gabon est donc dans le noyau dur des dictatures en termes d'alternance, même si le régime n'est pas dans les dictatures les plus violentes. Selon la règle des élections présidentielles en dictatures sans alternance possible (en dehors des 2 ou 3 exceptions), une alternance au Gabon est improbable. Ali Bongo est indéniablement un chef d'Etat très affaibli, mais un autre chef d'Etat assez affaibli, au Togo, en avril 2015 a réussi à passer le cap d'une nouvelle élection sans démocratie. Ali Bongo semble avoir un électorat plus réduit que celui de Faure Gnassingbé.

Selon cette même règle, dans cette élection à un tour, un scénario probable serait un nouveau passage d'Ali Bongo autour de 40% face à plusieurs candidats dont deux candidats opposants principaux. Ces 40% seraient alors constitués, d'une part de votants réels, d'une autre part de votants mineurs et 'étrangers' issus d'enrôlements contestés dans le fichiers électoral, de résultats en plus le jour du vote par bourrages d'urnes et falsification des procès verbaux, et de résultat supplémentaires ajouté à la compilation des procès verbaux à la CENI, résultats qui seraient validés par la Cour constitutionnelle soumise au chef de l'Etat sortant.

Le fichier électoral actuel, non actualisé depuis 2013, correspond selon la société civile gabonaise à ce scénario. La CENI dite CENAP n'est pas indépendante, elle est aussi physiquement dans un bâtiment du ministère de l'intérieur éloigné du centre ville. La date du 27 août permet d'échapper aux regards internationaux. La Cour constitutionnelle n'a pas changé depuis 2009, toujours présidée par la Marie-Madeleine Mborantsuo, et devrait a priori suivre les consignes du pouvoir comme à la dernière présidentielle³⁸³. Le scénario est connu, mais, pour les opposants la possibilité de prévenir les fraudes éventuelles, ou une partie d'entre elles, n'est pas assurée.

Les deux principaux candidats de l'opposition sont connus : Jean Ping et a priori Casimir Oyé Mba de l'Union nationale pour le Front uni de l'opposition, plutôt que Moukani Iwangou de l'UPG loyaliste. Le Front uni de l'opposition de 2014 s'est divisé en 2 à suite à la candidature de Jean Ping, sorti du système 'Bongo' seulement depuis fin 2013, et toujours lié à la famille des Bongos par son mariage avec Pascaline Bongo et les questions pétrolières. Il est difficile d'estimer l'électorat de Jean Ping, très connu à l'international, ce qui est peut-être trompeur. Auparavant la population rejetait les politiciens et, maintenant, est surtout fragmentée entre plusieurs leaders.

La mise en œuvre de la biométrie par Gemalto avant les législatives en 2013 a été contestée au niveau du prix et de la réalisation³⁸⁴. Depuis, le nom de la société apparaît moins. Une nouvelle plainte contre Gémalto du Conseil représentatif des associations noires de France (Cran), du célèbre activiste gabonais Marc Ona et de Jean-Jacques Eyi Ngwaa, a été déposée à Paris le 10 mars 2016 pour « corruption passive et active d'agents publics étrangers ou internationaux ».

Le 18 juin, en conférence à Paris, Casimir Oyé Mba a demandé un audit du « dispositif électoral »³⁸⁵. Pour l'instant, le débat sur processus électoral s'est beaucoup centré sur la question des candidatures, sur la dispersion de l'électorat sur plusieurs candidats d'opposition comme en 2009, et sur l'affaire de l'acte de

³⁸³ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/01/02/gabon-du-coup-detat-electoral-de-2009-au-depart-anticipe-dali-bongo/>

³⁸⁴ Dossier Biométrie R.Marzin : <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/06/10/la-biometrie-electorale-en-afrique-dossier/>

³⁸⁵ <http://regismarzin.blogspot.fr/2016/06/18-juin-2016-paris-gabon-casimir-oye-mba.html>

naissance d'Ali Bongo³⁸⁶. L'affaire des faux actes de naissance³⁸⁶ est centrale au niveau de la communication de l'opposition depuis 2 ans, sans certitude sur la possibilité d'empêcher la candidature. Un volet de l'affaire lié à l'héritage d'Omar Bongo se déroule en France³⁸⁷. Certains gabonais sont partisans de la stratégie 'Destitutions, Transitions, Elections'(DTE). Au minimum, cette stratégie désacralise le chef d'Etat et sa famille dans la population, et casse un 'fatalisme' inconscient monarchiste.

Une mission de l'organisation américaine National Democratic Institute (NDI) est passée au Gabon début juin et a repris des recommandations de la société civile et des partis d'opposition, dont, « des mesures concrètes pour renforcer la confiance des candidats et des partis politiques dans la fiabilité du fichier électoral par exemple par un audit dont les résultats seront rendus publics », un dialogue des politiques, la possibilité d'observer la société civile sur tout le territoire, ou la transparence de la compilation³⁸⁸.

Fin mars, le Gabon a accepté le principe d'une mission d'observation européenne³⁸⁹, et fin avril une mission exploratoire s'est rendue à Libreville³⁹⁰. Pour l'instant, l'Union européenne envoie des observateurs sans insister sur la satisfaction de conditions préalables nécessaires au processus électoral.

L'affaiblissement progressif d'Ali Bongo depuis son coup d'Etat électoral de 2009, aidé par l'exécutif français³⁹¹, a conduit le Gabon dans une situation paradoxale. On a rarement vu un président de dictature aussi affaibli à tout niveau, mais la règle des élections sans alternance en dictature, fait penser qu'il trouvera les moyens de s'imposer. Dans ce cas, le Gabon, entrerait dans une situation de crise d'autant plus forte que le coup d'Etat électoral se répète et que 104 années sans alternance se sont déjà accumulées entre Bongos et PDG.

9.2 Présidentielle du 1^{er} décembre en Gambie

Yahya Jammeh est au pouvoir depuis 22 ans et est candidat à un 5^e mandat. En janvier 2016, il a transformé son pays en « République islamique ». Il est connu pour le niveau élevé de la dictature³⁹². De nombreux habitants choisissent de quitter le pays³⁹³.

Yahya Jammeh ne gère pas intelligemment son image comme peut le faire un autre dictateur de l'Afrique de l'Ouest, Faure Gnassingbé. On ne l'excuse pas d'être là en raison d'une guerre ou d'une instabilité ayant amené un coup d'Etat, comme les chefs d'Etat en Côte d'Ivoire ou en Mauritanie dont le pouvoir est limité à 10 ans. Il se permet de dire « Ban Ki-moon et Amnesty International peuvent aller en enfer ! »³⁹⁴, ou qu'il est « fier » qu'on le qualifie d'être dictateur. L'Union européenne a, en décembre 2014, décidé, de couper son aide « après l'introduction de la prison à vie comme sentence pour les homosexuels »³⁹⁵.

En 2016, le président gambien a aussi une mauvaise relation avec le Sénégal en raison des taxes douanières. Le 2 juin, les opposants gambiens se sont réunis à Dakar, où l'un d'entre eux, Amadou Scattered Janneh, a demandé des « sanctions contre son régime, mais pas forcément économiques, pour éviter de nuire à la population »³⁹⁶.

Si rien ne modifie la donne suffisamment en amont, le processus électoral n'a aucune chance d'être correct, la mascarade sera complète. Comme celui de la Guinée Equatoriale, l'étude du processus électoral apportera peu d'information.

³⁸⁶ <http://www.marianne.net/election-presidentielle-au-gabon-ali-bongo-faussaire-100244170.html>

³⁸⁷ <http://www.jeuneafrique.com/mag/338594/societe/gabon-juge-francaise-enquete-de-lacte-de-naissance-dali-bongo-ondimba/>

³⁸⁸ 3 juin 2016, <https://www.ndi.org/declaration-preliminaire-gabon-french>

³⁸⁹ <http://jeanping.org/le-gabon-accepte-lobserver-les-elections-en-2016-par-lunion-europeenne/>

³⁹⁰ <http://gabonreview.com/blog/presidentielle-2016-mission-exploratoire-de-lue-a-libreville/>

³⁹¹ <https://regardxcentrique.wordpress.com/2015/01/02/gabon-du-coup-detat-electoral-de-2009-au-depart-anticipe-dali-bongo/>

³⁹² <https://www.amnesty.org/fr/countries/africa/gambia/report-gambia/>

³⁹³ http://afrique.lepoint.fr/actualites/immigration-gambie-le-pays-qui-prend-ses-jambes-a-son-cou-1-17-08-2015-1957167_2365.php

³⁹⁴ <http://www.jeuneafrique.com/mag/329204/politique/gambie-yahya-jammeh-ban-ki-moon-amnesty-peuvent-aller-enfer>

³⁹⁵ http://afrique.lepoint.fr/actualites/politique-gambie-le-massacre-a-huis-clos-19-05-2016-2040433_2365.php

³⁹⁶ <http://www.jeuneafrique.com/330760/politique/gambie-lopposition-demande-aux-pays-voisins-de-prendre-sanctions-contre-yahya-jammeh>

En avril et mai, la répression a fortement frappé l'opposition suite à une manifestation, le 14 avril, « pour protester contre les nouvelles dispositions électorales »³⁹⁷ et réclamer « des réformes politiques » alors qu'il n'y a aucun droit de manifester³⁹⁸. L'opposant Solo Sandeng, arrêté le 14 avril, est mort en détention après avoir été torturé³⁹⁹. Yahya Jammeh en dit⁴⁰⁰ : « Où est le problème ? Des gens qui meurent en détention ou durant des interrogatoires, c'est très commun. Là, une seule personne est morte et ils veulent une enquête ? Personne ne me dira que faire dans mon pays. » Le 2 juin, dans un rapport, Amnesty a condamné « les détentions arbitraires et la torture »⁴⁰¹ : « En avril et mai 2016, des actions de protestation ont été réprimées très violemment par les forces de sécurité. Des défenseurs des droits humains, des membres de l'opposition et même de l'exécutif, considérés comme dissidents, ont été arrêtés et sont en attente de jugement. Certains ont été victimes d'arrestations arbitraires et d'actes de torture. » Amnesty a appelé la CEDEAO à agir.

Selon le Point Afrique⁴⁰², « Les États-Unis ont condamné les arrestations ; Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'ONU, a demandé une enquête. Le Parlement de l'Union européenne a également condamné le 12 mai « les disparitions forcées, détentions arbitraires, tortures et autres violations des droits de l'homme à l'encontre des voix s'élevant contre le président Yahya Jammeh, comme les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme, les opposants politiques et les critiques, de même que les gays, lesbiennes, bisexuels et transgenres » ». Le Comité Afrique de l'Internationale socialiste a demandé « l'ouverture d'une enquête indépendante et la libération de tous les prisonniers »⁴⁰³.

Début juin 2016, la CEDAO s'est inquiété du processus électoral de la présidentielle du 1^{er} décembre⁴⁰⁴ : selon RFI, « La conférence invite le gouvernement gambien et l'opposition à engager un dialogue franc, a invité le nouveau président de la commission de la Cédéao (Marcel de Souza). Elle encourage la Commission électorale nationale indépendante (Céni) à élaborer une feuille de route qui devra être approuvée par tous les acteurs du processus électoral. » La Cédéao souhaite envoyer à Banjul une délégation pour préparer l'élection et a, toujours selon RFI, « encouragé le gouvernement et le Parlement gambiens à engager des réformes visant à organiser des élections inclusives, libres et crédibles ».

Rien n'indique que la CEDEAO, qui a laissé faire Faure Gnassingbé en avril-mai 2015⁴⁰⁵, essaiera d'obtenir ou obtiendra réellement des avancées dans le processus de démocratisation de la Gambie. Le régime est anachronique, décalé du reste de l'Afrique de l'Ouest au niveau droit humains et démocratie, décrié par les organisations de droits humains, l'Ue ou l'ONU, mais si aucune mesure n'est prise suffisamment tôt pour aider les démocrates, rien ne changera. Le tyran n'a que 51 ans. Et pour l'instant, la communauté internationale discute de sanctions surtout pour la RDC ou de justice internationale pour les dirigeants Erythréens.

³⁹⁷ http://afrique.lepoint.fr/actualites/politique-gambie-le-massacre-a-huis-clos-19-05-2016-2040433_2365.php

³⁹⁸ <http://www.rfi.fr/afrique/20160414-gambie-manifestation-pres-banjul-demander-reformes-politiques-jammeh-turquie>

³⁹⁹ http://afrique.lepoint.fr/actualites/politique-gambie-le-massacre-a-huis-clos-19-05-2016-2040433_2365.php,

<https://www.hrw.org/fr/news/2016/04/18/gambie-il-faut-enqueter-sur-un-deces-en-detention-et-liberer-les-manifestants>

⁴⁰⁰ <http://www.jeuneafrique.com/mag/329204/politique/gambie-yahya-jammeh-ban-ki-moon-amnesty-peuvent-aller-enfer>

⁴⁰¹ <http://www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Liberte-expression/Actualites/Gambie-vague-de-repression-6-mois-des-elections-18559>

⁴⁰² http://afrique.lepoint.fr/actualites/politique-gambie-le-massacre-a-huis-clos-19-05-2016-2040433_2365.php

⁴⁰³ <http://www.rfi.fr/afrique/20160505-gambie-manifestations-repressions-opposants-internationale-socialiste-enquete>

⁴⁰⁴ <http://www.rfi.fr/afrique/20160604-presidente-liberia-ellen-johnson-sirleaf-nomme-presidente-cedeao>

⁴⁰⁵ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/05/04/togo-une-mascarade-electorale-de-plus-une-mascarade-electorale-de-trop/>

9.3 Présidentielle en République démocratique du Congo : 27 novembre ou après

Aucune élection n'a depuis longtemps autant attiré l'attention que celle du Congo Kinshasa. Le calendrier de la CENI qui a fixé pour la présidentielle et les législatives la date du 27 novembre 2016 a été publié le 12 février 2015⁴⁰⁶. Entre le 19 et le 22 janvier 2015, d'importantes manifestations venaient d'avoir lieu à Kinshasa. La répression policière avait fait plusieurs dizaines de morts. Depuis la RDC est sous haute surveillance internationale en particulier américaine⁴⁰⁷.

Joseph Kabila est au pouvoir depuis 2001. Son père Laurent Désira Kabila avait pris le pouvoir par la guerre en 1997. Le président actuel a gagné une élection présidentielle en 2006 et a fortement fraudé en 2011 pour obtenir un second mandat, en inversant sans doute le résultat, avec un léger soutien international pour accomplir ce forfait. Malgré une durée de pouvoir 'raisonnable', la nature dictatoriale du régime ne fait aucun doute depuis plusieurs années. Le soutien international à Kabila entre 2001 et 2011 est venu par défaut, en raison du processus de sortie de guerre. La démocratisation du Congo Kinshasa a été conçue comme progressive, dans le sens d'un éloignement progressif de la situation de guerre et de limitation du pouvoir des leaders militaires, dont a fait au départ partie Joseph Kabila avec son père.

La RDC est au centre de la crise des Grands lacs des limitations du nombre de mandats dans les constitutions. En raison de la violence de la guerre dans le pays jusqu'en 2003 et ensuite, des difficultés pour l'ONU pour éliminer les foyers de conflits persistants, la légitimité du pouvoir est devenu nécessaire à la stabilité militaire. C'est sans doute pourquoi, la communauté internationale, les USA et Barack Obama en tête, ont mis la priorité sur la RDC, au niveau des constitutions. Etudiant tous les scénarii, en parallèle avec la crise burundaise, la communauté internationale, qui a déjà énormément investi pour stabiliser le pays, est aussi dans la prévention d'une crise ou d'un conflit plus grave.

S'il y a quelque chose de fait par la communauté internationale pour la démocratie en Afrique, jusqu'au Conseil de sécurité, c'est en RDC, et presque uniquement en RDC. Pendant 8 ans, le gouvernement américain s'est assez peu engagé en Afrique, et du coup l'engagement de Barack Obama contre la suppression des limitations de mandats dans les constitutions des Grands lacs a été très visible. Sur ce dossier, la diplomatie américaine est tenace, elle est logique et transparente. Cela ne dérange pas les américains d'argumenter sans détour sur la démocratisation nécessaire de la RDC.

Le Conseil de sécurité a adopté le 29 mars 2016, la résolution 2277⁴⁰⁸, proposée par la France, renouvelant le mandat de la Monusco, exigeant de « garantir un processus électoral libre, équitable, crédible » et la tenue d'élections « en temps voulu, en accord avec la Constitution », et qui, selon l'ambassadeur français auprès de l'ONU, François Delattre⁴⁰⁹, « recentre et renforce le mandat de la Monusco autour de deux priorités la protection des civils dans le cadre de la lutte contre les groupes armés et le soutien à la tenue d'élections crédibles, pacifiques et démocratiques ».

Le 23 juin, une seconde résolution, 2293, a augmenté les possibilités de sanctions contre les auteurs de « toute violation des droits fondamentaux et des droits de l'homme »⁴¹⁰, le jour même où le Trésor américain informait de sanctions voulues par Barack Obama, contre le général Célestin Kanyama, chef de la police à Kinshasa.

Ayant peu de chance de pouvoir organiser un référendum pour changer la constitution, le président congolais agit auprès de la Cour constitutionnelle⁴¹¹ pour rester après le 27 novembre 2016, après la fin de son mandat le 19 décembre 2016. Il semble s'être débrouillé pour que la CENI prenne du retard dans la mise à jour indispensable du fichier électoral : l'opérateur initialement prévu, le belge Zétes qui avait travaillé sur la biométrie en 2006 et 2011, a été rejeté en janvier 2016, obligeant la CENI à lancer un nouvel appel d'offres mi-

⁴⁰⁶ <http://afrikarabia.com/wordpress/wp-content/uploads/2015/02/Decision-Ceni-2.pdf>

⁴⁰⁷ Citations sur les limitations de mandats : <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/10/26/congo-brazzaville-contexte-geopolitique-nombres-de-mandats-et-constitutions-en-afrique/>

⁴⁰⁸ http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_res_2277.pdf

⁴⁰⁹ <http://www.jeuneafrique.com/314549/politique/rd-congo-lonu-renouvelle-mandat-de-monusco-contre-lavis-autorites-congolaises/>

⁴¹⁰ http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_res_2293.pdf,

<http://www.rfi.fr/afrique/20160624-rdc-ONU-joseph-kabila-sanctions-droit-homme-electorale-gouvernement-constitution>

⁴¹¹ <http://www.rfi.fr/afrique/20160630-rdc-cour-constitutionnelle-previent-toute-interpretation-arret-polemique>

février 2016⁴¹². Gemalto a remporté cet appel d'offres le 4 juillet 2016 et s'engage à fournir « 22 000 kits portables d'enregistrement biométrique des électeurs... pour 18 000 centres d'inscription... et émettre instantanément des cartes d'électeurs ». Un éventuel délai pour la présidentielle dépend maintenant de l'enrôlement biométrique qui doit être réalisé, sans doute au premier semestre 2017. La durée du délai après le 27 novembre est peut-être en train de se « négocier » en même temps que les conditions de réalisation des élections. Personne ne lâche de terrain sans concessions adverses suffisantes. Une transition avec un président intérimaire à partir du 19 décembre est une option possible. Le belge Louis Michel, influent en RDC, est favorable à cette option.

Le 7 juin, sur RFI, Corneille Nangaa, président de la Commission électorale, a indiqué : « le fichier ne sera pas disponible avant la fin de l'année. En milieu de l'année 2017, le fichier sera déjà prêt. Le fichier aujourd'hui est le seul argument, malheureusement, qui justifie la non-tenu de l'élection. » A bien lire, le fichier électoral pourrait donc être prêt entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2017. Une certaine logique politique et technique se constate derrière les manœuvres et la négociation internationalement très suivie et extrêmement serrée.

Le 4 juillet 2016, Olivier Kamutatu, du G7, alerte aussi sur un autre danger : « Dans le but de gagner du temps et de rester au pouvoir au-delà de son mandat, Joseph Kabila et ses partisans veulent revenir sur la séquence des élections en privilégiant les élections locales et municipales, les provinciales, les sénatoriales, et les législatives avant la présidentielle ». Vraisemblablement, la menace du moment porte surtout sur les locales⁴¹³, les législatives étant pour l'instant comprises comme devant être le même jour que la présidentielle.

Joseph Kabila, mi-2015, a proposé un 'dialogue' politique pour lequel un « facilitateur » a été nommé par l'Union Africaine, Edem Kodjo. Cette proposition se discute encore un an plus tard. L'opposition qui s'est retrouvée le 8 juin 2016 en conclave à Bruxelles⁴¹⁴, l'UDPS d'Etienne Tshisekedi, la Dynamique de l'opposition (UNC de Vital Kamerhe, ECiDé de Martin Fayulu, MLC, UDEMO ...), le G7 coalition dans laquelle Moïse Katumbi est candidat, Alternance pour la république, rejette ce dialogue dans les conditions du chef de l'Etat. Elle demande la libération préalable des prisonniers politiques ou encore que le dialogue soit « sous l'égide de la communauté internationale », selon la résolution 2277 de l'ONU, et en présence des américains. Le Front citoyen, animé par Filimbi depuis Bruxelles, soutient l'opposition politique dans le sens d'une convergence stratégique.

La pression internationale élevée pour un départ de Kabila suivant la constitution fait de lui un dictateur différent des autres dictateurs. Il est l'un des seuls à se retrouver dans l'impossibilité de se maintenir par la force. Cela est si évident que les diplomates se permettent une franchise sur la RDC qui s'éloigne des positions de compromis et sans fermeté dans les autres dictatures africaines.

L'envoyé spécial des États-Unis pour la région des Grands Lacs, Tom Perriello, exprime la position internationale avec le plus de précision. Le 25 juin 2016, dans une interview au journal Le Monde⁴¹⁵, il a indiqué qu' « il ne s'agit pas seulement d'organiser une élection mais aussi de créer un environnement politique sûr pour que s'expriment une diversité de candidatures et de points de vue. » Il ne s'agit donc pas de discours formels de circonstance mais d'un vrai engagement pour une alternance au Congo Kinshasa tenant compte de tous les aspects de la situation, y compris de la possibilité pour l'opposition de s'organiser correctement. Cette exigence de la communauté internationale apparaît rarement dans des dictatures africaines.

Un rapport de force entre opposants et pouvoir a pu naître dans ce contexte à partir de fin 2014. Joseph Kabila occupe le maximum d'espace qu'on lui permet. Son porte-parole de gouvernement, Lambert Mende, est un champion de la langue de bois et de l'hypocrisie qui a réponse à tout. Les rapports de l'ONU s'accumulent sur l'augmentation des atteintes aux droits humains. L'Union européenne s'en plaint également⁴¹⁶. La société civile, très réprimée en particulier par l'Agence nationale de renseignement (ANR), essaye de se montrer mais a

412 <http://www.rfi.fr/afrique/20160220-rdc-glisement-calendrier-presidentielle-inevitable-UDPS-ceni-kabila>, <http://www.rfi.fr/afrique/20160219-rdc-le-president-ceni-corneille-nangaas-exprime-le-processus-electoral>, <http://www.jeuneafrique.com/annonce/fourniture-kits-denrolement-electeurs-cartes-delecteur-sources-denergie-de-revision-fichier-electoral-commission-electorale-nationale-i>

413 <http://afrikarabia.com/wordpress/?p=5284>

414 <http://7sur7.cd/new/grande-coalition-dynamique-de-lopposition-g7-front-commun-contre-le-dialogue/>, <http://www.afrik.com/rdc-une-opposition-de-plus-en-plus-unie>, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/06/10/rdc-l-opposition-lance-son-rassemblement-anti-kabila-derriere-etienne-tshisekedi_4947508_3212.html

415 http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/06/25/rdc-les-etats-unis-esperent-que-m-kabila-sera-a-la-hauteur-et-se-retirera-avant-la-fin-de-l-annee_4958235_3212.html

416 http://www.eeas.europa.eu/delegations/congo_kinshasa/press_corner/all_news/news/2016/20160625_fr.htm

très peu de possibilités. Joseph Kabila tient en otages des membres de la société civile⁴¹⁷ et des partis politiques. Les pressions judiciaires sur Moïse Katumbi, candidat du G7, déjà ‘condamné’ dans une mascarade à 36 mois de prison ferme, sont un élément parmi d’autres de la stratégie de Joseph Kabila⁴¹⁸, qui provoque ses adversaires par une accumulation de mutisme.

Olivier Kamitatu, membre du G7, indique le 4 juillet 2016 : « Pour éviter la confusion et rassurer l’opinion publique nationale et la communauté internationale, il suffirait que Joseph Kabila annonce publiquement qu’il ne sera pas candidat aux prochaines élections présidentielles. Or, en lieu et place d’un tel engagement qui réponde à son serment constitutionnel, Joseph Kabila et les siens entretiennent le doute sur le délai du glissement qu’ils anticipent, promettent et préconisent, ainsi que sur la possibilité d’un référendum qui permettrait à Kabila de se présenter tout en respectant la Constitution »⁴¹⁹. Autour de Joseph Kabila, il y a aussi un système de gouvernement, un parti et des satellites. Ce qui se joue, n’est pas seulement le sort du leader mais aussi le sort de tous les éléments de son système. Les acteurs sont solidaires pour tenir collectivement mais aussi pour survivre après une éventuelle alternance en conservant un maximum de poids.

Dans les quelques exceptions à la règle de l’impossibilité d’alternance en dictature - victoire de Pascal Lissouba les 2 et 16 août 1992 au Congo Brazzaville ensuite ‘annulée’ par la guerre de reconquête de Denis Sassou Nguesso, 7 décembre 2000 au Ghana, 27 décembre 2002 au Kenya, - la structuration de l’opposition a été déterminante. L’opposition congolaise est en position pour s’imposer à moins que la répression ne la désorganise. Au pire pour le pays, le dictateur en direction de la sortie ne pourrait sans doute obtenir qu’une victoire à la Pyrrhus, très dangereuse pour le pays⁴²⁰. Les outils internationaux de prévention d’un conflit sont actuellement actif sur le Congo Kinshasa.

Après le succès de Pierre Nkuruziza, de Paul Kagamé, et de Denis Sassou Nguesso dans la bataille des constitutions, Joseph Kabila a peut-être espéré que le départ de Barack Obama de la Maison blanche pourrait lui permettre rester au pouvoir. La position américaine accordant la priorité à la question de la limitation du nombre de mandats, qui a été ensuite suivie par l’ONU, l’Ue, et la timidement par la France, met aussi en évidence les durées anormales des pouvoirs en Afrique, des présidents comme des partis. Etant donné l’état actuel de l’Afrique centrale, étant donné le poids démographique de la RDC en Afrique, une alternance électorale et un basculement de ce pays vers la démocratie aurait également une grande influence sur le processus de démocratisation du continent, qui en a bien besoin.

⁴¹⁷ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/15/rdc-human-rights-watch-appelle-a-la-liberation-de-deux-activistes-detenus-depuis-un-an_4883199_3212.html

⁴¹⁸ <http://www.jeuneafrique.com/338256/politique/rd-congo-katumbi-sort-de-silence-appelle-kabila-a-quitter-pouvoir-20-decembre/>

⁴¹⁹ http://afrique.lepoint.fr/actualites/olivier-kamitatu-le-spectre-de-la-burundisation-plane-sur-la-rdc-28-06-2016-2050267_2365.php

⁴²⁰ <https://interagencystandingcommittee.org/reference-group-early-warning-and-preparedness/content/iasc-early-warning-early-action-and-readiness>

Conclusion

Le processus de démocratisation du continent africain, démarré en 1990, est globalement bloqué depuis 2005, à partir de quand le nombre de pays en démocratie n'augmente plus⁴²¹. Suite aux derniers scrutins et après un premier semestre, l'année 2016, avec ses 15 présidentielles et ses 13 législatives en Afrique⁴²² est maintenant très mal engagée au niveau des dictatures en place. Cette année pourrait n'apporter aucun progrès dans ce processus continental qui ne peut avancer que par des basculements de pays de la dictature vers la démocratie.

En 2016, huit élections de présidents sur 16⁴²³ s'organisent en dehors des règles du jeu démocratique. L'année 2016 renvoie à l'année 2011 qui a compté 30 présidentielles et législatives. La qualité des processus électoraux n'a pas progressé de manière visible depuis cette date, malgré les efforts des démocrates⁴²⁴ : en 5 ans, les présidents inamovibles en place depuis la guerre froide ont progressé dans leur maîtrise d'une démocratie factice. Sans scrupules dans l'utilisation de la force, ils gardent une marge de manœuvre pour manipuler les processus électoraux.

Personne n'est dupe, ni les populations, ni les observateurs qui dépendent des accords des chefs d'Etat pour proposer leurs services. Les missions d'observations internationales techniques sérieuses qui essayent de réformer les processus électoraux en dictature, celles de l'Union européenne essentiellement, bloquent sur le refus de démocratiser des dirigeants. L'Union africaine se ridiculise. Indirectement, la concomitance des 4 scrutins en mars et avril 2016 met en exergue un échec de la politique européenne dans le soutien de la démocratisation des pays africains associé à l'utilisation de l'aide européenne⁴²⁵. Le soutien réel de la démocratie en Afrique nécessiterait une action politique beaucoup plus ferme autour de la technique des processus électoraux. A plus long terme, le devenir de la relation entre l'Europe et l'Afrique en dépend.

Denis Sassou Nguesso, Ismaël Omar Guelleh puis Idriss Déby ont inversé le résultat du premier tour avec des méthodes proches. Ces 3 coups d'Etat électoraux supplémentaires, qui ne surprennent personne, tant l'accoutumance augmente avec la multiplication des occurrences en Afrique, ne font que ralentir l'arrivée de crises. Les logiques identiques de conservation du pouvoir par la force augmentent le décalage entre la volonté populaire et l'exercice du pouvoir. Elles ne font que retarder le règlement des comptes, alors que les mascarades électorales seront difficilement de moins en moins supportées par la population.

Pour les opposants aux dictatures, ce qui se joue également c'est la poursuite, à la fois volontaire et contrainte, du transfert de l'organisation des méthodes plus 'violentes' vers des méthodes non-violentes ou moins 'violentes'. L'exemple burkinabé en 2014 est aussi vu comme exemple parce qu'il a illustré un 'équilibre' 'raisonnable' au niveau du nombre de victimes dans le renversement d'un dictateur inamovible. Ailleurs, en 2016 encore, quelques dizaines de morts avant une élection au Congo Brazzaville ou à Djibouti ne suffisent pas pour déclencher des sanctions internationales. Les démocrates africains sont peu soutenus, faute de droit international dans le domaine des processus électoraux.

Le pic de mars et avril 2016 montre aussi que l'intervention des acteurs internationaux, importante parce que sans arbitrage les dictateurs utilisent la force pour rester dans la fausse démocratie, n'est pas organisée de manière rationnelle et cohérente, des intérêts interférant constamment dans la gestion des crises. Les puissances étrangères ne sont pas si bien perçues en Afrique, qu'elles puissent faire l'impasse sur l'opinion publique qui émerge, par les nouvelles technologies et le caractère inexorable de la démocratisation de l'Afrique, l'Afrique centrale en priorité dans les années à venir. Le passif est déjà tellement important que toutes les nouvelles erreurs de posture viennent aggraver un bilan déjà très lourd. Une vision à court terme est dangereuse.

Au second semestre 2016, d'autres scrutins présidentiels majeurs s'organisent et continuent de faire remonter à la surface le débat sur la démocratisation de l'Afrique. Chaque nouveau processus électoral en dictature corrige un rapport de force continental, en attendant que la transformation ne se rationalise et ne se fluidifie.

⁴²¹ 30.3.16, Régis Marzin, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

⁴²² Avec 2 présidents élus par un parlement, Synthèse agenda des élections en Afrique 54 pays 2015-2016 :

<https://regardexcentrique.files.wordpress.com/2012/08/151203syntheseagendaelectionsafrique2015-2016limitationnombremandats.pdf>

⁴²³ 15 présidentielles et une élection par un parlement,

⁴²⁴ Régis Marzin, 30.3.16, 6.3.3, Prévision de la qualité des processus électoraux en 2016

<https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

⁴²⁵ 9 propositions à l'Ue pour soutenir la démocratisation en Afrique, <https://electionsafrique.wordpress.com/2015/02/24/19/>

Recommandations aux acteurs internationaux intervenant sur les élections en Afrique⁴²⁶

Conditions préalables indispensables au démarrage d'un processus électoral :

- absence de répression de l'opposition,
- état de droit préalable minimum : liberté de la presse, liberté de manifester, liberté de s'organiser pour la société civile et les partis politiques,
- dialogue inclusif avec l'opposition,
- consensus sur la composition d'une Commission électorale indépendante neutre,
- consensus sur la méthode de fabrication du fichier électoral,
- consensus sur la méthode de compilation des résultats à partir des Procès verbaux des bureaux de vote,
- possibilité de contestation légale auprès d'une Cours indépendante incontestable.

Concernant les élections en dictature en Afrique :

- Exiger le respect des droits humains pendant les processus électoraux,
- Soutenir les oppositions politiques face à des propositions de dialogue avec le pouvoir dans des conditions unilatéralement fixées par ce pouvoir alors que celui-ci refuse les règles de la démocratie,
- Prendre globalement position sur l'absence d'alternance et de qualité des processus électoraux dans les pays sans limitation du nombre de mandats présidentiels, en particulier dans les pays où se préparent des scrutins probablement non-démocratiques,
- Tenir compte des inversions de résultats des scrutins, présidentiels ou législatifs, de l'historique des élections depuis 1990, dans le traitement diplomatique et politique des processus électoraux,
- En cas de coup d'Etat électoral, se concerter entre Nations-Unies, Ue, Etats membres de l'Ue, Ua pour prévenir un blocage définitif du processus de démocratisation,
- Eviter que les stratégies militaires régionales conduisent par défaut au soutien de régimes non-démocratiques, veiller que les politiques militaires et la coopération militaires soient associées à la fonction présidentielle et dissociées d'un président en particulier⁴²⁷ surtout s'il ne respecte pas une durée normale de pouvoir, éviter que la lutte contre le terrorisme soit utilisée au profit de régimes non-démocratiques,
- Amorcer un dialogue international avec l'Ua sur l'application de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de l'Ua, et sur la qualité technique des processus électoraux, en fonction des principes de subsidiarité et la complémentarité, entre l'Ua, l'Ue, les Nations-Unies et les Communautés économiques régionales (CER) africaines, en considérant par une méthode inclusive les demandes des partis d'opposition pour accélérer la démocratisation du continent,
- Mettre au calendrier des négociations internationales sur le respect de la qualité des processus électoraux en Afrique, en particulier sur l'indépendance et le caractère inclusif et technique des Commissions électorales, la qualité des fichiers électoraux, la qualité de la compilation des résultats issus des Procès verbaux, la possibilité de contestation légale auprès de Cours indépendantes incontestables, et la mise en œuvre d'accompagnements internationaux mixte politique et technique.

Union européenne : politique européenne en Afrique et les processus électoraux en Afrique,

- Face au non-respect des conditions préalables indispensables à un processus électoral et en cas de processus électoral en dehors des règles démocratiques, considérer les possibilités de sanctions selon l'article 96 de l'Accord de Cotonou et définir les modalités de sanctions économiques pour rétablir une conditionnalité partielle de l'aide associée à la qualité des processus électoraux, n'affectant pas directement les populations,

⁴²⁶ Ces recommandations s'appuient sur celles formalisées par le Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique, en particulier dans sa lettre à l'Ue du 8 mars 2016 concernant le Congo Brazzaville, Djibouti et le Tchad, <https://electionsafrique.wordpress.com/2016/03/08/congo-b-djibouti-tchad-lettre-a-ue-politique-europeenne-et-processus-electoraux-sans-democratie-en-afrique-en-2016/>

⁴²⁷ confusion entre personnalité et fonction présidentielle confusion entre personnalité et fonction présidentielle

- Suite à un coup d'Etat électoral, adapter la coopération européenne, en entamant la procédure de consultation prévue dans l'accord de Cotonou, y compris à l'article 96.
- Proposer en amont pour prévenir les crises électorales un accompagnement international du processus électoral mixte politique et technique transparent, en plus des Missions d'Observations électorales,
- Rendre plus transparent l'action des Mission d'expertise électorale, en particulier en publiant les rapports de ces missions,
- Redéfinir la politique européenne en Afrique en accord avec les Etats membres, dans le sens d'un soutien accru à la démocratie, en équilibrant les trois grands pôles, politique de défense et sécurité, politique de développement économique et politique de soutien à la démocratie et à l'Etat de droit.

Régis Marzin,
Paris, 5 juillet 2016